



# MANUEL SUR LE GENRE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT

CARE. ACT. SHARE. LIKE CORDAID.

Photo Cordaid

**Auteur**

Karen Barnes Robinson

**Collaborateurs à la rédaction**

Dewi Suralaga et Nikki de Zwaan

Citation suggérée : Karen Barnes Robinson et Cordaid, 2016.

Manuel sur le Genre, la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État. La Haye : Cordaid.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>ACRONYMS</b> .....	7
<b>1. LE GENRE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT : COMPRENDRE LE CADRE STRATÉGIQUE</b> .....	8
<b>1.1 La raison de son importance : contribuer à l'intégration du genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.</b> .....	8
<b>1.2 Le contexte politique : les objectifs de développement durable, le New Deal et l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité.</b> .....	9
<b>1.3 Les mesures à prendre : s'appuyer sur les conclusions des analyses 2015 sur le processus de paix</b> ..	14
Fiche-conseils 1.1 : Comprendre les liens entre l'inégalité des sexes, la fragilité et les ODD .....	16
Fiche-conseils 1.2 : Recherche et éléments probants unissant l'égalité des sexes, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État .....	18
Fiche-conseils 1.3 : Points d'entrée pour intégrer le genre aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État au niveau national .....	20
<b>2. ANALYSE DES CONFLITS SPÉCIFIQUES AU GENRE</b> .....	23
<b>2.1 Quel est le but d'une analyse des conflits ?</b> .....	23
<b>2.2 En quoi consiste une analyse des conflits spécifiques au genre et pourquoi en avons-nous besoin ?</b> ...	23
<b>2.3 Comment intégrer le genre dans une analyse des conflits</b> .....	27
<b>2.4 Surmonter les défis d'intégration du genre dans une analyse des conflits.</b> .....	31
Fiche-conseils 2.1 : Préparer une analyse des conflits spécifiques au genre .....	33
Fiche-conseils 2.2 : Liste de contrôle rapide des questions types pour prendre en considération la perspective de genre dans une analyse des conflits .....	36
Fiche-conseils 2.3 : Le genre et l'analyse des conflits en pratique : intégration du genre dans les évaluations de la fragilité .....	37
<b>3. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DE L'ÉTAT SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET</b> .....	39
<b>3.1 Importance de concevoir des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité</b> .....	39
<b>3.2 Conception et mise en œuvre du projet sensible à la dimension de genre</b> .....	40
<b>3.3 Suivi et évaluation du projet sensible à la dimension de genre</b> .....	46
Fiche-conseils 3.1 : Liste de contrôle portant sur la conception et la mise en œuvre du projet .....	49
Fiche-conseils 3.2 : Indicateurs sensibles à la dimension de genre pour mesurer les progrès par rapport aux PSG et ODD .....	50
<b>4. FINANCEMENT DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE</b> .....	53
<b>4.1 Situation actuelle du financement pour aborder le genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État</b> .....	53
<b>4.2 Quels sont les outils en place ? Soutien du financement pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre.</b> .....	56

<b>4.3 Affectation et suivi du financement lié au genre dans les programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État</b> .....	59
Fiche-conseils 4.1 : Le New Deal et le financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité .....	62
Fiche-conseils 4.2 : Comment renforcer le soutien financier aux organisations de femmes dans les situations de conflit et de fragilité .....	63
<b>NOTES ET RÉFÉRENCES</b> .....	65
<b>ANNEXE : APERÇU DES CADRES STRATÉGIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL ET RÉGIONAL</b> .....	66

**LISTE DES ENCADRÉS**

Encadré 1. Comment est prise en considération la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État .....	9
Encadré 2. Faits en bref : Les ODD (objectifs de développement durable) .....	10
Encadré 3. Faits en bref : Le New Deal .....	10
Encadré 4. Faits en bref : Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrées aux femmes, à la paix et à la sécurité (Résolutions Femmes, Paix et Sécurité) .....	10
Encadré 5. Rendre l'invisible visible : ce qu'une perspective de genre peut nous permettre de voir .....	30
Encadré 6. Conseils pour élaborer des programmes sensibles à la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité .....	39
Encadré 7. Indicateurs d'alerte précoce spécifiques au genre .....	41
Encadré 8. Intégrer le genre dans la mise en œuvre du New Deal au niveau national : expériences d'OSC ..	46
Encadré 9. Défis en matière de suivi de la violence basée sur le genre .....	48
Encadré 10. L'instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité ..	58
Encadré 11. Principales leçons tirées de l'analyse « Gender-responsive budgeting in fragile and conflict-affected states: a review. ....	60

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1. Liens entre les objectifs ODD, les résultats PSG et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité .....	13
Tableau 2. Aperçu des principales conclusions des analyses 2015 sur le processus de paix et de sécurité ..	15
Tableau 3. Les points d'entrée en soutien de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre .....	16
Tableau 4. Prise en considération de la perspective de genre dans les outils d'analyse des conflits .....	26
Tableau 5. Prise en considération de la perspective de conflit dans les outils d'analyse de genre .....	31
Tableau 6. Surmonter les défis d'intégration du genre dans une analyse des conflits .....	32
Tableau 7. Données relatives aux indicateurs d'inégalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité ..	42
Tableau 8. Résultats de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre .....	43
Tableau 9. Comparaison des méthodes d'élaboration de programmes en faveur de l'égalité des sexes. ....	44
Tableau 10. Surmonter les défis d'intégration du genre dans le suivi et l'évaluation des situations de conflit et de fragilité .....	47
Tableau 11. Identifier et remédier au financement limité de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité .....	55
Tableau 12. Le marqueur de genre du Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU .....	60

# INTRODUCTION

## Quel est le but du manuel ?

Ce manuel a été conçu pour renforcer et soutenir le travail d'élaboration de stratégies et programmes des principaux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés par la consolidation de la paix et le renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité. Il leur offre un guide de référence et des conseils faciles à suivre sur la façon d'intégrer les questions de genre dans leur processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Les principaux objectifs du manuel sont les suivants :

- Mieux sensibiliser à la raison pour laquelle il est important de prendre la perspective de genre en considération et à la façon dont celle-ci peut favoriser les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ;
- Procéder à une synthèse des faits probants afin de mieux comprendre les principaux problèmes, politiques et principes liés au genre, à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité ;
- Informer sur le développement et la mise en œuvre de politiques plus sensibles à la dimension de genre dans le cadre de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité ;
- Fournir les outils nécessaires à l'intégration du genre à toutes les étapes du cycle du projet, de l'analyse à la conception du programme, en passant par le suivi et l'évaluation.
- Documenter des exemples de bonnes pratiques et d'élaboration efficaces en vue de promouvoir le partage des enseignements tirés.

## À qui s'adresse ce manuel ?

Le manuel est destiné à toutes les parties prenantes ayant pour mission de s'occuper des États fragiles et touchés par des conflits. Il s'adresse en particulier à ceux intervenant dans l'élaboration de programmes dans ces situations, mais d'un point de vue donateur ou gouvernement hôte. Les acteurs de la société civile peuvent également utiliser ce manuel dans le cadre de leur travail. Les chercheurs et les décideurs trouveront les sections sur les cadres politiques, les études de cas et les données récentes provenant de la documentation particulièrement utiles. Les outils et les fiches-conseils présentés dans ce manuel devraient s'appliquer à diverses situations et il est à espérer que les parties prenantes utiliseront et adapteront ce matériel pour renforcer la capacité et la connaissance au sein de leurs propres organisations et institutions.

## Contenu du manuel

Ce manuel est structuré en quatre sections, complétées par des fiches-conseils et deux annexes fournissant un aperçu des principaux cadres stratégiques, ainsi qu'une liste complète de ressources complémentaires pour orienter facilement les utilisateurs vers d'autres ouvrages et supports qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances des points sensibles. En résumé, le manuel couvre ce qui suit :

- 1. Le genre, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État : comprendre le cadre stratégique** Vue d'ensemble des raisons d'intégrer le genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État et brève analyse des cadres stratégiques les plus pertinents
- 2. Analyse des conflits spécifiques au genre** : Un aperçu des cadres susceptibles d'être utilisés pour aborder l'analyse politico-économique des conflits en prenant en considération le genre.
- 3. Conception, mise en œuvre, suivi et évaluation des projets sensibles à la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité** : Contribuer et donner des directives, étape par étape, quant à la collecte de données sensibles au genre, leur suivi et évaluation dans des situations de conflit et de fragilité.
- 4. Financement de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre** : Vue d'ensemble de la situation actuelle du financement des activités liées au genre dans les situations de conflit et de fragilité et directives sur les moyens de budgétiser les questions de genre et autres stratégies pour augmenter les ressources financières et techniques relatives à cette tâche.

Chaque section comporte également plusieurs fiches-conseils qui sont des résumés courts et concis aidant les utilisateurs à mettre en pratique les concepts et les outils présentés dans le manuel. Le manuel a été conçu de manière à ce que les utilisateurs puissent parcourir les sections qui les intéressent plus précisément et télécharger les fiches-conseils individuellement ou comme partie intégrante du manuel.

### **Comment utiliser le manuel ?**

- **À titre de guide de référence :** Meilleure compréhension des points sensibles ; synthèse des données et enseignements les plus récents sur ces points ; vue d'ensemble du contexte politique pertinent
- **À titre d'outil pratique :** Pour donner des directives à toutes les étapes du cycle de projet ; fiches-conseils et guide pratique pour réaliser l'analyse, la conception, le suivi et l'évaluation en respectant un processus sensible à la dimension de genre
- **À titre de ressource de formation et de renforcement des capacités :** Fournir les connaissances et les outils nécessaires pour améliorer la sensibilisation et la compréhension de ces problèmes et pour renforcer les compétences requises à la mise en pratique

# ABRÉVIATIONS

<b>AGE</b>	Groupe consultatif d'experts (pour l'analyse 2015 de l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies)
<b>BACP</b>	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
<b>CCP</b>	La Commission de consolidation de la paix (ONU)
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>CSPPS</b>	Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat
<b>DHS</b>	Enquêtes démographiques et de santé
<b>DNH</b>	Do No Harm (Ne pas nuire)
<b>FOCUS</b>	Les principes de la voie de sortie de la fragilité menée par les pays
<b>GAI</b>	Instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, et de l'aide humanitaire
<b>GGGI</b>	Indice mondial de l'écart entre les genres
<b>GRB</b>	Budgétisation sensible au genre
<b>g7+</b>	Groupe des états fragiles
<b>HIPPO</b>	Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix
<b>IDPS</b>	Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS)
<b>IIG</b>	Indice d'Inégalités de Genre
<b>INCAF</b>	Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité
<b>ISE</b>	Indice Institutions Sociales et Égalité homme-femme
<b>MGF/E</b>	Mutilations Génitales Féminines/Excision
<b>New Deal</b>	New Deal pour l'Engagement dans les États Fragiles
<b>OCDE-CAD</b>	Comité d'aide au développement de l'OCDE
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>OSCE</b>	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
<b>OTAN</b>	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>PAL</b>	Plans d'action locaux
<b>PAN</b>	Plans d'action nationaux
<b>7PAP</b>	Plan d'action en 7 points
<b>PBSO</b>	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
<b>PCNUAD</b>	Plan-Cadres des Nations Unies pour l'Aide au Développement
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PSGs</b>	Objectifs pour la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>TdC</b>	Théorie du Changement
<b>TRUST</b>	Les principes d'engagements pour des résultats
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UNSCR</b>	Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies
<b>VBC</b>	Violence basée sur le genre

# 1. LE GENRE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT : COMPRENDRE LE CADRE STRATÉGIQUE

## 1.1 La raison de son importance : contribuer à l'intégration du genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État

Au cours des vingt dernières années, la prise de conscience des différentes façons dont les conflits violents et la consolidation de la paix touchent les hommes et les femmes s'est peu à peu révélée, ainsi qu'une compréhension croissante des rôles, identités et relations qui influencent leur mode d'implication dans ces processus. Néanmoins, il y a un manque général de compréhension quant à la **raison** exacte pour laquelle il est important d'intégrer une perspective de genre. Définir une logique claire, des actions pratiques et les mesures concrètes à prendre contribuera à ne pas omettre des possibilités permettant de soutenir la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.

Voici les quatre raisons principales de l'importance d'intégrer la notion de genre dans les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État : Premièrement, **l'égalité des sexes et les droits des femmes sont des objectifs importants en soi**, car ils ont récemment été articulés dans l'objectif 5 des Objectifs de développement durable (ODD).<sup>1</sup> La consolidation de la paix et le renforcement de l'État sont des opportunités permettant de soutenir et de faire avancer les droits des femmes et l'égalité des sexes, en particulier au regard de la fluidité des espaces post-conflit et des possibilités qu'ils présentent de renégocier et restructurer les relations de force et de genre. Découlant de ce dernier, l'objectif ODD 16 sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives a des liens particulièrement forts avec l'objectif ODD 5.

Deuxièmement, il existe une valeur instrumentale à intégrer le genre à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État qui est confirmée par un **faisceau de preuves croissant que les interventions de consolidation de la paix et de renforcement de l'État peuvent être plus efficaces si elles sont sensibles au genre ou liées à la promotion de l'égalité des sexes**. Bien qu'il soit impossible de dégager un consensus net et précis sur la relation existant entre consolidation de la paix, renforcement de l'État et égalité des sexes, des données récentes ont apporté des exemples spécifiques de la façon dont ils peuvent se renforcer mutuellement et de la façon dont l'égalité des sexes contribue à instaurer une paix durable et des institutions gouvernementales inclusives et responsables. Les exemples suivants illustrent la manière dont un aspect d'une approche sensible à la dimension de genre – la participation des femmes – peut avoir un impact positif sur ces processus :<sup>2</sup>

- Inclusion politique : Selon une analyse statistique et des cas d'étude, lorsque des femmes sont activement impliquées dans les négociations de paix, les accords ont davantage de chance d'aboutir et d'être appliqués.<sup>3</sup>
- Réforme du secteur de la sécurité : La participation des femmes peut créer un appareil de sécurité plus fiable et légitime en apportant une diversité de qualifications et de compétences.<sup>4</sup>
- Autonomisation économique des femmes : Une analyse transnationale a révélé que les communautés touchées par un conflit qui étaient les plus aptes à se relever économiquement et à réduire la pauvreté étaient celles comportant un plus grand nombre de femmes ayant un niveau d'autonomie élevé.<sup>5</sup>
- Services de base et infrastructure : Cibler les femmes en tant que bénéficiaires des initiatives de développement d'infrastructures, transferts monétaires et biens et services subventionnés améliore l'efficacité globale de ces interventions, peut réduire la pauvreté sensible au genre et faciliter la cohésion socioéconomique.<sup>6</sup>

Troisièmement, **la prise en compte du genre améliore la responsabilité, l'inclusion et la légitimité**, qui sont des principes sous-jacents essentiels à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État. Si l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons avaient la possibilité de s'impliquer et de participer, alors il est plus que probable que ces processus couvriraient un éventail plus étendu de questions et seraient mieux conçus et ciblés pour répondre aux besoins de tous les membres de la société. Par ailleurs, les organisations de femmes ont prouvé qu'elles

jouaient un rôle de surveillance en suivant les actions gouvernementales et en obligeant les leaders à tenir leurs engagements dans divers secteurs ainsi qu'en soutenant la paix et en étant des agents de changement importants au niveau communautaire.

Enfin, appliquer une perspective de genre **apporte une dimension analytique importante aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État**. Elle peut souligner et cibler les inégalités structurelles et de force qui, sans cela, resteraient invisibles, en particulier l'impact des conflits et de la violence sur les rôles et les relations de genre. Une analyse de conflit qui est documentée par le genre peut aussi contribuer à une compréhension plus nuancée des différents besoins, vulnérabilités, capacités et opportunités des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans des situations de conflit (voir Section 2 de ce manuel pour de plus amples détails sur l'analyse de conflit spécifique au genre).

### **Encadré 1. Comment est prise en considération la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État**

- Les niveaux accrus de violence sexuelle et basée sur le genre limitent la mobilité des femmes et ont des effets négatifs sur leur santé, leur bien-être et leurs opportunités économiques et politiques
- Un conflit violent peut durcir une culture de masculinité violente et peut accroître la violence sexuelle envers les hommes et les garçons, les rendant vulnérables à la stigmatisation et à l'exclusion
- Dans des situations de conflit et de fragilité, la violence peut engendrer un durcissement de l'enrôlement des hommes dans les forces de combat et une hausse générale des taux de suicide chez les hommes et les garçons
- Les déplacements de la population civile peuvent éroder la cohésion sociale et détruire les différents réseaux sociaux sur lesquels se reposent beaucoup d'hommes et de femmes pour les aider à faire face et à s'adapter aux conséquences d'un conflit violent
- Les femmes et les filles doivent aussi souvent endosser de nouveaux rôles économiques pendant et après un conflit, mais qui sont en général mal rémunérés et offrent, dans le secteur informel, très peu d'opportunités d'autonomie économique durable
- L'exclusion courante des femmes des négociations de paix, des règlements et des stratégies de rétablissement post-conflit a été largement documentée, ce qui peut se traduire par un défaut d'inclure les priorités et les voix des femmes et donner lieu à des processus de consolidation de la paix moins inclusifs et moins équitables
- La destruction de l'infrastructure et l'interruption dans la fourniture des services peuvent également impacter de façon plus négative les femmes et les filles en raison de leurs responsabilités familiales

## **1.2 Le contexte politique : les objectifs de développement durable, le New Deal et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU**

Les objectifs de développement durable (ODD), le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU offrent collectivement un cadre stratégique complet pour aborder la consolidation de la paix et le renforcement de l'État en tenant mieux compte du genre.<sup>7</sup> Ils ont tous les trois des thèmes et priorités similaires et le fait de s'appuyer sur leurs synergies et buts communs présente des opportunités importantes pour rendre la consolidation de la paix et le renforcement de l'État plus durables, plus légitimes et plus efficaces.

### **1.2.1 Les objectifs de développement durable**

Les objectifs de développement durable (ODD) sont le cadre successeur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils reconnaissent que la paix et le développement durable sont reliés et soulignent le besoin de s'attaquer aux moteurs de la violence et de la fragilité. Le cadre du New Deal a joué un rôle important dans leur mise à l'ordre du jour des ODD et il demeure très approprié pour leur intégration dans les situations de conflit et de fragilité. Mettre en place des institutions fortes, mettre fin aux conflits, fournir des services de base, exploiter la croissance économique et soutenir la consolidation de la paix – toutes des dimensions du New Deal – joueront un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et la réalisation d'un développement durable dans tous les États fragiles et touchés par des conflits.

**Encadré 2. Faits en bref : Les ODD (objectifs de développement durable)**

Les ODD ont été approuvés par les États membres de l'ONU le 25 septembre 2015. Les 17 objectifs fixent la feuille de route pour éliminer la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et enrayer le changement climatique d'ici 2030.

Deux des ODD concernent tout particulièrement la consolidation de la paix et le renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre :

- ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Pour en savoir plus sur les ODD, consulter <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>

**1.2.2 New Deal pour l'engagement dans les États fragiles**

Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité de relever les défis de développement spécifiques qui affectent les situations de conflit et de fragilité. Environ 1,5 milliard de personnes vivent dans des pays où la violence, l'instabilité et la faiblesse de la gouvernance menacent leur sécurité et leurs moyens de subsistance. Ces pays reçoivent également une part croissante de l'aide internationale au développement, mais peu d'entre eux ont réussi à réaliser l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Face à l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les pays fragiles et touchés par des conflits et face à la nécessité de trouver de nouveaux outils et approches pour les relever, le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles a été adopté en décembre 2011.

**Encadré 3. Faits en bref : Le New Deal**

Le New Deal s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- Les cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État : la base pour l'avenir
- Les principes FOCUS : les approches par pays pour sortir de la fragilité
- Les principes TRUST : l'engagement de résultats fermes

Plus de 40 pays et organisations ont adhéré au New Deal, essentiellement des membres du G7+, un groupement volontaire de pays fragiles, et des membres du réseau international sur les situations de conflit et de fragilité du Comité d'aide au développement de l'OCDE (OCDE-CAD INCAF).

L'approche du New Deal est officiellement pilotée dans sept pays depuis 2012 et quatre autres pays mettent en place également des éléments sélectionnés du cadre. Le New Deal a fait l'objet d'un examen indépendant en 2015 et a connu un nouvel élan grâce à l'adoption de la Déclaration de Stockholm sur « Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation » en avril 2016.

Pour en savoir plus sur le New Deal, consulter <https://www.pbsdialogue.org/en/>

Le New Deal met l'accent sur le leadership national, l'appropriation locale et la collaboration pluri partenaires, et ses trois piliers visent à redéfinir le « *qui, quoi et comment* » de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. L'accent qui est mis sur le leadership national, l'appropriation locale et la collaboration pluri partenaires présente des points d'entrée afin de veiller à ce que des voix autres que celles des élites politiques et militaires, telles que celles des femmes, des représentants de la jeunesse et des groupes marginalisés, puissent se faire entendre, et qu'un espace soit créé en vue de parvenir à un agenda plus inclusif.

### 1.2.3 Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrées aux femmes, à la paix et à la sécurité

En juillet 2016, huit résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies abordant diverses dimensions de l'agenda consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité ont été adoptées. Collectivement, elles soulignent les différents impacts qu'un conflit violent a sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles, les contributions importantes que les femmes comme les hommes peuvent apporter pour une paix durable, et la valeur de leur participation pleine et égale dans la prise de décision et tous les aspects de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. Certaines des résolutions abordent des questions telles que reconnaître le besoin d'impliquer les hommes et les garçons dans les efforts de promotion des droits de la femme et de l'égalité des sexes ; les défis spécifiques à la violence sexuelle et basée sur le genre dans les situations de conflit et de fragilité ; l'importance de l'autonomisation économique des femmes et les liens entre sécurité, droits politiques, droits de l'homme et droits socioéconomiques ; et le rôle des institutions discriminatoires qui perpétuent l'inégalité des sexes.

#### **Encadré 4. Faits en bref : Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrées aux femmes, à la paix et à la sécurité (Résolutions Femmes, Paix et Sécurité)**

En juillet 2016, huit résolutions Femmes, Paix et Sécurité ont été adoptées : 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015)

Chaque résolution Femmes, Paix et Sécurité reconnaît et réaffirme les droits des femmes et l'égalité des sexes en tant que questions relatives aux questions de paix et de sécurité internationales et souligne les actions dans le cadre des « 4 P » : prévention des conflits, protection des femmes et des filles, participation des femmes et promotion d'une perspective de genre.

À ce jour, 63 pays ont adopté les Plans d'action nationaux (PAN) de la résolution 1325 qui définissent les priorités nationales et les plans de mise en œuvre pour l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, et seize autres PAN sont en cours de développement. Les donateurs de l'OCDE-CAD ont été les premiers à adopter les PAN, mais les États fragiles et touchés par des conflits sont maintenant de plus en plus nombreux à les mettre en place. Plusieurs organisations régionales comme l'OSCE, l'UA et l'OTAN disposent aussi de plans de mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité à l'échelon régional. Des groupes de la société civile ont aussi été très actifs dans la défense des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité et dans le suivi de la mise en application de leurs engagements par le gouvernement.

Pour en savoir plus sur les résolutions Femmes, Paix et Sécurité, consulter <http://www.peacewomen.org/who-implements> et <https://actionplans.inclusivesecurity.org>

Avant la résolution 1325, très peu d'attention était portée au besoin de veiller à la participation des femmes et à la prise en considération des questions de genre dans le contexte de paix et de sécurité. De plus, il n'existait aucun cadre sur lequel s'appuyer pour défendre ces points ou pour demander des comptes aux gouvernements ou à la communauté internationale. Bien que les progrès soient inégaux, certains domaines ont cependant bénéficié d'avancées concrètes et spécifiques suite à l'adoption des résolutions Femmes, Paix et Sécurité. Ils comprennent :

- La prévention de et la réponse à la violence sexuelle en cas de conflit
- Des réformes institutionnelles et politiques aux niveaux national, régional et international
- Des ressources financières et techniques accrues allouées aux questions traitées par les résolutions Femmes, Paix et Sécurité
- La mobilisation d'un mouvement fort et mondial des femmes sur les questions traitées par les résolutions Femmes, Paix et Sécurité

### 1.2.4 Relier les ODD, le New Deal et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité

Étant donné les réalités complexes des situations de conflit et de fragilité et les nombreux défis auxquels les acteurs internationaux et nationaux sont confrontés dans le soutien aux processus inclusifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, une approche complète englobant le cadre des ODD et le New Deal est nécessaire, ainsi que l'utilisation et le renforcement simultanés de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Une perspective de genre peut renforcer la mise en œuvre des ODD et du New Deal, et la convergence des questions et principes au sein des trois cadres stratégiques en soutien d'une vision de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensible à la dimension de genre constitue une excellente occasion d'accélérer la mise en application dans les trois agendas.

Lors de la 5<sup>e</sup> conférence mondiale du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS ou « le Dialogue »), les membres ont signé la Déclaration de Stockholm : Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation. Les engagements suivants des États membres dans cette Déclaration confirment l'importance de relier les cadres des ODD, du New Deal et des résolutions Femmes, Paix et Sécurité <sup>8</sup>:

- Utiliser les principes du New Deal pour atteindre les objectifs de développement durable dans les situations de conflit et de fragilité
- Renforcer et élargir les partenariats afin de mieux intervenir dans les conflits en constituant des coalitions plus larges, plus riches et plus efficaces en faveur de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État.
- Renforcer les approches de genre et la participation active des femmes à la consolidation de la paix en articulant la mise en œuvre du New Deal avec celle de la résolution 1325 et des résolutions connexes.
- Faire des efforts politiques et financiers concertés pour opérationnaliser et mettre en œuvre l'Agenda 2030 conformément aux principes du New Deal et en prenant en considération le contexte spécifique des pays en situation de fragilité.

Les ressources limitées et les difficultés croissantes que rencontrent nombre de pays en situation de conflit et de fragilité, notamment l'augmentation des inégalités de revenus, la montée de l'extrémisme violent, le changement climatique et les conflits dus aux ressources naturelles, nécessitent une action urgente et collective reconnaissant les diverses difficultés, priorités et capacités des différents groupes vivant dans ces conditions. Une perspective sensible à la dimension de genre et de conflit apporte des connaissances importantes et peut mettre en lumière les points d'entrée et opportunités envisageables pour mettre en place et faire évoluer les ODD, le New Deal et les résolutions Femmes, Paix et Sécurité.

Les trois agendas sont complémentaires et mutuellement renforcés et, ensemble, fournissent un cadre solide et cohérent permettant d'intégrer complètement les questions de genre et une analyse de genre dans tous les aspects de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. Les agendas comportent plusieurs similitudes en termes de contenu, de points principaux, de principes et de méthodes de travail. Le tableau ci-dessous illustre la façon dont l'agenda Femmes, Paix et Sécurité peut informer et renforcer les objectifs PSC, ce qui est amélioré ensuite par les objectifs ODD pertinents qui donnent un élan supplémentaire pour aborder ces questions clés.

**Tableau 1. Liens entre les objectifs ODD, les résultats PSG et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité**

RÉSULTATS DES PSG RAPPORTÉS PAR L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ	OBJECTIFS ODD PERTINENTS
<p><b>PSG 1 : Processus politique ouvert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une entente politique qui s'étend au-delà d'une entente inter-élites pour devenir un pacte sociétal qui inclut les femmes et aborde les questions de genre</li> <li>■ Les institutions soutiennent les droits des femmes et les femmes comme les hommes ont la possibilité de participer de manière significative à la prise de décision à tous les niveaux, y compris au travers de l'exercice d'une fonction publique</li> <li>■ La société civile et notamment les organisations de femmes sont impliquées activement dans les processus politiques formels et informels</li> </ul>	<p>ODD 16.7 : Assurer des prises de décision réactives, inclusives, participatives et représentatives à tous les niveaux</p> <p>ODD 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité</p>
<p><b>PSG 2 : Sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les réformes de sécurité traitent des besoins spécifiques au genre et de la vulnérabilité spécifique des femmes et des filles</li> <li>■ Soutien pour la participation pleine et significative des communautés, y compris les réseaux et les femmes leaders, dans la définition des priorités et dispositions de sécurité</li> <li>■ Comportement, efficacité et responsabilité améliorés des acteurs formels et informels de la sécurité, notamment concernant la protection des femmes</li> <li>■ Protection des droits des femmes et des filles et contre la violence sexuelle à leur égard dans les situations de conflit et de post-conflit</li> </ul>	<p>1.4 D'ici 2030, renforcer les capacités de résistance des pauvres et de ceux confrontés à des situations vulnérables et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux événements extrêmes liés au changement climatique et autres catastrophes et chocs économiques, sociaux et environnementaux</p> <p>5.2 Éliminer toute forme de violence à l'encontre des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées, y compris le trafic sexuel et tous autres types d'exploitation sexuelle</p> <p>16.1 Réduire considérablement toutes les formes de violence et les taux de mortalité partout dans le monde</p>
<p><b>PSG 3 : Justice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Toutes les doléances, injustices et violations, y compris la violence sexuelle et basée sur le genre, sont traitées par des processus de paix et de réconciliation</li> <li>■ Les mécanismes de justice formels sont accessibles, abordables et respectés et protègent les droits des femmes</li> <li>■ Les moyens traditionnels, non étatiques et informels d'adjudication et de résolution des litiges sont renforcés et s'alignent sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les droits des femmes</li> <li>■ Mettre fin à l'impunité et tenter une action contre toutes les formes de violence sexuelle et basée sur le genre</li> </ul>	<p>16.3 Promouvoir l'État de droit aux niveaux national et international et garantir partout un accès égal à la justice</p>
<p><b>PSG 4 : Fondements économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des offres d'emploi sont créées et réduisent l'incitation pour les jeunes en particulier de s'engager dans la violence et les conflits, et des solutions au problème d'accès des femmes à des postes officiels sont activement recherchées.</li> <li>■ Des financements sont alloués aux projets générateurs de revenus, dont certains à effet bénéfique immédiat, en particulier ceux en faveur des jeunes et des groupes marginalisés</li> <li>■ Les femmes constituent une cible prioritaire concernant l'implication dans les travaux communautaires et publics favorisant l'emploi, dans le cadre des programmes de relance économique</li> <li>■ La productivité agricole accrue et le développement du secteur privé national profitent aux femmes agriculteurs et entrepreneurs</li> </ul>	<p>10.2 D'ici 2030, habiliter et promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique de tous, quel que soit l'âge, le sexe, le handicap, l'origine nationale, ethnique ou sociale, la religion, la situation économique ou tout autre statut</p>
<p><b>PSG 5 : Revenus et services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des ressources sont levées, hiérarchisées et gérées d'une façon qui contribue à une prestation de service plus équitable, garantissant l'accès à ces services à ceux qui sont vulnérables et marginalisés</li> <li>■ Les obstacles spécifiques qui empêchent les femmes d'avoir accès aux services sont aplanis</li> <li>■ La gestion des finances publiques est saine et transparente, notamment au travers de la budgétisation sensible au genre</li> <li>■ Les ressources naturelles sont gérées d'une façon transparente qui profite à tous les membres de la société</li> </ul>	<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>

En termes de *principes et de méthodes de travail*, les trois agendas reflètent des valeurs et approches similaires qui devraient faciliter la collaboration entre les parties prenantes quant à leur mise en œuvre. Celles-ci comprennent :

- L'appropriation locale
- La spécificité du contexte
- Les approches globales
- Les partenariats divers
- Un financement souple et fiable.

### **1.3 Les mesures à prendre : s'appuyer sur les conclusions des analyses 2015 sur le processus de paix**

2015 a été une année de réflexion, d'évaluation et de recommandations prospectives sur les moyens de renforcer la réponse de la communauté internationale aux défis posés par les conflits violents et la fragilité. Deux analyses ont été effectuées sur les opérations de paix de l'ONU et l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU, ainsi qu'une étude globale approfondie de la mise en œuvre de la résolution 1325 et une analyse indépendante du New Deal. Collectivement, les quatre analyses ont réaffirmé l'importance de la participation des femmes à la relance économique, la légitimité politique et la cohésion sociale et souligné les efforts supplémentaires requis pour intégrer une approche sensible à la dimension de genre dans ces processus. Elles justifient la nécessité d'augmenter les ressources, l'engagement et la volonté politique en vue de soutenir la prévention des conflits, les interventions en faveur de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État ainsi que l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité.<sup>9</sup>

Le tableau ci-dessous présente les principales conclusions des quatre analyses qui identifient les moyens de renforcer la consolidation de la paix et le renforcement de l'État au travers de l'intégration d'une perspective de genre et l'engagement actif des femmes et des filles.



Des femmes locales, République centrafricaine (RCA)

**Tableau 2. Aperçu des principales conclusions des analyses 2015 sur le processus de paix et de sécurité**

	PRINCIPALES CONCLUSIONS
Rapport du groupe de personnalités de haut niveau sur les opérations de paix sur le thème <i>Unir nos forces pour la paix</i> : la politique, la coopération et les gens (HIPPO)	<p>Ce rapport met en lumière la nécessité de porter une plus grande attention à la prévention des conflits et identifie les quatre changements qui sont requis pour permettre aux opérations de maintien de la paix de l'ONU de relever les défis actuels : <i>une paix durable au travers de solutions politiques et pas seulement techniques et militaires ; les opérations de l'ONU doivent être adaptées au contexte ; des partenariats plus forts aux niveaux mondial et régional sont nécessaires ; et les efforts doivent être axés sur le terrain et les personnes.</i></p> <p>Plus précisément, concernant le genre, le rapport met en avant les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réaliser des processus d'analyse, de planification, de mise en œuvre, d'évaluation et de retrait de mission sensibles à la dimension de genre ;</li> <li>■ Intégrer une expertise de genre dans toutes les composantes d'une mission ;</li> <li>■ Améliorer le soutien politique, organique et technique, y compris celui de ONU-Femmes ainsi que celui reçu du Département des opérations de maintien de la paix et du Département des affaires politiques au siège.</li> </ul>
Le défi d'une paix durable : Rapport du Groupe consultatif d'experts pour l'analyse 2015 de l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies (AGE)	<p>Selon ce rapport, bien que l'objectif de maintenir une paix durable et de trouver les causes profondes de la violence soit une raison d'être essentielle de l'ONU, ses actions de consolidation de la paix souffrent d'un manque de priorités, de ressources et de reconnaissance. Tout comme le rapport HIPPO, il met l'accent sur la prévention des conflits et la nécessité d'approches intégrées à tous les niveaux stratégiques et opérationnels.</p> <p>Le rapport réaffirme l'importance de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de ses six résolutions subséquentes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la recommandation générale n° 30 sur les femmes dans la prévention des conflits, les situations de conflit et post-conflit, et le plan d'action en 7 points du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix. Plus précisément, il reconnaît que la discrimination et l'exclusion en période de conflit touchent les femmes d'une manière spécifique et empêchent leur pleine participation à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État. Il s'intéresse également à des questions telles que les liens entre les normes sociales et la violence contre les femmes, les tâches familiales non rémunérées des femmes, ainsi qu'au fait que la participation des femmes est cruciale à la relance économique, sociale et politique.</p> <p>Notamment, concernant le genre, le rapport présente les deux recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Secrétaire général devrait diriger le système de l'ONU afin d'accélérer les efforts visant à atteindre, puis à dépasser ses 15 % de « marqueur de genre » pour financer les approches de consolidation de la paix en faveur de l'égalité des sexes</li> <li>■ La Commission chargée de la consolidation de la paix devrait jouer un rôle particulier en incitant les leaders nationaux à s'engager à donner la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le cadre des priorités de consolidation de la paix nationales.</li> </ul>
Prévenir les conflits, transformer la justice, instaurer la paix : Une étude globale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies	<p>S'appuyant sur une recherche approfondie et des cas d'étude, l'étude globale couvre un éventail de points thématiques tels que la justice, le maintien de la paix et la participation économique. L'objectif général de l'étude était de souligner les exemples de bonnes pratiques, les lacunes et difficultés de mise en œuvre, ainsi que les tendances émergentes et les mesures prioritaires à prendre en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité. Les principales conclusions de l'étude globale sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une attention renouvelée à la prévention des conflits doit être une priorité, en mettant l'accent sur la démilitarisation</li> <li>■ La participation des femmes est essentielle à une paix durable, et les obstacles structurels et politiques doivent être aplanis</li> <li>■ Il est nécessaire de mieux comprendre et analyser les liens entre masculinités, militarisation et conflit violent ainsi que la façon dont ils affectent l'égalité des sexes dans les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État</li> <li>■ Des ressources financières adéquates doivent être allouées pour résoudre les questions de genre dans les situations de conflit et de fragilité, en termes d'élaboration de programmes en faveur des femmes et d'intégration d'une perspective de genre dans tous les secteurs de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État</li> <li>■ La lutte contre l'impunité et toutes les formes de violence à l'égard des femmes doit être renforcée et associée à la mise en œuvre de mesures de justice transformatrice</li> <li>■ Le financement devrait être axé sur les organisations de femmes, qui ont besoin d'être soutenues et habilitées pour instaurer la paix dans leurs communautés et au niveau national</li> </ul> <p>L'étude comporte près de 200 recommandations, dont la plupart concernent tout spécialement les diverses dimensions de la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, telles que la fourniture de services, les négociations de paix, la réforme du secteur de la sécurité et l'autonomisation économique. Le rapport reconnaît également que l'égalité des sexes et la participation des femmes sont essentielles à la réalisation du New Deal et souligne la nécessité de respecter l'objectif ODD 16 qui est de veiller à ce que les femmes et les filles bénéficient et participent dans une égale mesure aux mécanismes de mise en œuvre, de surveillance et de responsabilité des programmes liés aux ODD.</p>
Analyse indépendante du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles	<p>Cette analyse a révélé que le New Deal et les pays du groupe G7+ en particulier ont la possibilité d'apporter une contribution unique à la réalisation des ODD. Une aide plus cohérente, prévisible et opportune est requise de la part des partenaires internationaux et il convient de s'intéresser davantage aux processus politiques dans les situations de conflit et de fragilité pour déterminer le suivi à donner et la manière de le faire.</p> <p>Plus précisément, concernant le genre, l'analyse met en lumière les points suivants : L'attention portée à l'intégration de la dimension de genre et à la participation des femmes n'a pas été suffisante. Les aspects à améliorer comprennent la création de synergies avec des initiatives sensibles au genre existantes, tels que les Plans d'action nationaux en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité. L'analyse de genre dans la consolidation de la paix devrait constituer un aspect prioritaire pour les investissements futurs dans la recherche et la génération de connaissances, en particulier concernant la signification de l'inclusion et son mode de soutien.</p>

La communauté internationale cherchant à s'appuyer sur les conclusions et les recommandations présentées dans ces quatre rapports, il est possible d'identifier un certain nombre d'actions à court et long terme susceptibles de soutenir un processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État plus sensible à la dimension de genre ainsi que la mise en œuvre pleine et entière des trois cadres stratégiques.

**Tableau 3. Les points d'entrée en soutien de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre**

	OPPORTUNITÉS À COURT TERME	ACTIONS STRATÉGIQUES À LONG TERME
<b>Recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entreprendre une analyse de genre de la phase pilote du New Deal</li> <li>■ Réaliser des études de cas pour comprendre les priorités premières des objectifs ODD 5 et ODD 16 en termes de traitement de l'inégalité entre les sexes dans les situations de conflit et de fragilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmenter les investissements dans les évaluations d'impact des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre</li> <li>■ Développer un réseau de recherche sur le genre et la consolidation de la paix/le renforcement de l'État qui regroupe des chercheurs basés dans les pays du Nord et ceux du Sud</li> </ul>
<b>Élaboration des programmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sélectionner un pays pour piloter une approche du New Deal tenant compte de la dimension de genre</li> <li>■ Analyse de genre et des conflits dans les plans nationaux pour une mise en œuvre des objectifs ODD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutenir l'intégration complète d'une perspective de genre dans tous les programmes devant être mis en place dans les situations de conflit et de fragilité par les donateurs OCDE-CAD</li> </ul>
<b>Plaidoyer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mettre les questions de genre à l'ordre du jour des entretiens sur les ODD et des réunions de l'IDPS</li> <li>■ Utiliser le débat annuel du Conseil de sécurité sur la résolution 1325 pour se concentrer sur les liens entre le genre et la consolidation de la paix/le renforcement de l'État, et relier à la mise en œuvre des ODD et du New Deal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Planifier une campagne de sensibilisation au genre dans les situations de conflit et de fragilité en 2020 (résolution 1325 +20 et 5 ans dans les objectifs ODD)</li> </ul>

**FICHE-CONSEILS 1.1 : COMPRENDRE LES LIENS ENTRE L'INÉGALITÉ DES SEXES, LA FRAGILITÉ ET LES ODD**

Étant donné la multitude des questions qui demandent à être prise en compte dans l'Agenda 2030, il est vital d'avoir un argumentaire clair et solide sur la raison pour laquelle l'inégalité des sexes et la fragilité doivent représenter à présent une priorité. Cette vue d'ensemble présente un bref résumé des diverses possibilités d'interactions entre l'inégalité des sexes et la fragilité, susceptibles de compromettre les progrès au niveau de chacun des 17 Objectifs de développement durable. Comprendre ces liens peut aider les parties prenantes à identifier les risques et les défis liés à la conception de meilleurs programmes et à une attention plus explicite de l'interaction complexe entre inégalité et fragilité et les perspectives de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

OBJECTIFS ODD	RELATIONS ENTRE INÉGALITÉ DES SEXES ET FRAGILITÉ ET LA RÉALISATION DES OBJECTIFS ODD
Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ À l'échelle mondiale, la pauvreté touche plus les femmes que les hommes</li> <li>■ Le conflit peut faire suite à un changement de dynamique de genre dans les ménages et rendre les femmes comme les hommes plus vulnérables à la pauvreté</li> <li>■ Le manque d'accès aux droits fonciers des femmes exacerbe leur insécurité économique</li> </ul>
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lorsque les ménages sont touchés par la crise, la charge de s'occuper de l'insécurité alimentaire accrue revient en général aux femmes, qui bien souvent se privent de nourriture en premier</li> <li>■ Les femmes jouent un rôle majeur dans la production agricole mais leur accès à la terre et aux autres biens productifs est souvent contesté après un conflit, limitant leur contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire</li> </ul>
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La destruction des infrastructures et l'arrêt des services qui se produisent en période de conflit ont un impact négatif sur les soins de santé sexuelle et reproductive des femmes</li> <li>■ Le taux de mortalité maternelle est souvent plus élevé dans les situations de conflit et de fragilité : en 2008, les huit pays affichant le taux de mortalité maternelle le plus élevé étaient soit en conflit ou sortant d'un conflit.</li> <li>■ Les niveaux élevés de violence sexuelle en période de conflit peuvent exacerber la propagation du VIH/SIDA, les femmes et les filles et certains groupes d'hommes étant particulièrement vulnérables</li> <li>■ L'accès limité aux soins de santé en raison de déplacement ou de destruction des infrastructures peut accroître la vulnérabilité aux maladies</li> <li>■ Les hommes et les garçons courent un risque élevé d'être blessés voire tués en période de conflit violent</li> </ul>
Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bien que globalement la parité entre les sexes existe désormais dans l'enseignement primaire, dans les situations de conflit et de fragilité les filles, plus que les garçons, demeurent dans l'ensemble exclu du système scolaire</li> <li>■ L'absence de possibilités d'éducation peut engendrer une situation de conflit, en particulier de violence parmi les jeunes hommes</li> <li>■ Le risque exacerbé de violence sexuelle pendant et après un conflit peut empêcher les filles d'avoir accès à l'éducation</li> <li>■ La scolarisation est souvent irrégulière chez les garçons et les jeunes hommes en raison d'enlèvement ou d'implication dans les forces combattantes ; ce qui peut avoir un effet négatif sur leur aptitude de réinsertion dans la société</li> <li>■ Dans certains conflits, les filles scolarisées peuvent être des cibles de la violence</li> <li>■ La pauvreté accrue associée à un conflit peut amener davantage de filles à quitter l'école pour contribuer aux responsabilités domestiques ou aux tâches génératrices de revenus</li> <li>■ Le manque d'éducation des filles a des répercussions en termes de perspectives d'emploi, de santé familiale et de bien-être et d'implication dans la vie publique</li> </ul>
<b>Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>	
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les installations d'assainissement et la disponibilité des services d'alimentation en eau peuvent se détériorer en période de conflit, augmentant les risques liés à la santé et la sécurité, en particulier pour les femmes et les filles</li> <li>■ Les femmes et les filles sont particulièrement exposées au risque de violence sexuelle en allant chercher de l'eau</li> </ul>
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La vulnérabilité des femmes et des filles à la violence sexuelle peut augmenter quand elles doivent faire de longs trajets pour ramasser du bois, et les risques peuvent être encore plus grands dans les zones entourant les camps de réfugiés et de personnes déplacées</li> <li>■ Les déplacements dus à un conflit peuvent exacerber la dépendance aux combustibles rudimentaires pour cuisiner, ce qui provoque des effets négatifs sur la santé des femmes et des filles</li> </ul>
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les femmes ont tendance à être engagées dans le secteur informel ou des emplois vulnérables, en particulier dans les situations de conflit et de fragilité, ce qui impacte négativement leur capacité d'obtenir des moyens de subsistance durables</li> <li>■ Souvent, les femmes et les filles doivent assumer des tâches familiales non rémunérées, qui peuvent être rendues plus difficiles en période de conflit et de déplacement</li> <li>■ Le manque d'emplois pour les hommes (en particulier les jeunes et les groupes marginalisés) peut les inciter à se livrer à des actes de violence</li> <li>■ Les programmes de relance économique peuvent présenter une occasion de soutenir la croissance économique, mais ils ciblent rarement les femmes</li> <li>■ Un conflit peut entraîner un changement des rôles et relations de genre dans la famille en termes d'emploi, de génération de revenus et de prise de décision économique et qui, s'il n'est pas reconnu, peut entraver l'engagement effectif des hommes et des femmes dans les activités économiques productives</li> </ul>
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un conflit peut entraîner la destruction des infrastructures et rendre ainsi l'accès difficile aux services de base, ce qui peut avoir un impact plus négatif sur les femmes et les enfants</li> <li>■ Les femmes sont très sous-représentées dans le secteur technologique et n'ont pas de perspectives d'emploi dans les domaines de la recherche et de l'innovation</li> </ul>
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La discrimination basée sur le genre peut rendre les femmes et les filles plus vulnérables aux disparités et inégalités, qui sont pour la plupart accentuées dans les situations de conflit et de fragilité</li> <li>■ Les femmes et les filles restent sous-représentées dans les sphères politiques et économiques, dans les situations de conflit et de fragilité</li> </ul>

OBJECTIFS ODD	RELATIONS ENTRE INÉGALITÉ DES SEXES ET FRAGILITÉ ET LA RÉALISATION DES OBJECTIFS ODD
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En période de conflit, les environnements urbains peuvent être particulièrement dangereux pour les femmes et les filles car elles y sont plus exposées au risque de violence sexuelle</li> <li>■ Si les femmes et les filles ne sont pas impliquées dans la planification urbaine, alors elles risquent de ne pas profiter des infrastructures ni d'avoir accès aux services</li> </ul>
Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En raison d'obstacles juridiques ou sociaux, l'accès des femmes à la propriété est généralement limité. Cette situation est souvent exacerbée en période de conflit car elles n'ont alors plus accès aux technologies et ressources dont elles ont besoin pour atteindre des niveaux de consommation et de production durables</li> </ul>
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En raison de leurs responsabilités domestiques, les femmes et les filles sont particulièrement touchées par les changements climatiques et le manque d'accès aux ressources naturelles</li> <li>■ Les changements intervenant dans les moyens de subsistance peuvent avoir des effets néfastes sur les hommes qui sont alors dans l'impossibilité de faire vivre leurs familles selon ce que la société attend d'eux</li> <li>■ Les catastrophes telles que sécheresses, inondations et ouragans ont souvent une incidence selon le sexe ; par exemple, ils tuent davantage de femmes que d'hommes ou davantage d'hommes que de femmes suivant le rôle qui leur est assigné</li> </ul>
Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les femmes constituent la majorité des effectifs travaillant dans de grandes entreprises d'aquaculture, bien souvent à des postes peu qualifiés, peu rémunérés et sont employées de façon irrégulière et saisonnière dans le traitement, le conditionnement et la commercialisation</li> <li>■ Les femmes sont confrontées aux risques de dégradation des océans, avec moins de choix en termes de moyens de subsistance et plus démunies pour lutter contre la perte des ressources naturelles</li> </ul>
Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les femmes sont souvent chargées de composer avec les insuffisances en alimentation et combustible. Les femmes représentent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement et sont celles qui souvent collectent les ressources, comme le bois pour chauffer, les aliments sauvages et les herbes médicinales</li> <li>■ Les droits fonciers limités des femmes réduisent leur capacité à s'adapter aux pertes ou à prendre des décisions quant au mode d'utilisation des terres</li> </ul>
<b>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>	
Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Malgré l'engagement des Nations Unies d'allouer 15 % du financement de la consolidation de la paix à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes, l'absence d'analyse de genre et de prise en compte des besoins des femmes dans certains budgets se fait sentir, notamment la relance économique, l'infrastructure, la sécurité et l'État de droit.</li> <li>■ La dimension d'égalité des sexes est seulement intégrée dans 20 % de l'aide allouée à la paix et la sécurité dans les États fragiles</li> </ul>

### FICHE-CONSEILS 1.2 : RECHERCHE ET ÉLÉMENTS PROBANTS UNISSANT L'ÉGALITÉ DES SEXES, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT

Il existe de plus en plus d'éléments probants sur les liens entre l'égalité des sexes, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Bien qu'elle soit encore à un stade embryonnaire, cette base de documentation illustre la valeur ajoutée des approches sensibles à la dimension de genre et fournit une raison valable de les intégrer dans tous les objectifs PSG. Il reste une marge importante pour augmenter les investissements dans la recherche en vue d'enrichir la base d'éléments probants et les connaissances en matière de moyens efficaces pour mieux élaborer les programmes en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité. Il faudrait au moins une génération pour que l'évolution dans les rôles de genre, les relations et les identités devienne évidente ou ait un impact, tout comme les transformations nécessaires pour construire une société pacifique, ouverte et stable peut prendre des décennies. Il existe également divers facteurs politiques, économiques et sociaux en jeu dans les situations de conflit et de fragilité qui rendent extrêmement difficile l'identification des « moyens efficaces » en termes d'intégration de l'égalité des sexes dans le processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Le tableau ci-dessous présente quelques sources à consulter lors du développement d'idées pour un nouveau projet, la rédaction d'une théorie du changement ou un nouvel engagement stratégique, ou pour chercher à améliorer et renforcer l'élaboration de programmes en soutien de l'égalité des sexes dans les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Ces sources varient en style, contenu et méthodologie, mais comportent toutes des éléments probants et études de cas utiles. Certaines fournissent également des recommandations sur les mesures stratégiques que les différentes parties prenantes pourraient prendre. Les sources citées dans ce tableau ne doivent pas être considérées comme exhaustives et nombre d'entre elles font référence à d'autres sources qui peuvent aussi être consultées si une recherche plus approfondie est requise.

<p><b>Intégrer la perspective de genre dans l'analyse des conflits</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Browne, Evie (2014) « Gender in Political Economy Analysis » (Le genre dans l'analyse de l'économie politique), GSDRC Helpdesk Report. Birmingham : GSDRC.</li> <li>■ Conciliation Resources (2015) « Gender and Conflict Analysis Toolkit for Peacebuilders » (Référentiel d'analyse de genre et des conflits destiné aux bâtisseurs de paix) Londres : Conciliation Resources.</li> <li>■ Saferworld (2016) « Gender Analysis of Conflict: A Toolkit » (Analyse de genre et des conflits : un référentiel). Londres : Saferworld</li> <li>■ Wright, Hannah (2014) « Masculinities, conflict and peacebuilding: perspectives on men through a gender lens » (Masculinités, conflit et consolidation de la paix : perspectives des hommes dans une optique de genre). Londres : Saferworld</li> </ul>
<p><b>Consolidation de la paix et renforcement de l'État (général)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Castillejo, Clare (2010) Construire un État qui fonctionne pour les femmes : Intégrer la perspective de genre dans le renforcement de l'État après un conflit. Madrid : FRIDE</li> <li>■ Cordaid (2012) « Intégrer la perspective de genre dans le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles ». La Haye : Cordaid</li> <li>■ Domingo et al. (2013) « Assessment of the Evidence of Links between Gender Equality, Peacebuilding and Statebuilding » (Évaluation des données relatives aux liens entre l'égalité des sexes, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État). Analyse documentaire. Londres : ODI.</li> <li>■ Domingo, Pilar et Holmes, Rebecca (2013) L'égalité des sexes dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Londres : ODI.</li> <li>■ International Alert et Women Waging Peace (2004) « Inclusive Security, Sustainable Peace: A toolkit for advocacy and action » (Sécurité inclusive, Paix durable : un référentiel en faveur du plaidoyer et de l'action). Londres/Washington, DC : International Alert et Women Waging Peace.</li> <li>■ OCDE (2013) « Genre et renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit ou de fragilité ». Paris : OCDE.</li> <li>■ ONU-Femmes (2015) « Prévenir les conflits, transformer la justice, instaurer la paix : Une étude globale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ». New York : ONU-Femmes.</li> <li>■ ONU-Femmes (2012) « Recueil d'informations consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité ». New York : ONU-Femmes.</li> </ul>
<p><b>Processus politique ouvert</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Castillejo, Clare (2012) « Gender, fragility and the politics of statebuilding » (Genre, fragilité et la politique de renforcement de l'État). Oslo : NOREF.</li> <li>■ Castillo Diaz, Pablo et Simon Tordjman (2012) « Participation des femmes aux négociations de paix : Présence et influence », dans le Recueil d'informations d'ONU-Femmes consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité (ONU-Femmes, 2012)</li> <li>■ O'Reilly, Marie, Andrea Ó Súilleabháin, et Thania Paffenholz (2015) « Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes » (Repenser la construction de la paix : le rôle des femmes dans les processus). New York : Institut international pour la paix.</li> <li>■ Paffenholz, Thania et al. (2015) « Making Women Count: Assessing Women's Inclusion and Influence on the Quality and Sustainability of Peace Negotiations and Implementation » (Comptez sur les femmes : évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes sur la qualité et la viabilité des négociations de paix et leur mise en œuvre). Genève : Institut universitaire de Genève, Centre sur le développement des conflits et la consolidation de la paix</li> </ul>
<p><b>Sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ DCAF (2008) Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS. Genève : DCAF.</li> <li>■ UNIFEM. (2010). « Addressing Conflict-Related Sexual Violence – An Analytical Inventory of Peacekeeping Practice » (Règlement des conflits liés à la violence sexuelle - Un inventaire analytique des pratiques de maintien de la paix). UNIFEM, Département des Opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, UNIFEM, New York</li> </ul>
<p><b>Justice</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ONU-Femmes (2011) « Progress of the World's Women: In Pursuit of Justice. » (La progression des femmes dans le monde : en quête de justice) New York : ONU-Femmes.</li> <li>■ Valji, N., en collaboration avec Sigsworth, R. et Goetz, A. M. (2010). « A Window of Opportunity: Making Transitional Justice Work for Women » (Une fenêtre d'opportunité ? Faire de la justice transitionnelle une réussite pour les femmes). New York : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</li> </ul>
<p><b>Fondements économiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Justino, P. (2012) « Women working for recovery: The impact of female employment on family and community welfare after conflict » (Participation des femmes au relèvement : L'impact de l'emploi féminin sur le bien-être familial et communautaire après un conflit). New York : ONU-Femmes.</li> <li>■ UNDP (2010) « Price of peace: Financing for gender equality in post-conflict reconstruction » (Le prix de la paix : Financer l'égalité des sexes dans la phase de reconstruction après un conflit). New York : Programme de développement des Nations Unies.</li> <li>■ ONU-Femmes (2012) Ce que veulent les femmes : Planification et financement pour une consolidation de la paix tenant compte des questions de genre. New York : ONU-Femmes</li> </ul>
<p><b>Revenus et services</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Holmes, Rebecca et al. « Gender-responsive budgeting in fragile and conflict-affected states: a review » (Budgétisation sensible au genre dans les États en situation de conflit ou fragiles : analyse) Londres : Secure Livelihoods Research Consortium</li> </ul>

### FICHE-CONSEILS 1.3 : POINTS D'ENTRÉE POUR INTÉGRER LE GENRE AUX PROCESSUS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL

Pour avoir le plus d'impact, les questions de genre doivent être intégrées aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État au niveau national. Ceci ne requiert pas nécessairement des quantités conséquentes de ressources financières ou humaines supplémentaires ni n'oblige à développer de nouveaux mécanismes et stratégies, mais demande seulement une approche stratégique, souple et réactive. Il existe déjà plusieurs possibilités d'améliorer la consolidation de la paix et le renforcement de l'État en y intégrant une perspective de genre, ou de les stimuler en s'appuyant sur des politiques ou programmes tenant compte de la question de genre. Cette fiche-conseils donne quelques suggestions pratiques et points d'entrée pour s'appuyer sur les processus et les mécanismes en place au niveau national dans les situations de conflit et de fragilité, dans deux domaines : l'élaboration des politiques et la mise en réseau, et les partenariats.

#### Élaboration des politiques et analyse

Quand des pays émergent d'une situation de conflit et de fragilité, de nouvelles politiques, lois et constitutions sont souvent rédigées par les acteurs locaux avec le soutien de la communauté internationale dans le cadre du processus de consolidation de la paix. Ceci peut fournir un point d'entrée important pour intégrer une perspective de genre et dénoncer les politiques et pratiques discriminatoires. Bien souvent, il existe déjà des initiatives ou politiques en faveur des femmes en place au niveau national qui pourraient venir alimenter de nouvelles réformes, mais ceci nécessite des efforts spécifiques pour assurer la coordination et la cohérence parmi les principaux acteurs.

- **Fournir une capacité d'analyse de genre dans la phase de planification post-conflit :** La recherche montre que l'analyse de genre est rarement réalisée pendant les processus de budgétisation, financement et de planification post-conflit, et les organisations féminines nationales ne sont pas impliquées ou n'ont pas la capacité d'y participer activement (voir Section 4.2). Cependant, l'intégration de la perspective de genre à ce stade pourrait permettre aux processus subséquents de tenir compte et de traiter les différents besoins, capacités et priorités des hommes et des femmes, et garantir que les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ne causent aucun préjudice et que tous les acteurs intègrent l'aspect des inégalités de genres dans l'élaboration des programmes. Les donateurs peuvent la soutenir en finançant des plans de formation et de renforcement des capacités en analyse de genre et des conflits à l'intention des acteurs locaux, ainsi qu'en apportant une expertise externe en fonction de la demande.
- **S'appuyer sur les Plans d'action nationaux de la Résolution 1325 :** Il n'est pas toujours nécessaire de réaliser une analyse de genre à partir de rien. Quand ils existent, les PAN contiennent des données, priorités et recommandations susceptibles d'être intégrées directement dans d'autres politiques nationales (plans nationaux de mise en œuvre des objectifs ODD, pactes de consolidation de la paix, stratégies de réduction de la pauvreté, le cadre d'aide au développement des Nations Unies, etc.). Ils sont également souvent développés au travers d'une consultation approfondie avec des OSC et des femmes touchées par un conflit, et ils impliquent un large éventail d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, contribuant à la légitimité et la propriété. Établir des liens solides entre les PAN et les autres cadres post-conflit pourrait faciliter la cohérence entre les ODD, le New Deal et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et la création de plans communs de mise en œuvre et de surveillance entre eux pourrait aussi faciliter la collecte des données et la budgétisation.
- **Rapports nationaux sur les engagements mondiaux :** Les rapports des pays en situation de conflit et de fragilité sur les divers engagements mondiaux qu'ils ont signés en vue de favoriser un plaidoyer et un dialogue politique de haut niveau sur les questions relatives au genre, à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État. Les processus pertinents incluent les ODD, la CEDEF (principalement la recommandation générale n° 30), les rapports annuels sur les résolutions Femmes, Paix et Sécurité et le New Deal.

#### Mise en réseau et partenariats

La création de processus inclusifs est une composante primordiale de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. Il est donc important de les utiliser comme une occasion d'impliquer un large éventail d'acteurs et de développer des coalitions et des liens entre différents groupes, en particulier les agents du changement qui pourraient jouer un rôle dans l'évolution et

le soutien de l'égalité des sexes. En réalité, il existe très peu d'interaction entre ceux travaillant sur les questions de genre ou de droits des femmes et ceux travaillant sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, au niveau de l'élaboration des politiques et des programmes, et cela malgré leurs intérêts, objectifs et défis communs. La question de savoir qui impliquer et qui sont les parties prenantes concernées variera en fonction du contexte. En voici quelques exemples :

- **Acteurs au sein des structures gouvernementales** : La coopération s'effectue avec les principaux ministères de tutelle, notamment : le ministère des Finances, le ministère des Affaires intérieures/de l'Intérieur, le ministère de la Justice, le ministère de l'Égalité des Sexes/ de la Femme, le ministère des Affaires étrangères. Il est également important d'inclure des représentants de toutes les commissions ou organes pertinents (commissions de vérité et de réconciliation, commissions de la réforme constitutionnelle et électorale, organes de défense des droits de l'homme, commissions de la réforme de la gouvernance ou anti-corrruption, etc.).
- **Société civile** : Les réseaux et organisations de femmes, les instituts universitaires et de recherche centrés sur les questions de paix et de sécurité et/ou les droits des femmes et l'égalité des sexes, les OSC centrées sur la paix et la sécurité, les groupes de jeunes, les médias, etc.
- **Acteurs extérieurs** : Le personnel des organismes donateurs (au niveau national et du siège), l'agence des Nations Unies et les représentants des autres organisations multilatérales, ONG internationales, etc.

La création de partenariats et d'opportunités d'information/de partage entre les différents groupes est essentielle pour intégrer la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Ceci pourrait se réaliser par le biais de divers mécanismes, notamment :

- Des groupes de travail thématique formels et informels sur le genre et couvrant différentes situations de conflit et de fragilité ;
- La création de forums en ligne ou la diffusion de brefs exposés pour partager des exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'intégration de la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ;
- Le développement de stratégies conjointes au niveau national visant à apporter des mesures ou directives sur l'intégration de la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État et que les intervenants peuvent partager ;
- Créer des réseaux entre les institutions et organisations du Sud et du Nord afin qu'elles puissent collaborer et partager les connaissances sur l'intégration de la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.

### **Étude de cas : Intégration de la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État au niveau local en « localisant » la résolution 1325**

L'objectif du programme « Localisation of UNSCR 1325 and 1820 » du Global Network of Women Peacebuilders (GNWP) est d'intégrer les résolutions Femmes, Paix et Sécurité aux plans de développement communautaire, de garantir qu'ils informent l'élaboration d'une législation locale et de développer des Plans d'action locaux (PAL) basés sur la Résolution 1325. Ceci garantit une appropriation et une participation locales à la mise en œuvre des PAN et qu'ils correspondent aux réalités locales.

Le programme de localisation est une approche ascendante de l'élaboration des politiques, fondée sur les personnes, qui va au-delà de l'adoption d'une loi au niveau local car il garantit l'alignement et l'harmonisation des politiques locales, nationales, régionales et internationales et des stratégies communautaires en vue d'assurer l'appropriation, la participation et les liens entre les communautés, les organisations de la société civile et le gouvernement à l'échelle locale. Il est actuellement mis en place dans 11 pays, convoque un large éventail de parties prenantes comprenant des gouverneurs, des maires, des doyens de la communauté, des chefs suprêmes et autres dirigeants des communautés autochtones, des chefs religieux, des leaders féminins, des leaders de la jeunesse, des enseignants, des officiers militaires et officiers de police locaux.

Le programme de localisation est « le comment » de la mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité et offre un moyen stratégique de relier cet agenda à la mise en œuvre des ODD et du New Deal. Ses répercussions concrètes comprennent, entre autres, l'adoption de PAL dans cinq districts en Ouganda, ce qui a contribué ainsi à réduire les cas de violence sexuelle et basée sur le genre. Aux Philippines, Quezon, la municipalité de Real, a affecté 50 % des postes administratifs à des femmes, et la province de Kalinga a intégré quatre femmes au Bodong, un conseil de paix centenaire composé de 24 membres qui était jusqu'alors réservé aux hommes.

En l'absence d'un PAN en Colombie, les participants à ce programme ont rédigé des plans d'action départementaux, municipaux et sectoriels basés sur les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les organisations de femmes ont également élaboré un « agenda des femmes » qu'elles ont présenté aux officiels locaux nouvellement élus en 2015. L'agenda des femmes et les plans d'action locaux sont intégrés aux processus de planification du développement local. En outre, le GNWP a dirigé ses premiers ateliers de localisation destinés aux dirigeants des communautés autochtones en Colombie et qui leur ont permis d'aborder les questions d'intégration des femmes, de la paix et de la sécurité dans leur plan local très spécifique appelé *planes de vida*. La stratégie de localisation du GNWP est perçue par les autorités locales et nationales et la société civile colombiennes comme un moyen efficace de mise en œuvre de l'accord de paix soulignant, en outre, l'occasion offerte par ces processus de faire avancer de façon plus générale non seulement les priorités Femmes, Paix et Sécurité, mais aussi la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.

## 2. ANALYSE DES CONFLITS SPÉCIFIQUES AU GENRE

### 2.1 Quel est le but d'une analyse des conflits ?

L'analyse des conflits est vitale pour élaborer des programmes efficaces, durables et bien ciblés et elle doit comporter une analyse des rapports de force. L'application d'une optique de genre permet de tenir compte et de comprendre les normes et les structures de pouvoir entre les sexes, et de saisir aussi les différentes façons dont les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont touchés et influencés par la situation de conflit et de fragilité.

Comme souligné dans la Déclaration de Paris, le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles et les nombreux autres engagements internationaux, le contexte doit servir de point de départ concernant toutes les interventions. Il est essentiel de comprendre les différents acteurs, structures, dynamiques et facteurs en jeu dans les situations de conflit et de fragilité pour pouvoir concevoir et mettre en œuvre des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État efficaces. De solides cadres analytiques peuvent aider les parties prenantes à identifier et comprendre les causes profondes, les facteurs déclencheurs, la dynamique et les schémas pouvant conduire à un conflit violent et influencer sur les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Ils peuvent aussi contribuer à concevoir des interventions parfaitement ciblées. L'analyse des conflits répond à plusieurs objectifs, notamment :

- Un exercice pratique pour comprendre le contexte et le vécu d'un conflit
- Un moyen d'identifier et de révéler la dynamique à l'origine du conflit
- Un moyen de comprendre les perspectives des différents intervenants dans un conflit

Mais surtout, elle doit être considérée comme un processus stratégique ouvert permettant d'identifier les points d'entrée pour réagir aux et atténuer les causes profondes d'un conflit, et aussi gérer ses répercussions sur la population et les institutions dans les pays en situation de conflit et de fragilité. En matière d'analyse des conflits, les méthodes appliquées varient selon les organisations et de nouveaux outils sont constamment développés et adaptés pour être utilisés en fonction de l'évolution et en tenant compte de ce qui motive le changement, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Elles peuvent inclure une analyse d'économie politique, des évaluations du contexte ou des risques, une analyse du conflit, une analyse de la gouvernance ou d'autres outils.

Il existe également des outils sophistiqués qui ciblent les différents aspects et approches du genre et de l'exclusion sociale. Bien qu'ils concernent pour la plupart les situations de conflit et de fragilité, en général ils ne sont pas spécifiquement destinés à une utilisation dans ces contextes. Néanmoins, ils peuvent apporter une optique précieuse garantissant l'intégration d'une perspective de genre et soutenant une participation inclusive dans le processus analytique destiné à élaborer et développer des politiques et programmes dans les situations de conflit et de fragilité.

Les parties prenantes ont donc davantage d'outils d'analyse de genre et des conflits à leur disposition pour permettre aux acteurs de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État d'acquiescer une compréhension plus nuancée de la dynamique de pouvoir en jeu dans ces contextes, et d'être en mesure de concevoir des solutions à l'échelle locale et une approche de l'élaboration des programmes spécifique au contexte qui repose sur la sensibilité des conflits, sans aucun préjudice.

### 2.2 En quoi consiste une analyse des conflits spécifiques au genre et pourquoi en avons-nous besoin ?

Omettre d'intégrer explicitement la dynamique des conflits et de la violence spécifique au genre ne signifie pas que les actions de consolidation de la paix et de renforcement de l'État seront neutres sur le plan du genre, car même si elle n'est pas reconnue cette dynamique aura néanmoins une influence sur le résultat. Afin d'éviter de mal faire et de veiller à ce que l'élaboration des programmes ne laisse pas de côté la discrimination ou l'inégalité, il est donc crucial d'intégrer une perspective de genre dans les approches analytiques. Ceci peut aider les parties prenantes à :

- Comprendre les causes, les éléments déclencheurs, les dynamiques et les schémas sous-jacents liés au genre qui peuvent provoquer un conflit violent et influencer les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

- Souligner et cibler les inégalités structurelles et de force qui, sans cela, resteraient invisibles, en particulier l'impact des conflits et de la violence sur les rôles et les relations de genre
- Développer une compréhension plus nuancée des différents besoins, vulnérabilités, capacités et possibilités des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans des situations de conflit.

Intégrer une perspective de genre dans tout processus analytique comporte plusieurs avantages. Par exemple, les outils d'analyse de genre tendent à être plus axés sur les personnes et peuvent ainsi tout naturellement mener à l'adoption d'une approche ascendante, améliorant la spécificité du contexte et l'appropriation locale. En les intégrant à un cadre d'analyse des conflits, ils peuvent aussi contribuer à définir quels groupes sont exclus et pour quelles raisons, ce qui est essentiel pour faciliter un règlement politique ouvert et durable quand des pays sortent d'une situation de conflit et de fragilité. Par ailleurs, l'analyse de genre est un moyen de relier les niveaux micro et macro aux sphères publiques et privées, et de se focaliser sur les pratiques culturelles et informelles ainsi que les rapports de force.

### **Le genre et les conflits violents sont indissociables**

Un conflit violent a un impact sur le genre, les femmes et les hommes étant touchés de façon différente : ils doivent assumer de nouveaux rôles tout en étant confrontés à des vulnérabilités uniques qui influencent leurs expériences. En raison de leur rôle premier qui est de prendre en charge les responsabilités familiales et domestiques, les femmes sont plus durement touchées par un déplacement et la désorganisation des services sociaux et infrastructures qui sont la conséquence d'un conflit violent. Les femmes et les filles sont aussi particulièrement vulnérables à la violence sexuelle. Il est important de tenir compte des relations de genre et de la diversité complète des expériences des femmes, des hommes, des filles et des garçons et ne pas se limiter à une simple analyse de genre ; ceci afin d'identifier les besoins des femmes et de les protéger contre la violence. En fait, la paix comme l'égalité des sexes sont deux concepts complexes, insaisissables et multidimensionnels et y parvenir requiert à la fois un changement structurel et une évolution des attitudes, comportements et perceptions.

Les comportements et les caractéristiques qu'on attend des hommes, ainsi que les risques spécifiquement liés à la violence armée et l'exclusion à laquelle certains groupes d'hommes sont confrontés peuvent entraîner et sont façonnés par les conflits. Il est donc crucial de comprendre les effets potentiellement négatifs d'une situation de conflit et de fragilité sur les hommes et les femmes. Opter pour une approche de genre étroite uniquement axée sur les femmes peut non seulement désavantager les hommes, mais également avoir des répercussions sur les efforts entrepris en vue de soutenir et d'autonomiser les femmes. Le déplacement et le chômage peuvent être des expériences particulièrement déstabilisantes pour les hommes et contester leur sentiment identitaire au sein de leurs propres communautés. Bien que les hommes constituent la grande majorité des combattants, ils sont aussi confrontés à de graves problèmes de réinsertion dans la société après un conflit et font souvent l'expérience de la marginalisation et de la déresponsabilisation. L'engagement dans les forces de lutte durant un conflit peut influencer sur le degré de violence sous-jacente en période de post-conflit et sur la façon dont les masculinités et les féminités sont comprises. Il relève donc particulièrement de la compréhension du genre, du conflit et de la consolidation de la paix.

### **Le genre ajoute une autre dimension analytique à notre compréhension des conflits**

Intégrer le genre aux outils d'analyse des conflits peut permettre de reconnaître parfaitement les différents rôles et contributions des femmes et des filles et des hommes et des garçons, facilitant ainsi l'identification et le traitement des facteurs et signes de déclenchement d'une situation de conflit et de fragilité. Il contribue à notre compréhension d'un conflit violent de plusieurs façons :

- Souligne et révèle les différentes expériences des femmes, des hommes, des filles et des garçons avant, pendant et après un conflit, et met en exergue les impacts spécifiques et différenciés que la violence et un conflit armé ont sur eux
- Dégage le mode d'intersection entre le genre et les autres catégories sociales et identifie les marqueurs susceptibles de jouer un rôle dans l'avènement d'un conflit violent, et peut déterminer les vulnérabilités et les possibilités spécifiques des différents individus et groupes dans ces contextes
- Expose la façon dont l'inégalité des sexes est liée à d'autres inégalités structurelles et à la discrimination et peut servir d'instrument pour mobiliser les groupes et légitimer la violence

Bien que les intervenants extérieurs et locaux puissent penser qu'ils comprennent la dynamique et connaissent le contexte d'un conflit donné, le processus de réflexion et d'analyse de genre structurée peut néanmoins les aider à explorer la façon dont les inégalités basées sur le genre la forgent et sont forgées par celle-ci, et contribuer ainsi à l'adoption d'une approche plus approfondie et plus nuancée. Les stratégies de consolidation de la paix et de renforcement de l'État qui tiennent compte de la façon dont les stéréotypes de genre sont utilisés en soutien de la guerre et de la violence structurelle sont beaucoup mieux équipées pour changer les dynamiques et structures de pouvoir basées sur la violence.

Les hiérarchies de genre se sont révélées très résistantes et peuvent réapparaître ou se réaffirmer, même après un changement intervenu dans les relations ou rôles de genre pendant un conflit. L'intégration du genre dans une analyse des conflits peut aider à identifier et institutionnaliser tous les progrès ayant été réalisés en termes d'aplanissement des inégalités basées sur le genre, et veiller à ce que les rôles modifiés entraînent également des rapports de force modifiés et l'accès aux ressources et possibilités qui peuvent à leur tour rendre possible une analyse des points d'entrée en vue d'un processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État plus nuancé et viable.

Les parties prenantes intègrent de plus en plus des approches d'économie politique dans leurs outils analytiques, ce qui leur permet de reconnaître et de considérer de manière plus explicite la dynamique de pouvoir et la négociation politique en jeu dans les contextes de développement. Ces cadres offrent l'occasion de s'interroger sur la façon dont les différents groupes et leurs intérêts contrôlent, utilisent et distribuent les ressources et le pouvoir. Le concept de consolidation de la paix et de renforcement de l'État incite également à privilégier des approches appartenant et pilotées par la communauté qui sont négociées et mises en place au niveau local, ce qui souligne le besoin d'une analyse des conflits violents adaptée au contexte local. Cependant, l'intégration des questions de genre dans ces outils a subi quelques retards malgré le potentiel qu'elle présente de contribuer à ces objectifs.

Le tableau suivant présente quelques cadres d'analyse des conflits et propose des suggestions pour les améliorer en y ajoutant une meilleure perspective de genre d'un bout à l'autre.



Des femmes dans les rues d'Afghanistan

**Tableau 4. Prise en considération de la perspective de genre dans les outils d'analyse des conflits**

OUTIL D'ANALYSE	VUE D'ENSEMBLE	CE QU'UNE PERSPECTIVE DE GENRE POURRAIT APPORTER
<p><b>Évaluations de la fragilité (New Deal)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Objectif général : « un exercice ouvert et participatif réalisé par des parties prenantes nationales pour évaluer les causes, les caractéristiques et les facteurs de fragilité d'un pays ainsi que les sources de résistance au sein d'un pays ».<sup>10</sup></li> <li>■ Il vise principalement à comprendre les sources et les facteurs de fragilité du point de vue des citoyens d'un pays</li> <li>■ Relier au cadre des objectifs PSG et évaluer les progrès réalisés en matière de fragilité, de la crise à la résistance, peut s'avérer utile pour déterminer la voie de changement d'un pays dans la durée. Il permet aussi une analyse plus nuancée plutôt qu'une mesure standard et fixe de la fragilité, fondée sur un seul ensemble d'indicateurs</li> <li>■ Présente des possibilités d'analyse conjointe ou pluri-partite, impliquant un plus grand nombre d'intervenants, en particulier au niveau national de ceux qui sont touchés par la fragilité mais ne peuvent pas s'impliquer dans les discussions politiques</li> <li>■ Le projet de cadre pour des évaluations de la fragilité souligne quelques questions d'orientation concernant les besoins et les vulnérabilités des femmes, mais les dynamiques de genre ne sont pas considérées par le cadre d'évaluation de la fragilité comme l'un des facteurs de conflit, fragilité ou résistance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Souligner les différentes contributions et vulnérabilités des hommes et des femmes sur le plan des objectifs PSG</li> <li>■ S'assurer que les femmes et les hommes marginalisés sont inclus dans les consultations</li> <li>■ Pourrait mettre en lumière les inégalités de pouvoir</li> <li>■ Identifier les indicateurs spécifiques au genre dans chaque dimension des objectifs PSG et en matière de fragilité, et s'assurer que les données par sexe sont collectées dans la mesure du possible (en termes de spécificité nationale et d'indicateurs globaux)</li> <li>■ Permettre de se servir des évaluations de la fragilité pour instaurer un dialogue entre le gouvernement et la société civile, notamment des groupes de femmes, sur les questions d'inégalité des sexes, de conflit, de violence et de fragilité</li> <li>■ S'assurer que les ministères de l'Égalité des Sexes et/ou des Affaires féminines sont impliqués dans tout groupe de travail gouvernemental formé pour guider le processus de réalisation d'une évaluation de la fragilité</li> </ul>
<p><b>Analyse d'économie politique (englobe une gamme d'outils utilisés par divers donateurs)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'objectif d'une AEP est de « situer les interventions de développement selon une compréhension des processus politiques et économiques prévalant dans la société, plus précisément les stimulations, les relations, la distribution et la contestation du pouvoir entre les différents groupes et individus ».<sup>11</sup></li> <li>■ Dans les situations de conflit et de fragilité, le but visé est de comprendre les facteurs politiques et économiques du conflit ainsi que le pouvoir relatif, l'exclusion et la vulnérabilité des différents groupes dans la durée, l'accent étant mis sur la compréhension du règlement politique.</li> <li>■ Bien que les orientations d'une AEP incluent souvent quelques questions liées au genre ou soulignent la nécessité de les considérer en tant que « question transversale », celles-ci transparaissent rarement dans les études AEP en elles-mêmes.</li> <li>■ Une AEP est précieuse pour l'analyse qu'elle engendre, mais aussi en termes de processus de réflexion critique qui peut également entraîner des changements dans la façon de procéder des donateurs et autres intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les inégalités basées sur le genre font partie de l'économie politique car elles jouent un rôle en influençant les dynamiques et les résultats et doivent donc être intégrées à l'analyse d'économie politique (AEP)</li> <li>■ Peut aider à identifier les opportunités d'influencer les principaux acteurs concernant les réformes sensibles à la dimension de genre</li> <li>■ Pourrait aider ceux travaillant en faveur de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité à penser et œuvrer dans une perspective plus politique</li> <li>■ Peut révéler certains des obstacles spécifiques au genre dans l'accès à la justice, aux services, aux espaces publics, etc., et la façon dont ces derniers sont liés à une dynamique plus étendue autour du pouvoir et de la distribution des ressources</li> <li>■ Aider à exposer les normes, institutions et relations informelles qui peuvent entraver les efforts entrepris pour résoudre les inégalités liées au sexe</li> </ul>
<p><b>Do No Harm (Ne pas nuire)<sup>12</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'objectif de l'approche « Ne pas nuire » (Do No Harm - DNH) est de veiller à ce qu'une aide soit fournie dans les situations de conflit et d'identifier la façon dont les comportements et les décisions peut influencer les relations et dynamiques intergroupes.</li> <li>■ Elle contribue à identifier les acteurs et les questions qui divisent et rassemblent, et cible une meilleure assistance en vue de minimiser les risques et d'améliorer les capacités pour la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comprendre la façon dont les rôles et relations de genre influencent les facteurs de division et d'union dans un contexte donné</li> <li>■ Il existe une note d'orientation sur le genre et le principe DNH qui présente quelques questions et stratégies utiles pour intégrer la dimension de genre à cette approche.<sup>13</sup></li> </ul>

### La valeur ajoutée du genre dans l'analyse des conflits

Intégrer le genre dans l'analyse des conflits n'engendre pas nécessairement la création de nouveaux outils ou un travail conséquent supplémentaire de la part des décideurs et des professionnels. Les principes et hypothèses sous-jacents sont en général les mêmes que ceux des cadres analytiques existants et il est relativement facile d'intégrer les questions et approches utilisées si celles-ci s'appuient sur les directives et ressources requises. Mais surtout, l'intégration du genre dans l'analyse des conflits ne doit pas être considérée comme une option, une tâche supplémentaire, mais plutôt comme faisant partie intégrante du processus global de compréhension et de réponse aux problèmes de conflit et de fragilité. En plus d'apporter une contribution importante en approfondissant l'analyse des conflits, l'intégration du genre aux cadres analytiques comporte aussi des valeurs ou fonctions indirectes ajoutées. Celles-ci peuvent être :

- Un outil de consolidation de la paix ou de résolution des conflits, destiné à souligner des facteurs ou déclencheurs de conflit spécifiques au genre qui autrement demeureraient invisibles ou déconnectés de l'ensemble des efforts de consolidation de la paix et de renforcement de l'État
- Une stratégie de prise en compte du genre et de la sensibilité aux conflits dans des structures et programmes de développement plus étendus, en identifiant et en sensibilisant aux points d'entrée possibles
- Une occasion de renforcer la capacité, la connaissance et l'expertise liée au genre des principaux intervenants dans les situations de conflit et de fragilité.
- Un mécanisme visant à rassembler différents groupes ou intervenants dans un conflit et une occasion pour les groupes de femmes et ceux soutenant l'égalité des sexes de collaborer avec un plus large éventail de personnes, notamment des responsables du secteur de la sécurité ou des représentants des médias.
- Favoriser une manière inclusive et participative d'identifier les priorités et d'informer le développement des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

### 2.3 Comment intégrer le genre dans une analyse des conflits

Cette section souligne les principes fondamentaux, le contenu, la valeur ajoutée, les risques et les défis associés à une analyse de genre et des conflits.

#### Principes fondamentaux

Certains des principes qui guident une approche sensible aux conflits reflètent également les priorités d'une approche sensible au genre de l'analyse dans des situations de conflit et de fragilité. Ceux-ci comprennent la participation, l'inclusion, la transparence, le respect et le partenariat. Mais surtout, l'intégration du genre dans l'analyse des conflits doit être considérée comme **un processus et un aboutissement**. Rassembler différents groupes pour étudier de quelle façon un conflit violent a affecté les rôles et les relations de genre et créé d'éventuels points d'entrée ou possibilités de s'appuyer sur des changements positifs durant le processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État est en soi une activité cruciale. En d'autres termes, le processus de réalisation d'une analyse des conflits peut être une intervention de consolidation de la paix en soi par le fait de rassembler différentes parties prenantes. Si une composante ou perspective de genre est ajoutée, alors celle-ci peut aussi être utile à une auto-réflexion et faire évoluer positivement les identités et relations de genre au sein des organisations, au niveau individuel et collectif, et garantir aux femmes et aux filles une participation active aux discussions. En effet, qui dirige l'analyse et quelles voix sont entendues, ainsi que l'objet général défini et les sources d'information qui sont considérées comme valides et crédibles constituent des facteurs importants dont il faut tenir compte au moment de réaliser une analyse des conflits.

Voici ci-dessous quelques-uns des principes fondamentaux dont il faut tenir compte pour intégrer le genre à une analyse des conflits :

- **Participative et inclusive** : Les analyses de conflits spécifiques au genre doivent impliquer un large éventail de parties prenantes en vue d'une compréhension commune des facteurs de conflit et des possibilités de paix. Un effort particulier doit être fait pour impliquer les groupes marginalisés ou ceux dont la participation à la prise de décision est moindre. Les femmes et les filles en particulier peuvent apporter un point de vue différent sur les facteurs et les répercussions d'un conflit ainsi qu'une perspective unique de la façon dont elles sont touchées et influencées par ces dynamiques dans leurs communautés. Aborder l'analyse de conflits sous

la forme d'un exercice participatif basé sur la communauté non seulement génère davantage d'informations en impliquant beaucoup plus de personnes, mais améliore également le dialogue en raison des liens et de la communication s'instaurant entre les groupes grâce à l'interaction.

- **Sensible au contexte et souple** : Les outils, les méthodes et le processus utilisés doivent être ciblés pour répondre aux besoins de la situation spécifique, et il doit être possible de les adapter pendant que le processus est en cours afin d'être en mesure de réagir face à l'évolution du contexte ou des besoins.
- **Conviviale** : Les outils analytiques ne doivent pas être uniquement destinés aux spécialistes. Ils doivent au contraire être clairs, concis et accompagnés de notes explicatives afin qu'ils puissent être utilisés par un large éventail d'intervenants. Idéalement, l'analyse de conflits spécifiques au genre doit être considérée comme partie intégrante d'un ensemble d'outils et ceux moins expérimentés pourraient appliquer une version « allégée », une analyse plus détaillée restant néanmoins disponible pour des études plus approfondies. Le processus d'analyse peut ensuite être adapté en fonction de la personne qui le gère, des participants et du contexte particulier qui en fait l'objet.
- **Dynamique** : Le processus d'analyse ne doit pas être considéré comme une activité ponctuelle. Au contraire, il doit être revu et actualisé en permanence en fonction de l'évolution du contexte, et doit être capable de s'adapter aux différentes phases de la situation de conflit et de fragilité. L'intégration du genre à l'analyse des conflits doit se faire avant la conception du projet, puis renouvelée en permanence durant sa mise en œuvre. Ceci est particulièrement important étant donné la nature changeante des rôles et relations de genre qui peuvent varier plusieurs fois avant, pendant et après un conflit. Il est également nécessaire de s'appuyer sur les changements positifs et d'identifier et de limiter tous les risques émergents.
- **Centrée sur une action stratégique** : Une analyse des conflits spécifiques au genre ne doit pas seulement étudier les causes à l'origine du conflit et ses répercussions, mais doit aussi déterminer quels sont les moteurs de paix et les points d'entrée permettant de résoudre le conflit, de consolider la paix et de progresser vers l'égalité des sexes.
- **Mûrement réfléchi sur le plan politique** : L'analyse doit être menée de façon intelligente et informée sur le plan politique, en tenant compte de la complexité des défis de développement, notamment quand il s'agit de s'attaquer aux inégalités de genre.

### Éléments clés

En tant que point de départ, toute approche doit être participative et, dans la mesure du possible, coordonnée avec d'autres intervenants sur le terrain afin d'augmenter les chances de parvenir à un consensus et une compréhension commune de la dynamique de conflit sous-jacente. L'élaboration des cadres analytiques doit s'appuyer sur des données qualitatives et quantitatives et doit être réalisée dans la langue locale en vue d'assurer un engagement général des acteurs locaux. Bien que les cadres d'analyse des conflits puissent différer par leur contenu et processus, ils ont pour la plupart tendance à inclure les quatre éléments clés suivants : le contexte, les causes, les acteurs et la dynamique. Ceux-ci sont abordés plus en détail ci-dessous en mettant l'accent sur les dimensions de genre susceptibles d'être intégrées pour renforcer l'analyse générale.

**Le contexte** : Ceci implique une évaluation des facteurs historiques, politiques, socioéconomiques, sécuritaires, culturels, démographiques et environnementaux relatifs au conflit. Tous ont une dimension de genre qu'il convient de comprendre, en particulier concernant la façon dont les identités et les rôles de genre influencent la vulnérabilité des personnes à la violence, les mécanismes auxquels elles ont accès pour y faire face, leur faculté d'action et les possibilités offertes.

Voici quelques exemples de questions liées au genre qui pourraient être identifiées :

Des changements dans les moyens de subsistance (abandon des métiers de l'élevage, etc.) qui peuvent limiter la capacité des hommes de gagner un revenu et d'assumer pleinement leur rôle de soutien économique du foyer.

Des changements climatiques ou dégradations de l'environnement entraînant une diminution des ressources en eau et en bois de chauffage à proximité des villages et obligeant alors les femmes et les filles à s'éloigner de plus en plus de leurs communautés pour subvenir à ces besoins

**Les causes :** Ceci implique d'étudier l'éventail des causes structurelles et immédiates, déclencheurs et manifestations qui provoquent un conflit violent. Bien que l'inégalité des sexes soit rarement considérée comme une cause de conflit, des questions telles que la violence basée sur le genre ou la mobilité restreinte des femmes peuvent être comprises comme des manifestations de conflit et d'insécurité. Étudier l'ensemble des causes ne consiste pas simplement à les identifier mais aussi à les hiérarchiser dans l'analyse des conflits. Mais surtout, l'inégalité des sexes et les atteintes portées aux droits des femmes doivent être reconnues comme des facteurs de conflit dans les cadres analytiques, et leur possible incidence sur la durabilité et l'efficacité des processus de consolidation de la paix et du renforcement de l'État doit également être prise en compte.

Voici quelques exemples de questions liées au genre qui pourraient être identifiées :

- Les actes de violence sexuelle visant des groupes de femmes et de filles ou d'hommes et de garçons en fonction de leur origine ethnique, religion, affiliation politique ou autre marqueur identitaire
- Les croyances et les pratiques discriminatoires qui limitent la liberté de mouvement des femmes et leur capacité d'implication dans la vie publique ou l'activisme civique et qui accentuent la vulnérabilité à la violence et à l'exploitation

**Les acteurs :** Les différents intérêts, buts, positions, capacités et relations entre intervenants sont fondamentaux pour comprendre la dynamique dans une situation de conflit et de fragilité. Ceci implique d'étudier les perturbateurs potentiels et ceux qui présentent la plus grande capacité de violence ou y voient un intérêt, mais il est également crucial que le cadre analytique tienne compte des acteurs les plus susceptibles de promouvoir la paix ainsi que des relations qu'ils entretiennent entre eux. Étant donné que les femmes ne sont pas considérées comme des éléments « perturbateurs » et, par voie de conséquence, non prises en compte dans le processus de paix, il arrive souvent que leur faculté d'action soit négligée. Les changements qui peuvent intervenir dans les relations et les rôles de genre suite à un conflit entraînent des besoins, vulnérabilités et intérêts divers qui doivent être intégrés dans toute analyse.

Voici quelques exemples de questions liées au genre qui pourraient être identifiées :

- Les différentes implications des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans la façon d'inciter, de commettre des actes de violence ou d'y résister
- Les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de participer et d'influencer les efforts de consolidation de la paix

**La dynamique de conflit :** Ceci implique d'étudier l'interaction qui se produit entre les contextes, les causes et les personnes concernées en vue d'obtenir une vision de l'évolution d'un conflit et une meilleure connaissance de la nature et des déclencheurs de violence. Par ailleurs, cette phase peut mettre en lumière les capacités et les possibilités pouvant ressortir des efforts menés pour aborder une situation de conflit et de fragilité. Il est important de considérer comment les femmes peuvent influencer la dynamique de conflit et comment elles peuvent changer ou transformer des relations de genre, ainsi que le rôle des hommes (ou des femmes) en tant que perturbateurs et résistants ou en tant qu'acteurs de la consolidation de la paix.

Voici quelques exemples de questions liées au genre qui pourraient être identifiées :

- La façon dont les réseaux ou groupes de femmes se mobilisent au-delà des limites physiques ou imaginaires pour plaider en faveur de la résolution pacifique des conflits ou mettre fin à la violence.
- Les changements intervenant dans les rôles de genre suite à un conflit, tels que l'augmentation de la participation économique des femmes ou du recrutement masculin dans les forces de lutte, et comment ceux-ci influencent les points d'entrée pour réduire la violence.

### Encadré 5. Rendre l'invisible visible : ce qu'une perspective de genre peut nous permettre de voir

- Qui a accès à et contrôle les ressources et les services ?
- Comment les identités sexuées forgent-elles et sont-elles forgées par un conflit violent ?
- Quelles perceptions et aspirations les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont-ils de leur rôle respectif ?
- Comment la division du travail selon le genre, du foyer au niveau national, influence-t-elle le degré de participation des hommes et des femmes dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ?
- Quelles sont les principales menaces pour la sécurité que rencontrent les femmes, les hommes, les filles et les garçons ; comment y font-ils face, et quels sont leurs besoins en matière de protection et de sécurité ?
- Quelles sont les principales priorités concernant la paix et la sécurité aux niveaux communautaire et national pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons ?
- Comment les rôles de genre liés aux salaires, à la reproduction, à la prise de décision, au mariage, etc. favorisent-ils ou limitent-ils l'influence sur les relations de pouvoir et la prise de décision ?

**Aller de l'avant :** La plupart des outils d'analyse des conflits impliquent une prise en compte des interventions existantes et prévues, des principales lacunes, des options et des stratégies possibles pour résoudre un conflit ; et des scénarios futurs envisageables. En pensant aux réponses stratégiques, il est important de considérer non seulement les besoins pratiques des femmes, mais également une meilleure structure des inégalités basées sur le genre. L'étude et l'intégration des capacités locales de consolidation de la paix et de gestion des conflits, y compris le rôle de la société civile et celui des réseaux et groupes de femmes, doivent aussi être un facteur dans l'analyse à ce stade.

Comme pour tout exercice d'analyse qui nécessite une certaine dose de compétences et de connaissances, le risque qu'il puisse être abordé comme un exercice technique est réel. Il est par conséquent crucial de veiller à ce que toute forme d'analyse des conflits soit réalisée de façon souple, nuancée, sensible sur le plan politique et adaptée au contexte local, idéalement en intégrant une perspective de genre dans les analyses d'économie politique (AEP) ou autres approches existantes. Les individus doivent également être conscients de leur propre identité sexuée et de la façon dont celle-ci peut influencer le processus d'intégration de la perspective de genre dans une analyse des conflits.

#### Poser les bases pour l'intégration du genre dans une analyse des conflits

Au moment de planifier une analyse des conflits, il convient de considérer les questions pouvant aider à informer la planification et la conception du processus :

- **Le timing :** Quel est le moment le plus approprié pour réaliser une analyse des conflits sensible au genre ? Y a-t-il des points d'entrée spécifiques auxquels l'analyse peut être utile ? Y a-t-il des moments spécifiques pendant lesquels les femmes ou les filles ne seraient pas en mesure de participer en raison de leurs obligations familiales ou de normes culturelles ?
- **Le public :** À qui s'adresse l'analyse et à qui servira-t-elle ? Est-ce qu'elle concerne d'autres acteurs ou processus, et comment les questions de genre seront-elles incluses et présentées dans le produit final ? Y a-t-il des conclusions potentiellement sensibles ou susceptibles d'accroître les tensions ? Dans l'affirmative, comment celles-ci seront-elles gérées ?
- **La participation :** Quels sont les acteurs devant s'impliquer dans le processus d'analyse, et comment et quand seront-ils consultés ou impliqués ? Plus précisément, comment les femmes, les filles et autres groupes marginalisés seront-ils impliqués dans le processus ?
- **L'appropriation :** Qui s'appropriera l'analyse et qui sera chargé de son utilisation ou application dans l'élaboration des programmes ou politiques à venir ? Est-ce que les réseaux et groupes de femmes ont la possibilité d'accéder et de s'appuyer sur les conclusions ?
- **La portée :** Quels sont les paramètres pour réaliser l'analyse ? Y a-t-il une orientation spécifique qui renseignera la conception ou la pertinence du processus ? Les questions de genre seront-elles intégrées dans l'intégralité de l'analyse et/ou incluses en tant que section spécifique ou question thématique ?
- **Les ressources :** Les ressources nécessaires pour réaliser l'analyse ont-elles été fournies ? Sont-elles adéquates pour garantir une approche ouverte et participative de l'analyse ? Les conditions préalables de formation ou capacité en analyse de genre ont-elles été remplies ?

Après avoir clarifié les paramètres d'intégration de la perspective de genre dans l'analyse des conflits, il est important de comprendre les différents champs de recherches devant être explorés. Il existe différents cadres analytiques permettant de réaliser des analyses de genre et des analyses des conflits. Ils présentent tous des avantages et des inconvénients, ainsi que des méthodologies et approches spécifiques. Étant donné que chaque processus analytique est spécifique au contexte, il n'est pas nécessairement utile de proposer un modèle qui peut s'appliquer à tous les cas. Le tableau suivant présente quelques outils d'analyse de genre pouvant être adaptés pour être utilisés lors de la réalisation d'une analyse des conflits, et qui viennent en complément des outils d'analyse des conflits détaillés dans le tableau 3 ci-dessus.

**Tableau 5. Prise en considération de la perspective de conflit dans les outils d'analyse de genre**

OUTIL D'ANALYSE	VUE D'ENSEMBLE	QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE À UNE ANALYSE DES CONFLITS ?
<b>Cadres d'analyse de genre (cadre analytique de Harvard, cadre de Moser, cadre d'analyse des capacités et des vulnérabilités, etc.)<sup>14</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ces cadres ont pour but d'introduire une perspective de genre en vue d'améliorer l'efficacité des programmes de développement ou l'autonomisation des femmes au sein de ces interventions.</li> <li>■ L'approche exacte varie en fonction du cadre, mais consiste surtout à examiner quelles tâches sont effectuées par les hommes et les femmes, à quel moment et où, quelles ressources sont nécessaires pour réaliser les activités, quel accès et quel contrôle les hommes et les femmes ont à ces ressources, quels facteurs contextuels ou institutionnels influencent la division du travail et des ressources, et les institutions et distributions de pouvoir qui conduisent les inégalités et les relations entre les hommes et les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Démontrer comment un conflit a provoqué des changements dans le rôle des hommes et des femmes et dans leur accès et contrôle aux ressources</li> <li>■ Aider à identifier les vulnérabilités au conflit et à la violence spécifiques au genre ainsi que les capacités (ou obstacles) des hommes et des femmes à soutenir la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.</li> <li>■ Contribuer à la compréhension de la dynamique de pouvoir en jeu selon le sexe dans une situation de conflit et de fragilité</li> </ul>
<b>Analyse de genre et de l'exclusion sociale (DFID)<sup>15</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ce cadre est utile pour analyser quels groupes sont exclus dans un contexte donné ; quels processus conduisent à l'inégalité des sexes, la discrimination et l'exclusion sociale ; quel impact cela a sur les processus de développement ; et quelles sont les implications de l'élaboration des programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Peut aider à identifier les possibilités, les points d'entrée et les facteurs de changement pour lutter contre l'exclusion basée sur le genre et les inégalités dans les situations de conflit et de fragilité</li> <li>■ Contribue à l'analyse des facteurs, déclencheurs et manifestations de conflit qui sont liés à l'exclusion basée sur le genre</li> </ul>
<b>Les six domaines de l'analyse de genre (USAID)<sup>16</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ce cadre s'applique à l'élaboration des programmes de développement pour analyser la nature et les causes des inégalités de genre dans six domaines : accès aux biens ; connaissance ; croyances et perceptions ; pratiques et participation ; temps et espace ; droits et statuts juridiques ; et équilibre du pouvoir et de la prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Peut aider à comprendre les contraintes basées sur le genre qui pourraient influencer l'efficacité des efforts menés pour résoudre un conflit ou concevoir des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État</li> </ul>

## 2.4 Surmonter les défis d'intégration du genre dans une analyse des conflits

L'un des plus grands défis en matière d'intégration du genre dans une analyse des conflits est d'éviter le piège de traiter les femmes, les filles et les groupes homogènes ou de réduire l'analyse de genre à une différenciation des besoins et rôles des femmes de ceux des hommes. Les relations, les identités et les rôles sexués sont aussi fortement influencés par d'autres marqueurs identitaires tels que la classe, la religion ou la catégorie socioéconomique, et il est donc crucial de comprendre l'interrelation *entre* hommes et femmes plutôt que de les voir comme des groupes distincts. Néanmoins, mettre en lumière ces relations complexes et vulnérabilités multiples peut s'avérer difficile.

Il faut bien souvent faire un compromis entre exhaustivité et profondeur, et le temps et les ressources disponibles au moment d'entreprendre toute forme d'analyse. Dans certains cas, elle peut être abordée de façon plus technique pour éviter d'avoir à négocier les difficultés politiques qui se cachent derrière l'analyse. De même, des consultants extérieurs sont souvent amenés à réaliser des évaluations ou analyses de conflits, parfois en raison d'un manque d'expertise, mais aussi afin de réduire le délai nécessaire pour engager un processus plus consultatif et participatif. Dans ce cas précis, cela peut avoir des répercussions importantes sur l'appropriation du processus. Les questions de genre en particulier sont victimes de ces compromis car elles ne sont pas considérées comme pertinentes dans un agenda chargé ou prioritaires dans un environnement où les priorités urgentes sont déjà nombreuses. En outre, un manque de ressources ou de hiérarchisation peut empêcher les intervenants de fournir l'effort supplémentaire nécessaire pour impliquer les femmes et les organisations de femmes. Elles peuvent être moins accessibles que d'autres groupes et nécessiter aussi un soutien supplémentaire et une plus grande capacité pour leur permettre de participer et de comprendre les problèmes.

L'accès à l'information et aux acteurs au niveau de la communauté peut s'avérer particulièrement difficile, ainsi que comprendre et intégrer le rôle des structures et institutions informelles dans une analyse des conflits. Dans nombre de situations de conflit et de fragilité, les questions de genre font toutefois l'objet de médiation par l'entremise des structures et acteurs informels. Elles sont souvent parmi celles qui font le plus progresser l'égalité des sexes tout en demeurant les plus difficiles à atteindre et à influencer. En réalité, c'est à ce niveau que de nombreuses questions liées au genre peuvent être les plus pertinentes, tout comme les meilleures possibilités d'influencer les dynamiques de conflit et les rapports de force. Les risques et les sensibilités au moment d'aborder les questions de genre sont aussi à prendre en compte. Les rapports de force qui existent au sein des communautés touchées par un conflit et entre les populations locales et les acteurs extérieurs peuvent empêcher un dialogue ouvert et inclusif. Ceux-ci s'amplifient dans le cas de certaines questions de genre, comme à propos de la violence sexuelle, qui lorsqu'elles sont abordées peuvent entraîner des risques spécifiques en matière de sécurité.

**Tableau 6. Surmonter les défis d'intégration du genre dans une analyse des conflits**

DÉFIS	MESURES D'ATTÉNUATION
<b>Genre ' femmes</b>	Intégrer une approche relationnelle au cadre analytique qui reconnaît les différents rôles, relations et identités des hommes et des femmes, ainsi que la façon dont ils interagissent Être attentif à la façon spécifique dont les hommes et les garçons influencent et sont influencés par un conflit violent et la fragilité Reconnaître l'hétérogénéité des catégories hommes et femmes, et identifier les autres marqueurs identitaires (âge, origine ethnique, localisation, etc.) qui influencent les besoins, les vulnérabilités, l'accès et le contrôle des ressources
<b>Contraintes de temps et ressources</b>	Intégrer les conclusions des analyses et évaluations existantes, telles que les consultations effectuées dans le cadre d'un processus de planification d'un PAN ou d'une stratégie de lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre Aborder l'analyse des conflits sensible au genre comme un outil flexible et adopter une approche allégée quand les délais et les ressources ne permettent pas une évaluation plus détaillée
<b>Difficultés d'accès aux informations et acteurs au niveau de la communauté</b>	Travailler avec les réseaux et organisations de femmes qui sont actifs sur le terrain, entretiennent déjà de solides relations et ont une connaissance des priorités au niveau de la communauté Identifier les acteurs du changement masculin ou les influenceurs de normes (chefs religieux et communautaires) au niveau de la communauté et collaborer avec eux pour comprendre la dynamique de genre sous-jacente au sein de la communauté
<b>Manque de données</b>	S'appuyer sur les études transnationales existantes ou les sources gouvernementales nationales et locales susceptibles de contenir des données pertinentes Consulter les partenaires locaux et les ONG et intégrer toutes les données appropriées, susceptibles d'être utilisées, qu'ils ont recueillies en élaborant des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État
<b>Sensibilités entourant les discussions sur les questions de genre</b>	Quand une analyse de genre et des conflits engendre des sensibilités ou risques associés, formuler l'analyse dans des termes plus neutres comme une évaluation du contexte ou de la situation peut faciliter le processus
<b>Analyse forgée par les croyances et normes de genre de ceux qui la réalisent</b>	Être conscient de l'impact que les perspectives et attitudes personnelles vis-à-vis des rôles, relations et identités de genre ont sur les conclusions de l'analyse Utiliser le processus d'analyse de genre et des conflits comme un moyen de combattre les hypothèses et de transformer positivement les attitudes de ceux impliqués dans la réalisation de l'analyse

Les analyses de conflits doivent impliquer la collecte de nouvelles données et informations, mais elles tendent aussi à s'appuyer sur la documentation et les éléments probants existants. Du fait que ces derniers ne tiennent pas compte en général de la perspective de genre, il est facile de négliger ces questions. Il est crucial de se rappeler que l'absence de données ne signifie pas que ces questions sont sans importance, mais doit au contraire attirer l'attention sur la nécessité de trouver des moyens sensibles et créatifs de collecter les informations. Les cadres analytiques doivent aussi être souples en mettant en relief ce qui « compte » et veiller à ce que les facteurs structurels de paix et de conflit sensibles au genre, par exemple des preuves anecdotiques de violence sexuelle et basée sur le genre, d'achats plus importants ou de cache d'armes légères ou de petit calibre, soient considérés comme une contribution légitime à l'analyse.

## **FICHE-CONSEILS 2.1 : PRÉPARER UNE ANALYSE DES CONFLITS SPÉCIFIQUES AU GENRE**

La réalisation d'une analyse des conflits spécifiques au genre peut impliquer des activités diverses et variées telles que recherche documentaire, analyses documentaires, études, interviews d'experts, forums de discussion, consultations publiques et ateliers avec les principaux intervenants. Idéalement, les personnes ou organisations réalisant l'analyse peuvent ensuite recouper les différentes sources d'information en vue de développer une évaluation complète des questions principales dans toute situation de conflit et de fragilité donnée.

Il existe déjà quelques excellents outils d'analyse de genre et d'analyse des conflits sur lesquels il est possible de s'appuyer, et combiner ces approches permettrait aux parties prenantes de comprendre de façon plus complète et nuancée le contexte et d'élaborer ainsi des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État plus efficaces. Cette fiche-conseils présente une brève liste de contrôle des facteurs clés à considérer aux différentes étapes de la planification et de la réalisation d'une analyse des conflits afin de veiller à intégrer à chaque fois une perspective de genre.

### **Que faut-il considérer lors de la planification d'une analyse des conflits spécifiques au genre ?**

- Qu'est-ce qui est fait pour s'assurer que le processus est participatif, impliquant des représentants de tous les groupes de femmes, d'hommes, de filles et garçons qui ont un intérêt dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, dans le contexte spécifique ? Des efforts spécifiques ont-ils été menés pour impliquer les groupes difficiles à joindre ?
- Des personnes de divers horizons et ayant des rôles différents au sein de leurs familles, communautés et régions ont-elles été impliquées ?
- Quelles mesures ont été mises en place pour s'assurer que toutes les consultations et analyses sont effectuées à des moments qui leur permettent de participer, notamment en veillant à ce que les responsabilités familiales des femmes et des filles n'empêchent pas leur implication ?
- Ces personnes ont-elles disposé d'un espace leur permettant de s'exprimer librement et tenant compte de la dynamique du pouvoir local qui peut rendre difficile la participation de certains groupes, notamment des femmes et de certains hommes moins puissants ?
- Est-ce que des mesures ont été prises pour éviter de mettre en danger tout participant lors de la réalisation de l'analyse, en particulier concernant la question de la violence sexuelle et basée sur le genre. Dans l'affirmative, lesquelles plus précisément ?
- Une prise en charge des frais de transport et de séjour a-t-elle été fournie en tenant compte de la situation de conflit, le cas échéant ?

### **Quels sont les compétences et outils requis ?**

- Quels outils d'analyse de genre et des conflits sont utilisés ? De quelle manière les données en résultant seront-elles documentées et synthétisées ?
- Les questions de genre, d'âge, d'origine ethnique, linguistique ou religieuse des analystes ont-elles été prises en compte et comment ceci influencera-t-il la collecte et l'analyse des données ?
- Les analystes ont-ils bénéficié d'une formation sur la sensibilisation au genre et aux conflits ?
- L'équipe réalisant l'analyse comporte-t-elle des experts en matière de genre et de conflit ?

**Quelles sources d'information pourraient être utilisées pour intégrer une perspective de genre à une analyse des conflits ?**

L'intégration d'une perspective de genre à une analyse des conflits peut entraîner une nouvelle recherche ou collecte de données, mais quand le temps, l'expertise et les ressources sont limités, il est aussi possible de s'appuyer sur les sources existantes qui peuvent donner un aperçu des questions, priorités et défis majeurs.

- Les évaluations ou profils de genre par pays ou région réalisés par des organismes donateurs ou organisations internationales
- Les données ou statistiques recueillies ou produites par des autorités gouvernementales nationales ou régionales dans le cadre des objectifs ODD, du New Deal ou d'autres processus de surveillance
- Les Plans d'action nationaux selon la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et tous rapports parallèles produits par la société civile
- Les rapports périodiques à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et les rapports parallèles des ONG
- La recherche, les études de cas, les rapports des médias ou autres ressources produites par des organisations de femmes sur place ou des établissements universitaires



Un policier local et une femme, République démocratique du Congo (RDC)

Plusieurs sites web contiennent des bases de données de rapports pertinents permettant de donner un accès rapide à des informations détaillées sur tout un éventail de questions spécifiques à un pays ou au genre :

- Peacewomen : <http://peacewomen.org/resource-center>
- Consortium on Gender, Security and Human Rights : <http://genderandsecurity.org/projects-resources/research-hub>

### **Comment s'assurer que la perspective de genre n'est pas oubliée lors de la rédaction d'une analyse des conflits ?**

Une fois que l'analyse des conflits est achevée, il est crucial que les résultats ainsi que la procédure et toutes les données écrites reflètent une approche sensible au genre. Il arrive souvent que malgré les efforts entrepris pour consulter les femmes ou identifier les questions spécifiques au genre durant la phase de collecte des informations, ces observations ne soient pas incluses dans le projet final. Idéalement, ceci exigera davantage qu'une simple sous-section sur les questions de genre dans tout rapport produit et une optique genre devra aussi être appliquée dans l'ensemble de l'analyse des conflits.

### **Et ensuite ? De quelle manière utiliser une analyse des conflits sensible au genre ?**

Une fois que le processus de création d'une analyse des conflits sensible au genre est achevé, il peut contribuer de diverses façons aux activités de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, si l'occasion en est donnée. En voici quelques-unes :

- Les priorités de consolidation de la paix et de renforcement de l'État identifiées par les hommes, les femmes, les garçons et les filles peuvent servir à informer les stratégies et les plans nationaux
- L'évaluation des lacunes, besoins et capacités de consolidation de la paix spécifiques au genre peuvent permettre aux donateurs de hiérarchiser et d'apporter les ressources nécessaires à ces interventions durant les activités en cours
- Le processus de consultation des acteurs locaux pendant une analyse des conflits peut faciliter l'élaboration d'une cartographie des activités de consolidation de la paix que les réseaux et organisations de femmes réalisent

## FICHE-CONSEILS 2.2 : LISTE DE CONTRÔLE RAPIDE DES QUESTIONS TYPES POUR PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PERSPECTIVE DE GENRE DANS UNE ANALYSE DES CONFLITS

Les questions suivantes donnent quelques directives sur les points qui devraient être couverts par une analyse de genre et des conflits :<sup>17</sup>

PHASE D'ANALYSE	EXEMPLE DE QUESTIONS À POSER
<b>Contexte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quelles différences liées au genre (dans les rôles, relations, accès au pouvoir/ressources, etc.) peuvent être identifiées aux niveaux individuel, ménage, communautaire, local, régional et international ?</li> <li>■ De quelle manière les idées sur la/les masculinité(s) et la/les féminité(s) sont-elles interprétées dans le contexte ? Cela influence-t-il les vulnérabilités et les possibilités des hommes et des femmes de résister à la violence et au conflit ?</li> <li>■ Quels pourcentages d'hommes et de femmes sont représentés dans les diverses structures et institutions politiques, sociales et économiques ? Dans quelle mesure sont-ils capables d'y prendre une part active ?</li> <li>■ Quel impact un conflit violent a-t-il sur les rôles, les relations et les identités de genre ?</li> <li>■ Quel rôle la société civile joue-t-elle et de quel espace les ONG disposent-elles pour influencer le contexte ?</li> <li>■ Quels rôles les personnes de genres différents jouent-elles dans la communauté ? Cela a-t-il changé suite à un conflit ?</li> <li>■ Quelles sont les normes de genre prédominantes concernant les différents groupes sociaux ?</li> <li>■ Comment les personnes se comportent-elles par rapport aux normes de genre ?</li> <li>■ Quels groupes sont les plus marginalisés au niveau de la communauté et pourquoi ?</li> </ul>
<b>Causes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ De quelle manière les causes à l'origine du conflit touchent-elles les femmes et les hommes ?</li> <li>■ De quelle manière les femmes et les hommes subissent-ils l'insécurité et comment définissent-ils leurs préoccupations et priorités en matière de sécurité ?</li> <li>■ Comment différents groupes d'hommes et de femmes définissent-ils les principaux problèmes, causes et facteurs de conflit ?</li> <li>■ Comment les idées de masculinité et de féminité sont-elles utilisées par les différentes parties dans un conflit ?</li> <li>■ Comment les normes de genre et les comportements forgent-ils la façon dont la violence est utilisée, par qui et contre qui ?</li> <li>■ Est-ce que les normes relatives à la masculinité et la féminité alimentent le conflit et l'insécurité dans ce contexte ?</li> </ul>
<b>Acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Qui sont les principaux acteurs dans le conflit et/ou le processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État et pourquoi occupent-ils ces positions ?</li> <li>■ Quel est l'équilibre des genres et autres marqueurs identitaires (richesse, âge, classe, etc.) de ces acteurs ?</li> <li>■ De quelle manière les principaux acteurs collaborent-ils avec les autres parties prenantes, en particulier les groupes marginalisés ?</li> <li>■ Quelles relations informelles influencent la façon de collaborer et d'interagir des principaux acteurs ?</li> <li>■ Quels acteurs sont ou pourraient être des agents du changement sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et pourquoi ?</li> <li>■ Quel rôle la communauté internationale joue-t-elle dans la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes ?</li> </ul>
<b>Dynamique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quels rôles (de soutien) les femmes, les hommes et les minorités de genre jouent-ils par rapport au conflit ?</li> <li>■ De quelles façons ces rôles renforcent-ils et/ou contestent-ils les rôles et les normes de genre en place ?</li> <li>■ Quelles en sont les conséquences à court et à long terme ?</li> <li>■ Quel est l'impact du conflit sur les femmes, les hommes et les minorités de genre, comprenant mais sans s'y limiter les formes de violence directe ?</li> <li>■ Qu'est-ce que les données ventilées selon le sexe révèlent sur les décès et les disparitions liés au conflit ?</li> <li>■ De quelle manière le conflit a-t-il interrompu/modifié les rôles de genre ? Par exemple, qui sont ceux ayant été déplacés et quels sont les défis spécifiques rencontrés par les hommes, les femmes et les minorités de genre déplacés ?</li> <li>■ Des groupes d'hommes, de femmes et de minorités de genre ont-ils fait l'objet d'actes de violence particuliers ?</li> <li>■ Comment sont présentées les identités, normes et questions de genre dans les pratiques de recrutement ?</li> </ul>

## FICHE-CONSEILS 2.3 : LE GENRE ET L'ANALYSE DES CONFLITS EN PRATIQUE : INTÉGRATION DU GENRE DANS LES ÉVALUATIONS DE LA FRAGILITÉ

Les évaluations de la fragilité sont conçues comme un outil pouvant être utilisé par les gouvernements pour stimuler un dialogue constructif entre les différents ministères et la société civile et une certaine contribution des représentants des donateurs. Les évaluations sont destinées à informer les processus de planification stratégique subséquents et l'identification des priorités nationales. Des directives sur la réalisation des évaluations de la fragilité ont été élaborées par le groupe de travail de l'IDPS chargé de la mise en œuvre du New Deal, qui s'est inspiré des pays du g7+ ayant piloté le New Deal en 2012-13. Elles visent à informer la future mise en pratique des évaluations et à mieux comprendre le cadre de toutes les composantes de la fragilité.<sup>18</sup>

Le cadre analytique actuel concernant les composantes et l'évaluation de la fragilité souligne quelques questions d'orientation liées aux besoins et vulnérabilités des femmes, et toute directive ou méthodologie finale doit veiller à en tenir compte, y compris dans tous les ateliers et les processus de consultation. Cependant, le cadre d'évaluation de la fragilité ne précise pas clairement si les dynamiques de genre sont reconnues comme l'un des facteurs de conflit, de fragilité ou de résistance. Si c'était le cas, cela pourrait conduire à une évaluation différente de la fragilité et, surtout, offrir de nouvelles perspectives de résistance. Il est crucial de s'assurer que toutes les questions pertinentes, y compris celles concernant l'égalité des sexes, sont identifiées dans le rapport d'évaluation et les documents sur les enseignements durant la phase de pilotage, car elles ont ainsi plus de chance d'être prises en compte dans les processus de planification nationaux.

OBJECTIFS PSG	EXEMPLES DE POINTS À ÉTUDIER DANS LES ÉVALUATIONS DE LA FRAGILITÉ
<b>Politique légitime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comment les femmes sont-elles représentées dans les différentes structures décisionnelles, notamment dans les institutions traditionnelles et informelles ?</li> <li>■ Quels sont les mécanismes en place pour soutenir la participation politique des femmes dans les structures de gouvernance aux niveaux local, régional et national ?</li> <li>■ De quelle manière les questions de genre sont-elles traitées dans les constitutions ou accords de paix ?</li> <li>■ Quel est le degré d'ouverture du processus de dialogue politique (genre, origine ethnique, âge) ?</li> <li>■ Les facteurs de conflit et de violence incluent-ils des dimensions de genre ?</li> <li>■ Quelles activités de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sont entreprises au niveau local par des organisations de femmes ?</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En matière de sécurité, quelles sont les préoccupations et priorités spécifiques au genre des femmes, des hommes, des filles et des garçons ?</li> <li>■ Comment le secteur de la sécurité réagit-il à la violence à l'égard des femmes et aux autres formes de VBG ?</li> <li>■ Est-ce que le secteur de la sécurité suit un code de conduite et opère dans le respect des droits des femmes et des droits de l'homme ?</li> <li>■ Quelles sont les perceptions des femmes et des hommes de la sécurité et en quoi diffèrent-elles ?</li> <li>■ Est-ce que les femmes et/ou les groupes marginalisés sont représentés de façon significative dans les services de sécurité ?</li> </ul>
<b>Justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quels sont les différents types de lois concernant spécialement les femmes et les filles, et quel est leur degré de mise en œuvre ?</li> <li>■ Quelle est la représentation des femmes dans les organes de défense des droits de l'homme, les commissions Vérité et Réconciliation, etc., et comment ces organes abordent-ils les questions de genre ?</li> <li>■ Quels sont les obstacles liés au genre bloquant l'accès à la justice ?</li> <li>■ Quel est le rôle du droit coutumier en statuant sur des affaires domestiques et familiales, notamment en rapport au mariage et à l'héritage ?</li> </ul>
<b>Fondements économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dans quelle mesure les femmes ont-elles accès aux biens fonciers et au crédit ?</li> <li>■ Quelle est la proportion de l'emploi hommes-femmes dans les secteurs formels et informels ?</li> <li>■ Quels sont les obstacles liés au genre bloquant l'accès aux infrastructures ?</li> <li>■ Quel rôle les femmes jouent-elles dans les échanges transfrontaliers ?</li> <li>■ De quelle manière le chômage des jeunes touche-t-il les filles et les garçons ?</li> </ul>
<b>Revenus et services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quels sont les obstacles liés au genre bloquant l'accès aux services ?</li> <li>■ De quelle manière les priorités des femmes et des hommes diffèrent-elles en matière de prestations de services ?</li> <li>■ De quelle manière les contributions fiscales des femmes et des hommes diffèrent-elles ?</li> <li>■ De quelle manière la corruption touche-t-elle les femmes et les hommes ?</li> <li>■ Les femmes sont-elles représentées de façon significative dans le service public et ont-elles des besoins de renforcement de capacité spécifiques ?</li> </ul>

### Conseils pratiques pour garantir des évaluations de la fragilité plus transparentes et sensibles au genre :

- Inclure les inégalités entre les sexes et la discrimination à l'égard des femmes en tant que critère de fragilité à tous les niveaux des composantes de l'évaluation de la fragilité
- S'assurer que les femmes leaders politiques, les réseaux et organisations de femmes sont conviés, assistent et participent activement à tous les ateliers d'évaluation de la fragilité
- Mieux sensibiliser les organisations de la société civile au New Deal, notamment par le biais des médias qui sont accessibles aux femmes
- Identifier et s'appuyer sur les conclusions de toute cartographie ou consultation ayant déjà été réalisée avec des groupes de femmes au sujet de leurs priorités en matière de consolidation de la paix, de renforcement de l'État et d'égalité des sexes, et garantir un engagement soutenu et un suivi avec les femmes participantes (ex. : consultations en vue du développement d'un Plan d'action national selon la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU)
- S'assurer que tous les documents d'orientation comportent des questions spécifiques liées aux droits des femmes et à l'égalité des sexes, et que les animateurs ont les compétences requises pour faciliter la discussion sur ces questions durant les ateliers



Des femmes locales, Afghanistan

### 3. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DE L'ÉTAT SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

#### 3.1 Importance de concevoir des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité

Les situations de conflit et de fragilité présentent des défis spécifiques concernant la conception et la livraison des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Elles ont tendance à présenter un plus grand nombre de facteurs de risque en matière de réussite d'un projet, notamment le risque d'insécurité constante et la difficulté d'opérer dans le contexte d'une société qui se reconstruit après une période de conflit violent. Le cadre de mise en œuvre tend à être fortement politisé et fluide. De plus, la faiblesse des institutions et des capacités peut compliquer la mise en œuvre, nécessitant un haut degré de sensibilisation au conflit. Ces environnements peuvent néanmoins offrir des possibilités et points d'entrée de faire évoluer les rôles et les relations de genre. Intégrer une approche sensible au genre dans tous les aspects de la réalisation d'un projet, dès sa conception, peut non seulement entraîner des effets positifs en améliorant la législation des droits des femmes ou en sensibilisant mieux les intervenants en sécurité aux droits de l'homme, mais aussi minimiser les effets négatifs du conflit spécifiques au genre et tous les risques d'un retour aux inégalités entre les sexes qui régnaient avant le conflit.

#### **Encadré 6. Conseils pour élaborer des programmes sensibles à la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité <sup>19</sup>:**

- Les processus de conception participative, en particulier ceux impliquant les femmes, les hommes, les filles et les garçons au niveau local, peuvent aider à établir un consensus sur le besoin et assurer l'appropriation et l'adoption
- La méthode de conception du projet peut varier selon le contexte et ce qui est possible en fonction du temps, des ressources et autres contraintes, mais elle doit toujours être inclusive et au moins sensible au genre et au conflit.
- La flexibilité est particulièrement importante étant donné que les dynamiques de genre évoluent constamment, et une mise à jour du concept ou des objectifs du projet en cours de réalisation peut s'avérer nécessaire pour maximiser les possibilités de changement et minimiser le risque de préjudice.
- Construire le soutien et l'engagement politiques en faveur de l'inclusion des femmes et des défenseurs de l'égalité entre les sexes ainsi que la visibilité et la valeur de l'égalité des sexes en tant qu'objectif
- Éviter les approches trop techniques et cloisonnées en soutien de l'élaboration des programmes relatifs au genre et reconnaître le besoin de liaisons entre secteurs, en particulier au-delà du domaine social
- Comprendre la façon dont les inégalités de genre sont liées globalement au règlement politique et à la distribution du pouvoir et des ressources et intégrer cet aspect dans la logique du programme
- Hiérarchiser et promouvoir l'inclusion des femmes aux moments « à enjeux très importants », quand la résistance est probablement la plus forte, mais les possibilités d'intégration et d'influence sont les plus élevées
- Reconnaître que l'égalité des sexes affecte les intérêts bien établis et est susceptible de rencontrer une résistance ; et par conséquent identifier les structures incitatives et les sources de résistance existantes afin de déterminer ce qui doit être changé
- Faciliter les changements juridiques en vue d'éliminer la discrimination de genre
- Soutenir l'inclusion et la participation des femmes dans tous les aspects de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État
- S'intéresser aux liens entre le niveau national et le niveau local en matière de prise de décision, d'affectation des ressources et de livraison de services, ainsi qu'aux implications spécifiques aux femmes et aux filles
- S'intéresser tout particulièrement aux règles informelles du jeu, car même en présence de droits formels et d'inclusion, il peut subsister de puissants modèles informels d'exclusion profondément ancrés
- Collaborer avec les acteurs informels et les organisations de femmes

### 3.2 Conception et mise en œuvre du projet

L'inclusion, la flexibilité, le dynamisme, les approches collaboratives et la sensibilité au conflit font partie des caractéristiques ou exigences les plus importantes de la conception des projets sensibles au genre dans les situations de conflit et de fragilité. Elles doivent donc s'appliquer à toutes les étapes du cycle du projet. Concevoir des projets qui sont sensibles à la dimension de genre et de conflit nécessite de tenir compte de certaines considérations et peut engendrer des défis spécifiques qui ne sont pas observés dans d'autres contextes ou domaines particuliers. Par exemple :

- L'égalité des sexes et la consolidation de la paix sont des transformations à long terme qui sont provoquées par des changements subtils, difficiles à mesurer, dans les attitudes et les pratiques ainsi que des résultats plus concrets.
- La plupart des contextes manquent de données et d'informations sur les questions de genre. Ceci est particulièrement flagrant dans les situations de conflit et de fragilité, nécessitant une utilisation créative des indicateurs supplétifs et un investissement dans le renforcement des capacités pour recueillir des données
- Les relations de genre sont liées à la dynamique de pouvoir, qui peut être contestée et constamment modifiée dans un contexte fragile, et les points d'entrée favorisant l'engagement nécessitent un degré élevé de sensibilité et de flexibilité ; ce qui peut s'avérer difficile en adoptant des modèles de projet
- Les approches faisant abstraction du genre ne sont cependant pas neutres, et même si cela est involontaire ou non exprimé, chaque programme a néanmoins un impact sur les rôles, les relations ou les identités de genre. Au strict minimum, les programmes doivent être conçus de façon à ne causer aucun préjudice et à minimiser tout risque d'exacerber les inégalités de genre.

#### 3.2.1 Analyse et évaluation

La première étape de la conception du projet consiste à réaliser une analyse des conflits sensible au genre (voir section 2 de ce manuel). Celle-ci doit être effectuée, que le projet vise spécifiquement ou non l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. Les conclusions de l'analyse peuvent servir à informer le cadre des résultats et tout plan d'évaluation ou de suivi des performances, garantissant ainsi que la perspective de genre constitue l'une des dimensions par rapport auxquelles l'impact ou le succès du projet sera mesuré. L'une des composantes de l'analyse devrait impliquer l'identification et la collecte des données spécifiques au genre et ventilées par sexe, requises pour surveiller et évaluer ultérieurement l'impact du projet. Il est important de s'assurer de l'adoption et du leadership de la haute direction avant d'entamer le processus d'analyse, et il est aussi crucial de veiller à ce que les conclusions de l'évaluation alimentent la stratégie du projet final. L'usage d'une liste de contrôle des questions clés peut être utile pour s'assurer que les informations nécessaires ne sont pas seulement collectées, mais également utilisées pour informer la conception du projet (voir la fiche-conseils 2.2).

Voici quelques-unes des questions à considérer à ce stade :

- Quelles sont les causes et les manifestations de l'inégalité des sexes et de quelle façon le projet va-t-il les transformer ou les traiter ?
- Quels sont les différents besoins, facteurs de risque et obstacles à la participation au projet concernant les différents groupes de parties prenantes ?
- Comment les parties prenantes s'impliqueront-elles dans le projet ?
- De quelle manière le projet abordera ou influencera toute question particulière, par exemple la question de la violence basée sur le genre ?

#### 3.2.2. Développer une théorie du changement et un cadre des résultats

Le but d'une théorie du changement est de montrer de manière explicite comment un projet apportera l'impact désiré, de clarifier toutes les hypothèses relatives aux activités et réalisations, et de développer une compréhension commune de l'objectif visé par le projet. Une solide analyse des conflits sensible au genre est essentielle au développement d'une logique claire et explicite pour un programme qui reconnaît et répond aux dimensions de genre du programme en cours de développement. Cependant, la plupart des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité ne s'appuient pas sur de solides théories du changement ; ce qui engendre des difficultés à suivre les résultats et les effets, ultérieurement. Les théories du changement (TdC) doivent être constamment révisées et

actualisées pendant tout le cycle de vie d'un projet, et doivent être souples plutôt que considérées comme un processus linéaire, en particulier dans les situations de conflit et de fragilité où le contexte évolue sans cesse. Il est donc important d'essayer d'élaborer une TdC, malgré la complexité de l'environnement, et de s'assurer qu'un processus d'apprentissage structuré est intégré au projet pour informer les révisions subséquentes de la TdC.

Les indicateurs qui sont sélectionnés pour évaluer l'état d'avancement des réalisations, des résultats obtenus et de l'impact constituent un élément clé du cadre des résultats. Trop souvent, les projets omettent d'inclure la dimension de genre ainsi que des indicateurs qualitatifs et quantitatifs spécifiques au genre/ventilées par sexe ou des méthodes de collecte des données. Sans ces informations, il est difficile de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes. Le besoin d'indicateurs spécifiques au genre et ventilés par sexe s'applique aussi aux projets spécifiques au genre dans les situations de conflit et de fragilité ainsi qu'à ceux non explicitement axés sur le genre, car ils sont également essentiels pour déterminer la façon dont les différents groupes de parties prenantes sont touchés ou bénéficient des retombées du projet.

La conception et le choix des indicateurs dépendant des objectifs spécifiques et des résultats attendus d'un projet, il est donc impossible d'établir une liste d'indicateurs généraux pouvant s'appliquer dans tous les cas. Néanmoins, l'encadré ci-après présente quelques indicateurs spécifiques au genre susceptibles d'être utilisés dans le cas d'un projet d'alerte précoce.

### **Encadré 7. Indicateurs d'alerte précoce spécifiques au genre**

Comme l'indique l'inclusion de la prévention des conflits dans les objectifs ODD et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, l'alerte précoce est un aspect particulièrement important de l'élaboration des programmes sur le genre, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Les indicateurs spécifiques au genre sont importants pour couvrir l'ensemble des facteurs capables d'indiquer une montée des tensions ou des changements dans les activités, les rôles et les relations qui révèlent un risque accru de conflit violent. Voici quelques exemples d'indicateurs d'alerte précoce spécifiques au genre <sup>20</sup>:

- Mouvement de populations spécifique au sexe
- Augmentation des ménages dirigés par des femmes ou des ménages dirigés par des hommes
- Harcèlement, arrestation et interrogatoire accrus des civils (hommes) par les forces de sécurité
- Changements dans les modèles de rôles de genre
- Stockage ou manque de produits sur les marchés locaux (vente de bijoux, etc.)
- Entraînement au manipulation des armes pour les hommes, les femmes et les enfants au niveau communautaire
- Propagande ou nouvelles glorifiant les masculinités militarisées
- Résistance ou restriction de l'implication des femmes dans les discussions abordant le marketing, les échanges commerciaux et la communauté publique
- Baisse de la scolarité chez les filles
- Augmentation du nombre de réunions entre hommes
- Détention aléatoire et arbitraire d'hommes
- Hausse de la prostitution et du commerce du sexe en raison d'une présence militaire

Il est important de noter que l'identification des indicateurs pertinents à utiliser dans la conception d'un projet n'a pas à être faite à partir de rien car plusieurs cadres existants ont déjà identifié et collectent des données par rapport à un ensemble d'indicateurs spécifiques au genre (voir le tableau 6 ci-dessous). Ces indicateurs peuvent également servir d'intermédiaires lorsqu'il n'est pas possible ou faisable de collecter des données par rapports aux indicateurs désirés.

**Tableau 7. Données relatives aux indicateurs d'inégalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité**

SOURCE DE DONNÉES	VUE D'ENSEMBLE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Indice d'inégalités de genre (IIG)<sup>21</sup></b>	L'IIG, créé par le PNUD, mesure les inégalités de genre dans trois dimensions du développement humain : la santé reproductive, l'autonomisation et la situation économique. L'IIG souligne les différences dans la distribution des réalisations entre les femmes et les hommes, et mesure les coûts de développement humain de l'inégalité de genre. Il couvre 155 pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Taux de mortalité maternelle</li> <li>■ Proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes</li> <li>■ Proportion de femmes et d'hommes âgés de 25 ans et plus ayant au moins un niveau d'études secondaires</li> <li>■ Taux de participation à la vie active de la population féminine et masculine âgée de 15 ans ou plus</li> </ul>
<b>Indice mondial de l'écart entre les genres (GGGI)<sup>22</sup></b>	Le GGGI quantifie l'ampleur des disparités entre les genres et suit leur progression au fil du temps. Il mesure l'écart relatif entre les femmes et les hommes dans quatre domaines clés : la santé, l'éducation, l'économie et la politique. Le GGGI couvre 109 pays et l'indice est complété par des profils nationaux détaillés qui fournissent des indicateurs spécifiques au genre et une analyse qualitative supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pourcentage de femmes législateurs, hauts fonctionnaires et dirigeants par rapport aux hommes</li> <li>■ Taux d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes</li> <li>■ Taux d'espérance de vie saine des femmes par rapport aux hommes</li> <li>■ Rapport sexe à la naissance (converti en rapport femme/homme)</li> <li>■ Pourcentage de femmes à un niveau ministériel par rapport aux hommes</li> </ul>
<b>GenderStats (Banque mondiale)<sup>23</sup></b>	Ce portail de données contient des données ventilées par sexe et des statistiques de genre couvrant la démographie, l'éducation, la santé, l'accès aux opportunités économiques, la vie publique et la prise de décision, et le pouvoir. Il y a 687 indicateurs disponibles pour ces domaines, qui peuvent être personnalisés et téléchargés, et qui sont mis à jour quatre fois par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prévalence des MGF/E</li> <li>■ % de la population ayant accès à des installations sanitaires ou d'alimentation en eau améliorées</li> <li>■ Dépenses publiques en éducation</li> <li>■ Divers indicateurs de santé et d'éducation (par sexe)</li> </ul>
<b>Enquêtes démographiques et de santé (DHS)<sup>24</sup></b>	Les enquêtes démographiques et de santé sont des enquêtes sur les ménages représentatifs au niveau national, qui fournissent des données pour un large éventail d'indicateurs de suivi et d'évaluation de l'impact dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition. Elles sont effectuées en général tous les cinq ans et couvrent divers domaines relatifs au genre et aux situations de conflit et de fragilité tels que la violence conjugale, l'autonomisation des femmes et les données de base sur les ménages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Participation des femmes aux décisions familiales</li> <li>■ Appropriation des biens (par sexe)</li> <li>■ Attitudes envers les rôles de genre (par sexe)</li> <li>■ Liberté de mouvement (par sexe)</li> <li>■ Expérience des femmes des diverses formes de VBG</li> <li>■ Population des ménages (par âge et par sexe)</li> <li>■ Nombre de visites prénatales et date de la première visite</li> </ul>
<b>Index Institutions Sociales et Égalité homme-femme (ISE)<sup>25</sup></b>	L'ISE est une mesure transfrontalière de la discrimination à l'égard des femmes dans les institutions sociales (lois formelles et informelles, normes sociales et pratiques) appliquée dans 160 pays. En tant que facteurs sous-jacents des inégalités de genre, les institutions sociales discriminatoires perpétuent les écarts entre les sexes dans le domaine du développement et leurs effets négatifs peuvent être amplifiés dans les situations de conflit et de fragilité. Les données quantitatives sont complétées par des profils nationaux détaillés qui fournissent une analyse qualitative supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pourcentage de femmes mariées ayant entre 15 et 19 ans</li> <li>■ Existence et application des lois sur la violence conjugale, le viol et le harcèlement sexuel</li> <li>■ Accès sécurisé à la terre et aux biens non fonciers</li> <li>■ Accès aux espaces publics</li> <li>■ Existence de quotas aux niveaux national et régional</li> </ul>

### 3.2.2. À quoi devrait ressembler un projet de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensible au genre ?

Bien que les projets doivent être spécifiques au contexte local et répondre aux possibilités et points d'entrée qui existent, le tableau suivant présente quelques exemples de résultats de projet tenant compte de la dimension de genre et susceptibles d'être intégrés aux programmes (répartition par objectif PSG).

**Tableau 8. Résultats de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre**

OBJECTIFS PSG	QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE D'UNE PERSPECTIVE DE GENRE
<b>Politique légitime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'entente politique est étendue au-delà d'une entente inter-élites pour devenir un pacte sociétal qui inclut les femmes et aborde les questions de genre</li> <li>■ Les institutions soutiennent les droits des femmes et celles-ci comme les hommes ont la possibilité de participer à la prise de décision à tous les niveaux, y compris au travers de l'exercice d'une fonction publique</li> <li>■ La société civile et notamment les organisations de femmes sont impliquées activement dans les processus politiques formels et informels</li> <li>■ Des processus de réconciliation et de résolution des conflits plus ouverts s'appuyant sur les efforts menés par les femmes au niveau local en faveur de la consolidation de la paix et abordant les inégalités et l'insécurité liées au genre.</li> <li>■ Des femmes leaders représentatives d'un large éventail de milieux et d'identités (urbain, rural, riche, pauvre, etc.) sont impliquées dans toutes les négociations</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comportement, efficacité et responsabilité améliorés des acteurs formels et informels de la sécurité, notamment concernant la protection des femmes</li> <li>■ Attention particulière accordée aux besoins spécifiques au genre et aux vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles</li> <li>■ Soutien pour la participation pleine et significative des communautés, y compris les réseaux et les femmes leaders, dans la définition des priorités et dispositions de sécurité</li> <li>■ La sécurité physique est comprise comme une nécessité pour la sécurité économique des femmes ainsi que leur accès à et les opportunités de participation à la vie politique, l'éducation, les soins de santé et autres services</li> </ul>
<b>Justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Toutes les doléances, injustices et violations, y compris la violence sexuelle et basée sur le genre, sont traitées par des processus de paix et de réconciliation</li> <li>■ Les mécanismes de justice formels sont accessibles, abordables et respectés et protègent les droits des femmes</li> <li>■ Les moyens traditionnels, non étatiques et informels d'adjudication et de résolution des litiges sont renforcés et s'alignent sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les droits des femmes</li> </ul>
<b>Fondements économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des offres d'emploi sont créées et réduisent l'incitation de s'engager dans la violence et les conflits, et des solutions au problème d'accès des femmes à des postes officiels sont activement recherchées.</li> <li>■ Des financements sont alloués aux projets générateurs de revenus, dont certains à effet bénéfique immédiat, en particulier ceux en faveur des jeunes et des groupes marginalisés</li> <li>■ Les femmes constituent une cible prioritaire concernant l'implication dans les travaux communautaires et publics favorisant l'emploi</li> <li>■ La productivité agricole accrue et le développement du secteur privé national profitent aux femmes agriculteurs et entrepreneurs</li> </ul>
<b>Revenus et services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des ressources sont levées, hiérarchisées et gérées d'une façon qui contribue à une prestation de service plus équitable, garantissant l'accès à ces services à ceux qui sont vulnérables et marginalisés</li> <li>■ Les obstacles spécifiques qui empêchent les femmes d'avoir accès aux services sont aplanis</li> <li>■ La gestion des finances publiques est saine et transparente, notamment au travers de la budgétisation sensible au genre</li> <li>■ Les ressources naturelles sont gérées d'une façon transparente qui profite à tous les membres de la société</li> </ul>

Les programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles au genre n'ont pas besoin d'avoir comme objectif spécifique ou unique d'autonomiser les femmes ou de promouvoir l'égalité des sexes. En fait, il est nécessaire d'avoir des programmes ciblés qui répondent aux intérêts et besoins spécifiques au genre des hommes et des femmes ainsi que des approches plus générales qui visent à intégrer une perspective de genre dans des programmes axés sur un secteur ou traitant plus largement de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État.

Il existe un certain nombre d'approches pouvant servir à concevoir des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre, mais il convient alors de la choisir en tenant compte des objectifs, des parties prenantes concernées et des points d'entrée stratégiques qui sont en place :

**Tableau 9. Comparaison des méthodes d'élaboration de programmes en faveur de l'égalité des sexes<sup>26</sup>**

<p><b>Interventions directes :</b> Celles-ci comprennent des mesures telles que la fourniture de services, subventions ou représentation locale traitant directement des inégalités de genre. Elles peuvent inclure la fourniture de services parajuridiques aux victimes de violence sexuelle ou de formation spécialisée aux ex-combattantes à leur retour au sein de leurs communautés.</p>	<p><b>Interventions indirectes :</b> Celles-ci englobent diverses activités pouvant aider à créer un contexte favorable au soutien de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sans avoir à aborder directement les besoins ou intérêts. Elles peuvent inclure des études sur la façon dont les donateurs pourraient améliorer leur participation à la dimension de genre et à la fourniture de services dans les situations de conflit et de fragilité, à une budgétisation tenant compte du genre ou au renforcement des capacités des OSC à surveiller la mise en œuvre des objectifs ODD sur le plan gouvernemental.</p>
<p><b>Mesures à court terme :</b> De nombreuses activités qui soutiennent l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité tendent à se focaliser sur des objectifs transitoires ou à court terme tels que des campagnes de défense et de sensibilisation en faveur de l'implication des femmes dans les négociations de paix ; des initiatives destinées à répondre à des besoins spécifiques tels que la formation aux questions de genre pour les troupes de maintien de la paix ; ou à s'assurer que les femmes et les filles sont engagées dans des programmes de relance économique à grande échelle.</p>	<p><b>Mesures à long terme :</b> Mettre fin aux conflits et inégalités de genre nécessite des investissements dans les changements comportementaux et sociaux qui se produisent à long terme. Celles-ci peuvent inclure l'intégration de la dimension de genre dans le matériel pédagogique sur la paix servant à l'enseignement dans les écoles, ou la création et le soutien d'un réseau de mentorat des pairs au niveau communautaire en vue de changer les attitudes masculines envers la violence sexuelle.</p>
<p><b>Initiatives intergouvernementales :</b> Ces types de programmes sont prévus pour être plus généraux ou intersectoriels et peuvent inclure des actions comme soutenir l'élaboration d'une nouvelle législation sur les droits des femmes, la budgétisation tenant compte du genre ou de politiques au niveau organisationnel sur la parité hommes-femmes dans les structures gouvernementales.</p>	<p><b>Mesures spécifiques à un secteur :</b> Ces programmes visent des secteurs spécifiques tels que la santé, la finance ou les transports. Il peut s'agir d'un programme de reconstruction de centres de santé communautaires dans des zones touchées par un conflit en vue d'améliorer les services prénatals, ou de la construction d'un nouveau réseau routier au niveau local qui permettra aux femmes de se rendre au marché pour vendre leurs produits.</p>



Un soldat de la paix de la MONUSCO et un jeune garçon, RDC

### Collaborer avec des partenaires

Collaborer avec divers partenaires est essentiel à la réalisation des projets dans les situations de conflit et de fragilité. Il existe plusieurs facteurs qui influencent l'accès des groupes bénéficiaires, notamment : le lieu et la distance du site du projet ou des interventions ; l'éducation et la langue ; le pouvoir de décision ; et le degré d'autonomisation individuelle. Bien souvent, les femmes et les filles ne sont pas présentes ou rencontrent des obstacles en matière d'accès au pouvoir et aux ressources et d'autres marqueurs identitaires peuvent aussi accroître la vulnérabilité. Par exemple, des hommes ruraux sans instruction peuvent être davantage marginalisés que leurs homologues instruits ou des femmes citadines. Reconnaître les multiples sources de discrimination et de marginalisation auxquelles les femmes et les filles sont souvent confrontées ainsi que la diversité au sein des groupes d'hommes et de femmes est essentiel à l'efficacité des programmes.

Afin que la consolidation de la paix et le renforcement de l'État soient efficaces, les acteurs concernés ont parfois besoin de collaborer avec divers partenaires, notamment des ministères gouvernementaux, des forces militaires ou de sécurité, des Nations Unies et des organismes donateurs, des chefs traditionnels et religieux, des hommes et des garçons et des groupes de la société civile. Les organisations de femmes, en particulier, peuvent fournir des rôles importants dans les situations de conflit et de fragilité, y compris combler les lacunes dans la fourniture de services, servir d'intermédiaire entre les responsables de la mise en œuvre et les communautés locales et veiller à ce que les gouvernements, les donateurs et autres parties prenantes respectent leurs engagements liés au genre. Il est primordial de s'appuyer sur l'expertise locale et de s'en servir car celle-ci peut contribuer à la durabilité de toute intervention dans le cadre des programmes, notamment de celles visant à impliquer et à transformer les normes et les relations sociales. Le New Deal souligne la nécessité de trouver de nouveaux modes de participation et met l'accent sur le soutien aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État qui sont gérés au niveau du pays concerné plutôt qu'à ceux imposés par les propres agendas de développement des donateurs. Ceci implique de favoriser le dialogue politique, comprenant entre autres le soutien à la participation des femmes et la nécessité de créer des partenariats ouverts, au niveau local. De même, l'objectif ODD 17 souligne le besoin d'établir des partenariats globaux ouverts.

Lors d'une collaboration sur les questions de genre ou avec des femmes particulièrement dans des situations de conflit et de fragilité, les relations avec les partenaires doivent tenir compte du conflit. Soutenir ou collaborer uniquement avec des femmes (ou organisations de femmes) peut provoquer un sentiment de rejet ou d'exclusion parmi les autres groupes, organisations ou individus ; ce qui risque de nuire à la réussite du projet. Ce problème peut être résolu en partie en faisant aussi participer les hommes et en tenant compte de manière explicite des effets que les identités de genre ont sur les rapports entre les différents groupes d'hommes et de femmes et sur les rôles qu'ils jouent en perpétuant les inégalités.

Voici quelques principes à considérer lors d'une collaboration avec des partenaires dans des situations de conflit et de fragilité :

- Vos partenaires représentent-ils la diversité complète des groupes au sein de la population concernée ?
- Vos partenaires envisagent-ils d'appliquer une parité hommes-femmes à leurs employés et de leur fournir une formation sur les questions de genre ?
- Vos partenaires ont-ils des liens avec des organisations de la société civile au niveau local, y compris des réseaux et groupes de femmes pouvant fournir des informations et avis durant la mise en œuvre du programme ?
- Avez-vous identifié qui sont les principaux influenceurs ou perturbateurs sur le plan de l'égalité des sexes au niveau communautaire ?

### Élaborer le budget d'un projet

L'intégration de la dimension de genre dans les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État peut engendrer des coûts supplémentaires, en termes de délai et ressources financières. S'ils ne sont pas comptabilisés dans le budget d'un projet, alors il est peu probable qu'une organisation pourra s'assurer de leur incorporation à la phase de mise en œuvre, même si des questions liées au genre sont ressorties au moment de l'analyse ou de la phase de conception du projet. Si un projet se doit d'être sensible au genre, alors tous les éléments doivent être estimés de manière réaliste et inclus dans le budget.

Voici quelques-uns des éléments à considérer lors de la préparation du budget d'un projet :

- Coûts de fourniture de la formation sur les questions de genre et autres formes de renforcement des capacités pour le personnel ou les partenaires du projet
- Coûts de recrutement des experts en genre afin de fournir un soutien continu ou ad hoc au développement ou à la mise en œuvre du programme
- Coûts de réalisation de l'analyse de genre et des conflits ou d'une évaluation de base
- Coûts de collecte des données sensibles au genre susceptible de nécessiter une organisation logistique spécifique ou une expertise technique

### **Encadré 8. Intégrer le genre dans la mise en œuvre du New Deal au niveau national : expériences d'OSC**

Au début de l'année, Cordaid a mené une enquête avec des points centraux du réseau CSPPS<sup>27</sup> afin de mieux comprendre le mode d'intégration des questions de genre dans la mise en œuvre du New Deal à l'échelle nationale. Les conclusions ont révélé plusieurs tendances :

- À quelques exceptions près, notamment au Togo où les organisations sensibles au genre furent consultées, les évaluations de la fragilité et les indicateurs couvrant les objectifs PSG dans les plans de développement nationaux ont eu tendance à ne pas tenir compte de la dimension de genre. Les évaluations de la fragilité n'ont pas réussi à résoudre complètement les problèmes liés au genre, en particulier la violence à l'égard des femmes et la participation des femmes à la prise de décision.
- Dans l'ensemble, les femmes ont été exclues des processus visant à définir les priorités premières dans les stratégies nationales, y compris celles liées au New Deal. Ceci est particulièrement courant dans le cas des forums et réunions de haut niveau.
- Les réseaux et organisations de femmes se sont mobilisés dans plusieurs pays pour participer à et soutenir la mise en œuvre du New Deal, mais un manque d'expertise technique, de ressources financières et les pratiques discriminatoires en place les empêchent de jouer un rôle constructif.
- Les exemples d'approches efficaces pour promouvoir l'inclusion des questions de genre dans le New Deal, que les points centraux du CSPPS ont notés comprennent la formation et la sensibilisation en faveur de la défense des droits des femmes dans les questions liées au New Deal ainsi que le lien à établir entre le New Deal et les processus nationaux parallèles tels que l'élaboration de Plans d'action nationaux selon la Résolution 1325.
- Malgré les difficultés de participer activement aux processus formels, plusieurs membres du CSPPS ont signalé qu'ils avaient entrepris des études, participé à des consultations, mené des actions de mobilisation ciblées auprès des principaux ministères publics et encouragé le dialogue avec diverses parties prenantes au sujet du New Deal et des questions de genre.
- Voici quelques-uns des principaux besoins identifiés par les membres du CSPPS afin d'améliorer la mise en œuvre du New Deal : accès accru au financement souple pour les organisations de femmes ; davantage de volonté politique et de soutien du gouvernement pour appliquer des lois et politiques sensibles au genre dans le cadre des pactes de consolidation de la paix ; et soutien au renforcement des capacités des OSC de sorte qu'elles puissent participer de manière significative aux consultations sur les évaluations de la fragilité, à la définition des indicateurs PSG, etc.

### **3.3 Suivi et évaluation**

Le suivi et l'évaluation constituent une composante essentielle du cycle de vie d'un projet et il est donc important de penser à élaborer un cadre de suivi et d'évaluation solide et flexible dès la phase de conception du projet. Les cadres de suivi et d'évaluation sont importants pour suivre les résultats et repérer tous changements stratégiques nécessaires et pour évaluer l'impact d'un programme au fil du temps. Voici les raisons principales pour lesquelles la prise en compte de la dimension de genre dans les cadres de suivi et d'évaluation est primordiale :

- Savoir si les projets couvrent aussi bien les hommes que les femmes
- Saisir les effets des projets sur les hommes et les femmes
- Communiquer les réalisations et les enseignements tirés (y compris en rapport à l'efficacité de couverture des hommes et des femmes)
- Savoir si les projets ont créé des disparités ou inégalités de genre

Le suivi doit être de nature communautaire et participatif, en particulier dans les situations de conflit et de fragilité, et surtout doit recueillir des informations sur les hommes et les femmes ainsi qu'auprès des hommes et des femmes. Ceci est nécessaire non seulement parce qu'il augmente les chances d'obtenir des renseignements utiles, mais aussi parce qu'il aide à créer des liens importants avec un éventail d'intervenants au niveau local ainsi qu'une communication entre les groupes qui sinon ne pourraient pas interagir, contribuant ainsi à atténuer le conflit ou les tensions. À cet effet, il est important de donner aux femmes et aux groupes susceptibles d'être marginalisés la possibilité de participer au suivi, ainsi que d'être conscients des obstacles spécifiques qu'ils peuvent rencontrer et de pouvoir les surmonter.

Lors du choix des outils de suivi et d'évaluation à utiliser, il convient de considérer les facteurs à inclure :

- Ne pas nuire : Quels sont les risques d'exacerber les inégalités de genre ou d'accroître la vulnérabilité des femmes ?
- Accès sur le terrain : Qui sera impliqué dans le suivi et y a-t-il des groupes susceptibles d'être difficiles à joindre ou à mobiliser, en particulier parmi les femmes et les filles ?
- Autonomiser les groupes locaux : Le processus de suivi inclut-il le renforcement des capacités et un rôle pour les acteurs locaux de collecter des données, faire des rapports sur l'état d'avancement ou militer en faveur du changement dans les activités du projet ?
- Compromis en matière de temps, d'exactitude et de ressources : Existe-t-il des processus concurrents (suivi des PAN, par exemple) en cours sur lesquels il est possible de s'appuyer et qui pourraient informer le suivi des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles au genre ?

**Tableau 10. Surmonter les défis d'intégration du genre dans le suivi et l'évaluation des situations de conflit et de fragilité**

DÉFIS	MESURES D'ATTÉNUATION
<b>Difficulté d'entrer en contact avec les femmes et de garantir leur participation</b>	Être flexible avec les périodes et les lieux des activités de suivi Donner l'occasion de les rencontrer chez elles et tenir des réunions à proximité de leur domicile à un moment où elles sont disponibles pour y assister sans que cela interfère avec leurs autres activités familiales ou rémunératrices. Outils à base d'images si le niveau d'instruction pose problème
<b>Difficulté de saisir les transformations complexes nécessaires à une égalité des sexes</b>	Adopter un ensemble d'outils de suivi, comprenant des approches quantitatives et qualitatives telles que des cas de changement ou des échelles de méthodologie du changement.
<b>Risque d'exacerber les tensions ou la violence</b>	S'assurer que des directives éthiques sont en place, en particulier pour collaborer avec des victimes de violence sexuelle et basée sur le genre. Former le personnel en charge du suivi aux principes « Do No Harm » (ne pas nuire) et à la sensibilité au genre.
<b>Manque de données par rapport aux indicateurs</b>	Utiliser des indicateurs supplétifs dans la mesure du possible, et revoir le cadre du programme afin d'inclure le renforcement des capacités concernant la collecte des données, en particulier parmi les partenaires locaux et notamment les organisations de femmes travaillant au niveau de la communauté.
<b>Le personnel chargé du suivi et de l'évaluation ne dispose pas des connaissances requises en matière de genre</b>	Utiliser des partenaires locaux ou impliquer d'autres acteurs communautaires en soutien du suivi. Utiliser des consultants extérieurs pour fournir une capacité supplémentaire, le cas échéant. Budgétiser une formation sur les questions de genre dans le cadre d'un plan de suivi et d'évaluation.

L'activité de suivi ne se limite pas à la collecte des données et l'évaluation des progrès par rapport aux indicateurs, en particulier quand il s'agit d'évaluer des changements et l'impact lié à des changements sociaux complexes tels que ceux concernant des questions de genre ainsi que dans les environnements complexes en constante mutation comme ceux spécifiques aux situations de conflit et de fragilité. Elle requiert également de la part du personnel en charge du programme d'être capable de revoir les indicateurs, les cadres de référence et les théories du changement en fonction de ce qu'il a appris.

### Encadré 9. Défis en matière de suivi de la violence basée sur le genre

La violence basée sur le genre (VBC) est une caractéristique commune des situations de conflit et de fragilité, mais c'est aussi un indicateur important du risque de conflit. Il est par conséquent important de l'inclure aux analyses des conflits sensibles au genre, ainsi que dans les cadres de conception et de suivi de projets, le cas échéant. Elle peut néanmoins être difficile à mesurer et à surveiller pour plusieurs raisons :<sup>28</sup>

- Il n'existe pas de cadre réglementaire international définissant le mode de mesure de la VBC, par exemple en axant sur l'incidence versus la prévalence
- Les interprétations individuelles de la violence basée sur le genre varient considérablement en fonction de facteurs tels que l'éducation, la culture ou le contexte économique
- La VBC est une question très sensible et dans ce cas la collecte de données peut nécessiter un soutien et des méthodologies spéciales
- En raison de ce caractère sensible, la collecte de données sur la VBC peut s'avérer onéreuse et fastidieuse



Un soldat de la paix, RCA

### FICHE-CONSEILS 3.1 : LISTE DE CONTRÔLE PORTANT SUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Cette fiche-conseils propose une liste de contrôle des questions clés qui doivent être posées aux différentes étapes de la conception et la mise en œuvre d'un projet afin de s'assurer que les questions de genre ont été prises en compte et intégrées dans tous les aspects des programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Elles ne sont pas considérées comme exhaustives, mais donnent quelques indications sur les questions à garder à l'esprit à toutes les étapes du cycle de vie d'un projet.

#### INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE À TOUTES LES ÉTAPES DE LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET<sup>29</sup>

<b>Analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les données de base sont-elles ventilées par sexe ?</li> <li>■ Est-ce que les différentes vulnérabilités et capacités des femmes, des hommes, des garçons et des filles et toutes les inégalités structurelles sont prises en compte ?</li> <li>■ Est-ce que les différents besoins, intérêts et priorités des femmes, des hommes, des garçons et des filles sont abordés ?</li> <li>■ L'analyse a-t-elle saisi et traité de manière adéquate les multiples sources et formes de discrimination ayant un impact négatif sur l'accès des hommes et des femmes à l'égalité des chances et des droits ?</li> <li>■ Les hommes et les femmes ont-ils été concernés par l'analyse de façon participative ?</li> <li>■ Les évaluations et analyses des conflits et de genre ont-elles servi ?</li> </ul>
<b>Élaboration d'un cadre logique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La théorie du changement est-elle sensible au genre ? Des hypothèses à caractère sexiste ont-elles été explicitées ?</li> <li>■ Les réalisations, les résultats et l'impact ont-ils été mesurés par rapport aux indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques au genre et ventilés par sexe ?</li> <li>■ Y a-t-il des points d'entrée spécifiques pour aborder l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le biais des activités du projet ?</li> <li>■ La dimension de genre est-elle intégrée dans l'ensemble de la stratégie du projet ?</li> <li>■ Les organisations de femmes ont-elles été consultées concernant l'élaboration de la stratégie ?</li> </ul>
<b>Identification et collaboration avec des partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vos partenaires représentent-ils la diversité complète des groupes au sein de la population concernée ?</li> <li>■ Vos partenaires envisagent-ils d'appliquer une parité hommes-femmes à leurs employés et de leur fournir une formation sur les questions de genre ?</li> <li>■ Vos partenaires ont-ils des liens avec des organisations de la société civile au niveau local, y compris des réseaux et groupes de femmes pouvant fournir des informations et avis durant la mise en œuvre du programme ?</li> <li>■ Avez-vous identifié qui sont les principaux influenceurs ou perturbateurs sur le plan de l'égalité des sexes au niveau communautaire ?</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quels sont coûts de fourniture de la formation sur les questions de genre et autres formes de renforcement des capacités pour le personnel ou les partenaires du projet ?</li> <li>■ Quels sont les coûts de recrutement des experts en genre afin de fournir un soutien continu ou ad hoc au développement ou à la mise en œuvre du programme ?</li> <li>■ Quels sont les coûts de réalisation de l'analyse de genre et des conflits ou d'une évaluation de base ?</li> <li>■ Quels sont les coûts de collecte des données sensibles au genre susceptible de nécessiter une organisation logistique spécifique ou une expertise technique ?</li> <li>■ Y a-t-il des fonds suffisants alloués à la fourniture d'un soutien en renforcement des capacités liées au genre aux partenaires ou un financement de base destiné aux organisations de femmes et autres intervenants en faveur de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité ?</li> </ul>
<b>Contrôle et évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'équipe en charge du suivi et de l'évaluation possède-t-elle une expertise en matière de genre ?</li> <li>■ Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont-ils été utilisés en association avec des outils de suivi ?</li> <li>■ Des politiques ou directives sont-elles en place pour garantir que le suivi ne porte pas préjudice ?</li> <li>■ De quelle façon les partenaires locaux et la population locale participeront-ils au suivi ?</li> </ul>

### FICHE-CONSEILS 3.2 : INDICATEURS SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE POUR MESURER LES PROGRÈS PAR RAPPORT AUX PSG ET ODD

La promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes est une action inhérente aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Elle doit être incluse dans la méthode de mesure de la réussite des interventions de consolidation de la paix et de renforcement de l'État en tant que partie intégrante du cadre du New Deal et des objectifs ODD. Il est donc très important que les indicateurs sensibles au genre et spécifiques au genre ainsi que les données ventilées par sexe et par âge soient intégrés au titre de l'objectif ODD 16. Parallèlement, s'assurer que les indicateurs sensibles au conflit sont inclus dans l'objectif ODD 5 est également une priorité au regard des nombreux défis à relever en matière d'égalité des sexes qui sont spécifiques aux situations de conflit et de fragilité. Lorsque les informations nécessaires à la mesure par rapport aux indicateurs n'existent pas au niveau national, il conviendrait de faire appel à des directives ou modèles qui permettraient de prouver la pertinence d'investir davantage de ressources dans la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe et par âge.

Il est difficile de concevoir un ensemble d'indicateurs capables de saisir la complexité de la mesure des progrès réalisés par rapport aux objectifs PSG, qui peuvent prendre différentes formes suivant les pays et les contextes. Néanmoins, un défi a déjà été relevé concernant la mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité ainsi que dans les discussions en cours au sujet des Objectifs de développement durable (ODD). En juillet 2016, à l'échelon national, 60 pays ont élaboré des Plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 et nombre d'entre eux contiennent des indicateurs sur les domaines prioritaires en rapport à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans les processus de paix et de sécurité. De même, les évaluations de la fragilité qui ont été effectuées dans les pays pilotes du New Deal mettent également en avant plusieurs indicateurs par rapport auxquels il est possible de mesurer les progrès.

Il est important de reconnaître que le développement d'indicateurs pour les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État n'est pas seulement un exercice technique, mais qu'il est aussi politique. Ceci peut rendre plus difficile le fait de s'assurer que l'ensemble final d'indicateurs reflète les questions liées au genre car dans les situations où des compromis politiques sont nécessaires, il a été constaté que les questions liées au genre n'étaient pas comprises dans les priorités.

Afin de veiller à ce que les indicateurs développés pour suivre les objectifs PSG et ODD reflètent une perspective de genre et sont ventilés par sexe et par âge, voici quelques suggestions de démarches à entreprendre :

- Impliquer les réseaux et organisations de femmes dans les discussions en cours concernant le développement d'indicateurs et s'assurer que les organisations de la société civile sont conscientes et informées du processus.
- Des conseillers en matière d'égalité des sexes doivent être impliqués, côté donateur et côté g7+, ou au moins être consultés par le groupe de travail sur les indicateurs et tout au long des consultations au niveau national.
- Examiner les indicateurs ayant déjà été développés pour suivre la mise en œuvre de la Résolution 1325 et, dans la mesure du possible, intégrer ces indicateurs au processus PSG.
- Soutenir le renforcement des capacités des instituts de statistiques et des ministères de l'Égalité des Sexes en vue de favoriser une collecte et une analyse plus étendues des données ventilées par sexe et par âge aux niveaux national et local.

PSG ET INDICATEURS PSG	INDICATEURS MONDIAUX SUR LA RÉSOLUTION 1325	INDICATEURS ODD <sup>30</sup>
<p><b>Politique légitime</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diversifier la représentation dans les principales institutions publiques (ensemble)</li> <li>■ Perception de la représentation (et son efficacité) au sein du gouvernement (ensemble)</li> <li>■ Participation aux élections et degré de satisfaction (ensemble)</li> <li>■ Participation aux processus politiques et à l'engagement civique au niveau local (ensemble)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indicateur 8 : Pourcentage d'accords de paix comprenant des dispositions spécifiques pour améliorer la sécurité et la condition des femmes et des filles</li> <li>■ Indicateur 11a : Représentation des femmes parmi les médiateurs, négociateurs et experts techniques dans les négociations de paix formelles</li> <li>■ Indicateur 11b : Participation des femmes en tant qu'observateur officiel, au début et à la fin des négociations de paix formelles</li> <li>■ Indicateur 12a : Participation politique des femmes dans les parlements et à des postes ministériels</li> <li>■ Indicateur 12b : Participation politique des femmes en tant que votantes et candidates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 16.7.1 Proportions de positions (par tranche d'âge, sexe, personnes handicapées et groupes de population) dans les institutions publiques (législatures nationales et locales, services publics et judiciaires) comparé aux répartitions nationales</li> <li>■ 16.7.2 Proportion de pays qui répondent aux besoins multisectoriels des jeunes dans le cadre de leurs plans de développement national et stratégies de réduction de la pauvreté</li> <li>■ 5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.</li> <li>■ 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux</li> <li>■ 5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction</li> </ul>
<p><b>Sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Morts violentes par 100 000 habitants</li> <li>■ Réfugiés politiques et déplacements internes causés par un conflit et la violence (ensemble)</li> <li>■ Incidence des viols et de la violence sexuelle</li> <li>■ % de personnes qui se sentent en sécurité</li> <li>■ Nombre de décès suite à des influences extérieures</li> <li>■ Confiance du public dans les capacités des institutions de sécurité (ensemble)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indicateur 1a : Prévalence de la violence sexuelle</li> <li>■ Indicateur 1b : Modèles de violence sexuelle dans des situations de conflit ou d'après conflit.</li> <li>■ Indicateur 5b : Degré d'intégration des mesures de protection des droits des femmes et des filles dans les cadres nationaux de politique de sécurité</li> <li>■ Indicateur 14 : Indice de sécurité physique des femmes et des filles</li> <li>■ Indicateur 16 : Niveau de participation des femmes dans les secteurs de la justice, de la sécurité et des affaires étrangères</li> <li>■ Indicateur 17 : Existence de mécanismes nationaux de contrôle des armes légères et de petit calibre détenues illégalement</li> <li>■ Indicateur 20 : Heures de formation par personne du personnel ayant un pouvoir décisionnel dans les institutions du secteur de la justice et de la sécurité pour traiter des cas de violence sexuelle et basée sur le genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 16.1.1 Nombre de victimes d'homicides volontaires par 100 000 habitants (par tranche d'âge et par sexe)</li> <li>■ 16.1.2 Décès liés à un conflit par 100 000 habitants (ventilés par tranche d'âge, par sexe et par cause)</li> <li>■ 16.1.3 Pourcentage de la population ayant subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 derniers mois</li> <li>■ 16.1.4 Proportion de personnes qui se sentent en sécurité pour se déplacer seules dans les environs immédiats de l'endroit où elles vivent</li> </ul>
<p><b>Justice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Confiance du public dans les capacités des institutions judiciaires (justice formelle et droit coutumier), y compris les mécanismes des droits de l'homme</li> <li>■ % de victimes qui ont signalé un crime aux autorités</li> <li>■ Connaissances juridiques des personnes, y compris des droits de l'homme et de la représentation et l'aide juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indicateur 3a : Dans quelle mesure les violations des droits des femmes et des filles sont signalées, mentionnées et examinées par les organes de défense des droits de l'homme</li> <li>■ Indicateur 3b : Nombre et part de pourcentage des femmes dans les organes de gouvernance des organes de défense des droits de l'homme</li> <li>■ Indicateur 15 : Dans quelle mesure les lois nationales de protection des droits des femmes et des filles sont conformes aux normes internationales</li> <li>■ Indicateur 16 : Niveau de participation des femmes dans les secteurs de la justice, de la sécurité et des affaires étrangères</li> <li>■ Indicateur 19 : Pourcentage de cas de violence sexuelle et basée sur le genre mentionnés à l'égard des femmes et des filles, qui sont signalés, examinés et jugés</li> <li>■ Indicateur 20 : Heures de formation par personne du personnel ayant un pouvoir décisionnel dans les institutions du secteur de la justice et de la sécurité pour traiter des cas de violence sexuelle et basée sur le genre</li> <li>■ Indicateur 25 : Dans quelle mesure les Commissions vérité et réconciliation comprennent des dispositions traitant des droits et de la participation des femmes et des filles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 16.3.1 Pourcentage de victimes de violences dans les 12 derniers mois qui ont signalé leur victimisation aux autorités compétentes ou autres mécanismes de résolution de conflits officiellement reconnus</li> <li>■ 16.3.2 Détenus en attente de jugement en pourcentage de la population carcérale globale</li> </ul>

PSG ET INDICATEURS PSG	INDICATEURS MONDIAUX SUR LA RÉSOLUTION 1325	INDICATEURS ODD <sup>30</sup>
<p><b>Fondements économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Population ayant accès aux réseaux de transport, de communication, d'eau et d'énergie utilisables et réparables (ensemble)</li> <li>■ % de main-d'œuvre au chômage ou sous-employée (ensemble)</li> <li>■ Perception de l'usage équitable des avantages provenant des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indicateur 18 : Pourcentage des avantages provenant des emplois temporaires dans le cadre du lancement de programmes de relance économique, au profit des femmes et des filles</li> <li>■ Indicateur 26a : Pourcentage des avantages provenant des programmes de réparation, au profit des femmes et des filles</li> <li>■ Indicateur 26b : Pourcentage des avantages provenant des programmes de DDR, au profit des femmes et des filles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant</li> <li>■ 5.a Entreprendre des réformes pour donner aux femmes l'égalité des droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle sur les terres et autres formes de biens, services financiers, héritages et ressources naturelles, conformément aux lois nationales</li> <li>■ 5.a.2 Proportion de pays où le cadre juridique (droit coutumier inclus) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété foncière et/ou au contrôle des terres</li> </ul>
<p><b>Revenus et services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Distribution des services</li> <li>■ Satisfaction du public concernant la fourniture des services (ensemble)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indicateur 21a : Taux de mortalité maternelle</li> <li>■ Indicateur 21b : Taux nets de scolarisation primaire et secondaire, par sexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 16.6.2 Proportion de la population satisfaite de sa dernière expérience des services publics</li> <li>■ 16.6.1 Dépenses publiques primaires en pourcentage du budget initialement approuvé, ventilées par secteur (ou par codes budget ou méthode similaire)</li> <li>■ 17.1 Renforcer la mobilisation des ressources nationales, y compris par le biais d'un soutien international, en vue d'améliorer la capacité intérieure de recouvrement des impôts et autres revenus</li> <li>■ 17.1.1 Total des recettes publiques (par source) en pourcentage du PIB</li> <li>■ 17.1.2* Proportion du budget national financé par des taxes intérieures</li> </ul>

L'un des plus grands problèmes liés au suivi des progrès par rapport aux objectifs ODD, PSG et résolutions Femmes, Paix et Sécurité réside dans le manque de données fiables, comparables et homogènes. Les situations de conflit et de fragilité posent des problèmes particuliers en matière de collecte de données. Il sera difficile de renseigner certains des indicateurs inclus dans le tableau ci-dessus s'il n'existe pas de méthodologie claire et précise ou si la mesure est particulièrement difficile à quantifier. Cependant, tel que précisé dans le tableau 6 du manuel, il existe plusieurs ensembles de données sur lesquels il est possible de s'appuyer pour fournir des données spécifiques au genre ou ventilées par sexe, ou qui pourraient servir en remplacement de certains des indicateurs les plus sensibles. Les intervenants qui participent aux discussions au sujet de la mesure et du suivi des ODD au niveau national ou international pourraient apporter leur contribution en plaidant en faveur de l'intégration de la collecte et du suivi des données sensibles au genre.



Une affiche contre les armes, RCA

## 4. FINANCEMENT DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE

Un financement suffisant et régulier est une condition préalable à la réalisation des objectifs et engagements pris dans les ODD, le New Deal et les résolutions Femmes, Paix et Sécurité. Ce chapitre présente une vue d'ensemble de l'état actuel du financement des activités liées au genre dans les situations de conflit et de fragilité, comprenant les données sur les flux d'aide et les divers mécanismes disponibles pour surmonter certains obstacles au financement. Il propose également un bref aperçu de la budgétisation du genre, de l'importance des marqueurs de genre dans le suivi du financement, et des autres outils permettant de mesurer les affectations et de s'assurer que les ressources disponibles sont appropriées.

Financer le développement dans des pays en situation de conflit et de fragilité est particulièrement difficile, étant donné les niveaux accrus de risque et d'incertitude spécifiques à ces contextes. Les flux d'investissements directs étrangers ou autres sources de financement privé sont rares et les gouvernements rencontrent de grandes difficultés à soulever des fonds publics. Les donateurs ont donc reconnu le besoin de recentrer leurs efforts et de développer de nouveaux mécanismes, outils et approches afin de surmonter, de partager et d'adapter à la plupart de ces risques. Le New Deal et les objectifs ODD sont des points d'entrée critiques pour transformer le niveau de financement en soutien de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité, et il existe désormais une possibilité de concentrer les ressources là où elles sont le plus indispensables et d'améliorer l'affectation et l'impact du financement. Sans financement adéquat, les engagements pris dans le cadre des ODD, du New Deal et des Résolutions Femmes, Paix et Sécurité ne pourront pas être assumés et les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État auront moins de chance d'aboutir quant à apporter des réponses aux différents besoins et priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons ou à leur permettre de jouir d'une vie sécurisée et durable.

### 4.1 Situation actuelle du financement pour aborder le genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État

En ce qui concerne les questions de genre, le manque de financement adéquat a été mentionné comme l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité et à la capacité de la communauté internationale de s'assurer que les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État tiennent compte de la dimension de genre. Bien que cela reflète la tendance générale de financement insuffisant pour l'autonomisation des femmes et pour l'égalité des sexes en règle générale, l'ampleur des besoins et des inégalités liés au genre dans les situations de conflit et de fragilité montre que ce manque de ressources est bien plus grave. Malgré la reconnaissance croissante des liens entre l'égalité des sexes et les résultats du développement au sens large ainsi que la demande de la Banque mondiale d'investir dans les femmes pour une « économie intelligente », les fonds disponibles demeurent insuffisants, en particulier dans ces contextes.

La recherche<sup>31</sup> menée au cours des cinq dernières années a révélé que :

- **L'égalité des sexes est rarement un point prioritaire des programmes d'aide** : Bien que les donateurs du CAD signalent que 35 % de leur aide aux situations de conflit et de fragilité soutienne l'égalité des sexes, seulement 6 % de cette aide vise principalement l'égalité des sexes. Ceci indique que malgré des efforts plus soutenus de la part des donateurs pour intégrer la dimension de genre à leurs programmes visant les situations de conflit et de fragilité, les ressources réellement consacrées aux programmes spécifiques à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont très limitées.
- **Les institutions et les organisations de femmes reçoivent une infime fraction de l'aide allouée aux situations de conflit et de fragilité** : En 2012-2013, les donateurs de l'OCDE-CAD n'ont affecté que 130 millions US\$ de l'aide aux organisations de femmes et institutions telles que les associations nationales de femmes, ce qui représentait 1 % de l'aide totale en soutien de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité et 0,004 % de l'aide totale aux

situations de conflit et de fragilité au cours de la même période. Ceci est lié au problème plus large d'un manque de financement souple et à long terme en faveur des organisations de la société civile, en particulier pour soutenir leurs frais généraux. Selon une étude réalisée en 2010 par l'AWID auprès des organisations de femmes dans le monde, pour 740 d'entre elles le revenu annuel moyen était de 20 000 \$ et le revenu combiné s'élevait à 106 millions \$. Le revenu annuel de 1 442 milliards \$ de Save the Children International et le revenu annuel de 2 611 milliards de World Vision International ont servi de point de comparaison. Bien que ces organisations et d'autres grandes ONG aient d'importants programmes en place axés sur les questions de genre, il est clair que le financement n'atteint pas les réseaux et organisations de femmes de moindre importance qui constituent souvent les premières lignes de défense et de fourniture de services dans de nombreuses situations de conflit et de fragilité.

- **Il existe de grandes différences dans les niveaux d'aide liée au genre perçue par tous les secteurs en situation de conflit et de fragilité :** Les secteurs sociaux sont relativement bien financés, la santé et l'éducation recevant respectivement 14 % et 15 %, mais seulement 5 % de l'aide est allouée à la paix et la sécurité. Les secteurs de l'économie et de la production reçoivent également qu'une infime partie de l'aide spécifique au genre, soit 439 millions \$ ou 2 % de l'aide totale aux situations de conflit et de fragilité et dont l'objectif principal est l'égalité des sexes.
- **Les niveaux de financement sont soumis aux fluctuations et changements des priorités politiques :** Le niveau de soutien aux programmes promouvant l'égalité des sexes varie énormément entre les situations de conflit et de fragilité et d'une année sur l'autre. Alors que 67 % de l'aide allouée au Népal visait l'égalité des sexes en 2012-2013, ce n'était le cas que de 14 % de l'aide allouée à l'Irak. Des pays fragilisés comme le Nigeria ont aussi commencé à recevoir moins d'aide spécifique au genre comparé aux années précédentes, alors que d'autres comme le Bangladesh ont rejoint la liste des dix premiers bénéficiaires de l'aide spécifique au genre en 2012-2013. Certains pays présentant des niveaux très élevés d'inégalité de genre ont également reçu des montants très limités si on compare aux niveaux par habitant.
- **La plupart des gouvernements manquent de réserves de fonds pour le développement ou la mise en œuvre de leurs PAN :** En juillet 2016, 6363 Plans d'action nationaux ont été développés selon la Résolution 1325 et 166 autres sont en cours de développement. 2121 de ces derniers se situent dans des situations de conflit et de fragilité.<sup>32</sup> Ils pourraient constituer des cadres permettant d'identifier les priorités et de canaliser le financement sur les questions de genre au sein des processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Toutefois, une enquête menée en 2013 auprès de 26 gouvernements a montré que la majorité d'entre eux ne disposaient pas des fonds nécessaires pour développer, mettre en œuvre et suivre des PAN.
- **L'utilisation de l'analyse de genre dans les processus de planification post-conflit est limitée :** Un examen de différents outils de planification post-conflit des Nations Unies a révélé que 29 à 35 % des activités, indicateurs et niveaux de budget des Cadres d'assistance de l'ONU au développement (PCNUAD) étaient sensibles au genre, mais que cela représentait seulement 5 % des activités et 2 % des lignes budgétaires dans les évaluations des besoins post-conflit ayant été analysées.

Tenant compte de ces insuffisances, au cours des dernières années de nouveaux engagements ont été pris et des instruments spécifiquement conçus pour soutenir une augmentation des ressources financières concernant les questions de genre dans les situations de conflit et de fragilité. En 2010, par exemple, les Nations Unies se sont engagées à affecter au moins 15 % des fonds gérés par l'ONU au soutien des projets de consolidation de la paix dont l'objectif principal est de répondre aux besoins spécifiques des femmes, de favoriser l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. L'objectif intermédiaire de 10 % a été atteint en 2010, mais ce pourcentage a surtout été obtenu par les programmes spécifiques aux femmes ou au genre plutôt que par un financement général de sensibilisation au genre dans les situations de conflit et de fragilité, indiquant que des progrès restent à faire. En outre, les Nations Unies se sont engagées à atteindre 30 % de financement des programmes de relance économique en faveur de l'égalité des sexes et 50 % du reste pour répondre de manière explicite aux différents besoins des hommes, des femmes, des filles et des garçons, au titre de son cadre des résultats stratégiques 2011-2013 sur les résolutions Femmes, Paix et Sécurité. L'instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité (GAI-Femmes, Paix et Sécurité), lancé en février 2016, est destiné à accélérer la mise en œuvre des engagements Femmes, Paix et Sécurité et devrait mobiliser un financement plus souple, opportun et solide pour les gouvernements et les organisations de la société civile (voir encadré 7 ci-dessous pour de plus amples détails sur le GAI).

La conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en 2015 a été un moment décisif dans la définition des engagements de livraison d'un financement complet et durable afin de réaliser les ODD. Le document final, intitulé le Programme d'action d'Addis-Abeba, comporte plusieurs engagements concernant spécifiquement le financement de l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, ainsi que des sociétés pacifiques et inclusives. Il est vital de s'assurer que ces engagements sont remplis et qu'un financement adéquat est fourni pour éviter les risques d'évaporation des politiques et transformer les avancées normatives de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en action concrète sur le terrain.

**Comment aborder les limites de financement dans les situations de conflit et de fragilité ?**

Il existe plusieurs défis pratiques dans la capture et le suivi des flux financiers en place. Les Nations Unies signalent que seulement 15 de ses 62 organismes ayant transmis des données en 2015 disposent des systèmes nécessaires pour suivre la façon dont les ressources sont allouées et dépensées en soutien de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Alors que les projets sont de plus en plus sensibles au genre, très peu d'entre eux sont spécifiquement centrés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement les dépenses affectées à ces questions. En outre, privilégier les affectations plutôt que les versements ou modes de règlement des dépenses implique que les chiffres ne sont pas nécessairement représentatifs de la mise en œuvre du programme.

En l'absence de cadre de présentation de rapports normalisé et reconnu mondialement concernant les résolutions Femmes, Paix et Sécurité ou tous autres engagements liés au genre dans les situations de conflit et de fragilité, il est difficile d'effectuer un suivi des flux d'aide. De plus, le fait que les missions de consolidation de la paix et de renforcement de l'État représentent une part importante des dépenses dans les situations de conflit et de fragilité, mais que ces dépenses d'aide ne sont pas contrôlées ni signalées sensibles au genre par l'OCDE-CAD, signifie qu'une partie du financement lié à l'égalité des sexes peut ne pas être comptabilisé. Par ailleurs, les exercices financiers, formats de rapport et exigences de transparence varient souvent d'un pays donateur à l'autre et cela peut rendre particulièrement difficile la comparaison et l'analyse des tendances de financement des donateurs. Quand les fonds sont alloués par le biais d'un soutien budgétaire direct ou soutiennent une assistance non monétaire, déterminer exactement quels sont les flux en soutien de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité peut s'avérer encore plus difficile.

Le tableau suivant présente quelques-uns des principaux facteurs du manque de financement pour l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité, ainsi que les mesures prioritaires à prendre pour relever certains des défis.

**Tableau 11. Identifier et remédier au financement limité de l'égalité des sexes dans les situations de conflit et de fragilité**

<p><b>Hiérarchiser les questions de genre dans les processus de planification post-conflit</b></p>	<p>Les priorités qui déterminent si un pays émerge d'une situation de conflit ou de fragilité et négocie un nouveau cadre macroéconomique renseignent sur l'investissement que les différents secteurs reçoivent, sur ceux qui bénéficieront des offres d'emploi et sur l'accès que les différents groupes auront aux ressources économiques dans les années qui suivent. En général, les processus de budgétisation, de financement et de planification post-conflit ne sont pas transparents ni ouverts, et la sous-représentation des femmes dans ces processus ainsi que le manque de consultation ne leur laissent pas beaucoup de chance de se faire entendre. L'expertise de genre, en particulier l'analyse de genre, n'a pas été systématiquement intégrée et appliquée dans les mécanismes qui mobilisent et affectent les ressources dans les situations de conflit et de fragilité. En 2010, les Nations Unies ont signalé que sur les 394 fonds fiduciaires multidonateurs et budgets de programme commun analysés, seulement 5,7 % des ressources allouées visaient des activités en lien direct avec la promotion de l'égalité des sexes. L'absence de méthode régulière de collecte et de suivi des données sur ces questions rend difficile une comparaison directe, mais selon les indications d'une étude récente de l'OCDE ce chiffre devrait se modifier considérablement.</p>
--	---

<p><b>S'aligner sur les priorités nationales et soutenir les systèmes et processus liés au genre</b></p>	<p>Le New Deal souligne l'importance d'aligner l'aide au développement sur les priorités nationales, mais une étude récente révèle les lacunes dans ce domaine. Malgré les priorités convenues et stipulées dans les Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG), seulement 4 % de l'aide apportée aux situations de conflit et de fragilité soutenait les processus politiques, moins de 2 % visait les institutions nationales de sécurité et moins de 4 % était alloué au renforcement des institutions nationales de la justice.<sup>33</sup> Les efforts menés pour s'assurer que l'aide pour la consolidation de la paix et du renforcement de l'État soutienne les politiques, engagements et institutions en faveur du genre ayant été mis en place au niveau national n'ont rencontré qu'un succès mitigé. Les organisations féminines nationales auxquelles il incombe souvent de prendre en charge une grande partie du travail de sensibilisation dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ont tendance à manquer de ressources et les Plans d'action nationaux selon la Résolution 1325 tendent à rester canalisés, avec des affectations de budget inadéquates ou non existantes. Cette incapacité à relier les processus Femmes, Paix et Sécurité et PBSB se traduit par des opportunités perdues d'identifier les ressources et efforts nécessaires pour soutenir des réformes sensibles au genre.</p>
<p><b>Renforcer les capacités et systèmes de budgétisation intégrant la dimension de genre</b></p>	<p>Il est nécessaire de renforcer les capacités des organisations féminines nationales afin de leur permettre de jouer un rôle décisif dans le soutien au développement de processus de budgétisation intégrant la dimension de genre. Élaborer des budgets sensibles au genre nécessite un savoir-faire et des compétences techniques, ainsi que des structures et processus institutionnels pour favoriser l'adoption des budgets.</p>

#### 4.2 Quels sont les outils en place ? Soutien du financement pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État sensibles à la dimension de genre

L'ODA est la principale source de financement extérieur des situations de conflit et de fragilité et 16 des 20 premiers pays dépendant de l'aide sont ou ont récemment fait partie des États fragiles. L'aide extérieure peut être fournie au moyen de divers instruments, notamment : un soutien au budget général, un soutien au budget sectoriel, des fonds communs gérés par le gouvernement, des fonds fiduciaires gérés conjointement, un soutien au projet et un soutien aux et par des acteurs non étatiques. Étant donné la faiblesse des institutions et des capacités dans les situations de conflit et de fragilité, cibler un soutien au niveau communautaire peut être un point d'entrée particulièrement efficace et également une bonne stratégie pour pouvoir traiter les questions de genre et renforcer la capacité des réseaux et des organisations de femmes. Chacun de ces mécanismes de financement présente des avantages et des inconvénients dès lors qu'il s'agit d'améliorer les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État sensibles au genre, mais ils semblent s'orienter de plus en plus vers un soutien budgétaire direct pour favoriser l'appropriation et la durabilité.

Le manque de compréhension de la manière dont les engagements stratégiques se traduisent en actions concrètes limite l'efficacité potentielle et l'impact des programmes sensibles au genre dans les situations de conflit et de fragilité. Bien qu'ils ne soient pas uniques à ces contextes, les défis particuliers présentés par les situations de conflit et de fragilité, notamment la faiblesse des institutions et les risques plus élevés, peuvent rendre plus difficile l'évaluation des initiatives liées au genre, mais aussi l'identification des mécanismes les plus efficaces permettant d'affecter un financement. La question se pose également de savoir si les problèmes critiques rencontrés dans les situations de conflit et de fragilité reçoivent un financement adéquat, de manière générale et spécifique, concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Malgré les efforts des donateurs et des pays du G7+ d'utiliser les objectifs PSG comme moyen d'identification et de réponse aux questions principales dans les situations de conflit et de fragilité, les programmes qui entrent dans ce cadre ne reçoivent qu'une infime proportion de l'ODA : PSG 1 (4 %), PSG 2 (2 %) et PSG 3 (3 %). Étant donné que les objectifs PSG relatifs à la politique, la sécurité et la justice couvrent des domaines où la perspective de genre est primordiale, il est clair que des fonds supplémentaires sont requis sur ce plan si la consolidation de la paix et le renforcement de l'État tiennent vraiment compte de la dimension de genre.

### L'analyse de genre dans la planification post-conflit

Les cadres et les plans de rétablissement post-conflit ainsi que les stratégies des donateurs s'alignant sur ceux-ci forment la base principale de budgétisation dans les situations de conflit et de fragilité, et il est donc vital d'appliquer une analyse de genre tout au long des processus de planification post-conflit, à ce stade. Les données limitées disponibles à ce sujet indiquent qu'une telle analyse est rarement effectuée, et les preuves que les organisations féminines nationales sont systématiquement impliquées dans la planification post-conflit sont peu nombreuses, cette dernière étant le plus souvent menée par les ministères des Finances qui ne disposent pas en général d'une expertise en interne sur les questions de genre. Par ailleurs, les organisations féminines nationales ne reçoivent qu'une infime partie des ressources affectées aux situations de conflit et de fragilité, alors qu'elles sont souvent chargées de l'intégration de la dimension de genre dans les plans de développement. Il peut être aussi difficile pour les femmes de participer aux conférences des donateurs et de se faire une place pour influencer ou soulever des questions de genre, ce qui réduit la possibilité de rendre une planification post-conflit sensible au genre.

Voici les principales conclusions de la recherche sur le genre et la planification post-conflit réalisée par ONU-Femmes :<sup>34</sup>

- Les processus de budgétisation, financement et planification post-conflit sont opaques, exigent plus de transparence et d'informations disponibles pour les hommes et les femmes au niveau local
- Besoin de créer systématiquement des espaces de consultation et de participation des femmes (représentantes légitimes et compétentes) à la prise de décision concernant la planification et la budgétisation - les femmes sous-représentées dans les processus et événements
- Manque d'alignement sur les priorités nationales relatives à l'égalité des sexes
- L'expertise et l'analyse de genre ainsi que les mécanismes d'intégration n'ont pas été inclus de manière homogène dans les mécanismes de mobilisation ou d'affectation des ressources post-conflit
- Besoin d'inclure les résultats, les réalisations et les indicateurs faisant l'objet d'un suivi et de rapports
- Les organisations féminines nationales ont besoin d'un soutien financier plus conséquent ainsi que d'un financement dédié à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes

Il existe toutefois des possibilités de relever ce défi. Par exemple, de nombreux pays en situation de conflit et de fragilité ont élaboré des politiques détaillées sur la promotion des droits des femmes ou l'égalité des sexes ou ont adopté des PAN. Celles-ci peuvent servir de source de données, de preuves ou de hiérarchisation pour renseigner une planification post-conflit et permettraient ainsi d'éviter aux parties prenantes d'investir dans une analyse de genre supplémentaire. De même, inclure ces politiques dans la planification post-conflit pourrait aussi augmenter la probabilité que les PAN eux-mêmes et les autres cadres bénéficient d'un financement précis, de budgets et d'activités détaillées qui spécifient les ressources qui seront nécessaires. Les suggestions suivantes sont extraites de la recherche menée par ONU-Femmes sur la consolidation de la paix tenant compte des questions de genre et sur la façon de rendre les cadres de planification post-conflit plus sensibles au genre<sup>35</sup> :

- Inclure une analyse de genre dès le début de la planification et donner la priorité à la consultation des groupes locaux, notamment des organisations de femmes et des activistes
- S'assurer qu'une expertise de genre est disponible durant le développement des cadres et stratégies de planification
- Cibler les secteurs présentant les niveaux les plus élevés de dépenses d'aide (relance économique, infrastructure, sécurité, etc.)
- Intégrer la dimension de genre en tant que question transversale dans l'ensemble du cadre et en tant que réalisation majeure ou secondaire dans les cadres logiques
- Utiliser les données spécifiques au genre ou ventilées par sexe pour informer les décisions de planification et le suivi ultérieur
- Déterminer un niveau de dépense minimum concernant les questions de genre et utiliser un marqueur de genre pour faciliter le suivi du financement alloué en soutien de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

### Mécanismes de financement ciblé

Les mécanismes de financement ciblé sont un moyen de canaliser les fonds en soutien de questions ou régions spécifiques. Bien que ceux centrés sur l'égalité des sexes tendent à ne pas disposer de ressources suffisantes, les fonds ciblés ont servi à attirer l'attention sur et mobiliser le soutien à apporter à des projets spécifiques ciblant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité. Concernant ces mécanismes, un centrage sur la dimension de genre tend à être une condition préalable à l'accès aux fonds, et des partenaires de mise en œuvre particuliers, tels que les OSC basées dans les pays en situation de conflit et de fragilité, peuvent également être prioritaires au travers de ce type de mécanisme de financement. Ces types de fonds comprennent entre autres le GAI, le fonds fiduciaire SPF (State and Peacebuilding Fund) de la Banque mondiale et la GPI (Gender Promotion Initiative), phase 3, du Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies.

#### Encadré 10. L'instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité

Considérant qu'il s'agit du problème le plus grave en ce moment, l'objectif du GAI est d'aboutir à une réorientation du financement international afin de fournir davantage de soutien et de ressources sur le plan de la participation, du leadership et de l'autonomisation des femmes dans les programmes de sécurité, de paix et de réaction aux crises. Étant donné les ressources limitées dont disposent les organisations de femmes, 50 % des fonds du GAI iront directement aux OSC intervenant dans les situations de conflit et de fragilité. Le GAI se concentre sur six domaines clés :

- Un environnement favorable à la mise en œuvre des engagements Femmes, Paix et Sécurité
- La participation des femmes aux processus de prise de décision et actions concernant la prévention des conflits
- Une action humanitaire réactive et sensible au genre
- La protection des droits, de la sûreté, de la santé physique et mentale et de la sécurité des femmes et des filles
- La promotion du rétablissement socio-économique et de la participation des femmes et des filles dans les situations d'après conflit
- Le renforcement de la représentation et du leadership des femmes dans les négociations de paix formelles et informelles

### Fonds réservés dans les budgets réguliers

Réserver des fonds spécifiques en soutien des questions de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État permet aux donateurs ou autres parties prenantes d'allouer un montant minimum de ressources dans des budgets d'aide plus généraux. La GPI (Gender Promotion Initiative) mise en place par l'ONU pour accélérer ses objectifs de financement présentés dans le plan d'action en 7 points (7PAP) en est un exemple. Les mesures spéciales telles que le GPI sont importantes et la dotation peut être un mécanisme utile, mais dans ce cas les programmes sensibles au genre risquent d'être considérés comme des actions distinctes et autonomes au lieu d'être assimilés à tous les programmes relatifs aux situations de conflit et de fragilité. Il y a également le risque que le reste des dépenses soit supposé ne pas avoir à tenir compte de la dimension de genre si une partie de celles-ci lui est déjà affectée.

### Programme direct de financement de projet en faveur des femmes ou d'activités spécifiques au genre

L'essentiel des fonds des donateurs concernant les activités liées au genre dans les situations de conflit et de fragilité a été versé sous forme de soutien à des programmes ou projets spécifiques. Ceci permet aux donateurs d'allouer leurs fonds en fonction de leurs priorités stratégiques ou objectifs relatifs au genre, à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État, et en visant des secteurs ou régions ayant une importance particulière. Ce genre de financement peut également faciliter le suivi en utilisant un marqueur de genre. Assurer la durabilité du financement d'un projet peut toutefois s'avérer difficile, étant donné la tendance à des cycles de programmes de 1 à 3 ans.

### 4.3 Affectation et suivi du financement lié au genre dans les programmes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

Il est clair que les systèmes et les processus doivent être améliorés pour allouer, contrôler et suivre les programmes sensibles au genre dans les situations de conflit et de fragilité. Par exemple, selon les Nations Unies, seulement 15 de ses 62 organismes ayant transmis des données sur le financement en 2015 disposent des systèmes nécessaires pour suivre les ressources en soutien de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ; ce qui rendra la réalisation des objectifs plus difficile pour les Nations Unies et les autres acteurs. Il existe deux mécanismes clés pouvant servir à allouer (budgétisation tenant compte du genre) et suivre (marqueurs de genre) le financement. Ils sont présentés plus en détail ci-après.

#### Marqueurs de genre

Les mécanismes capables d'effectuer un suivi des dépenses relatives à l'égalité des sexes suscitent un intérêt et un besoin croissants, que ce soit pour contrôler et documenter les tendances en continu ou pour promouvoir la responsabilisation parmi les donateurs et les destinataires. Les marqueurs de genre – un système où les projets sont codés en fonction de leur sensibilité au genre – sont désormais adoptés par de nombreuses parties prenantes, le marqueur de genre de l'OCDE-CAD faisant partie des plus reconnus. Les marqueurs de genre sont particulièrement utiles pour documenter des tendances générales dans des secteurs ou des pays spécifiques ainsi que sur la durée, et ils ont donc une valeur particulière en contribuant à la responsabilisation en matière de niveau de financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le processus d'application d'un marqueur de genre peut aussi aider à sensibiliser aux dimensions d'égalité des sexes et à la capacité technique de comprendre les dimensions de genre de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État.

Des tentatives ont eu lieu récemment pour développer un marqueur de genre qui intègre la dimension de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Par exemple, le système de marqueur du Fonds de consolidation de la paix (PBF) qui fut adopté en 2009 suit une échelle à 4 points, alignée sur les normes des Nations Unies, et définit clairement les critères du projet qui doivent être respectés, fournissant ainsi des indications utiles au personnel en charge des programmes. Selon les données provenant du PBF, depuis l'adoption du marqueur de genre le pourcentage de programmes notés 0 (non susceptibles d'apporter une contribution sensible à l'égalité des sexes) a chuté de 44,9 % en 2009 à 1,1 % en 2014 et le pourcentage de programmes notés 2 (l'égalité des sexes en tant qu'objectif important) est passé de 15,7 % en 2009 à 81 % en 2014.<sup>36</sup>



Des participants au projet « Livelihoods », RCA

**Tableau 12. Le marqueur de genre du Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU**

<b>CRITÈRES DE NOTATION CONCERNANT LE MARQUEUR DE GENRE DU PBF DE L'ONU (ÉCHELLE DE 0 À 3)</b>	
<b>Contexte de consolidation de la paix</b>	Quelle est la qualité de l'analyse sur la dynamique de genre du contexte, les causes et la dynamique de conflit (les injustices basées sur le genre en tant que facteur déclencheur de conflit, ou la violence sexuelle en tant que manifestation de conflit, etc.) ? Est-ce qu'elle évalue la façon dont les femmes, les hommes, les filles et les garçons sont touchés et concernés par le conflit ?
<b>Objectif</b>	Dans quelle mesure l'égalité des sexes contribue-t-elle à l'objectif du projet ?
<b>Réalisations et théorie du changement</b>	Quelle est la part des réalisations du projet correspondant aux conclusions de l'évaluation des conflits spécifiques au genre ? Comment précisément la théorie du changement articule-t-elle la chaîne de causalité qui favorisera l'égalité des sexes ?
<b>Activités</b>	Dans quelle mesure les activités ou interventions du projet sont-elles centrées sur l'égalité des sexes ?
<b>Population cible</b>	Quels sont les groupes ciblés par le projet ? Y a-t-il des mesures spéciales et des critères précis pour soutenir les processus d'autonomisation des femmes spécifiques au contexte ?
<b>Budget</b>	Une budgétisation tenant compte du genre a-t-elle été appliquée ? Quel est le pourcentage des fonds du projet alloué à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
<b>Analyse des risques</b>	Est-ce que le projet respecte le principe « Do No Harm » d'une manière sensible au genre, y compris l'analyse des risques pour savoir si les interventions ne vont pas exacerber les relations négatives entre les sexes au niveau de la communauté ? Les risques liés aux actions pour l'autonomisation des femmes, dont la violence sexuelle et basée sur le genre, sont-ils atténués ?
<b>Cadre des résultats</b>	Les données ventilées par sexe et par âge, y compris les données de base, sont-elles collectées ? Est-ce que tous les indicateurs de résultat mesurent les changements en termes d'égalité des sexes ?

Bien que l'adoption des marqueurs de genre soit une avancée positive, il est nécessaire d'accroître la comparabilité des systèmes de marqueur, et pour qu'ils fonctionnent bien il est aussi nécessaire que les organisations qui les utilisent disposent de normes bien définies et de systèmes de contrôle qualité. L'utilisation des marqueurs est également limitée en termes d'évaluation des résultats réels et de la qualité ou de l'impact de l'aide tenant compte du genre. Le fait que le marquage de l'aide s'effectue au niveau de la contribution prévue plutôt que des dépenses directes limite d'autant plus les systèmes de marqueur.

Pour garantir l'efficacité d'un système de marqueur de genre, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- Bonne compréhension de ce qu'un marqueur peut et ne peut pas faire et quelles informations il fournit
- Solide capacité institutionnelle en matière de questions de genre pour éviter les problèmes de subjectivité dans l'application du marqueur
- Orientations précises sur la façon de l'utiliser, et précisions sur ce qui doit être codé
- Compris dans les principales structures de rapport des organisations
- Soutien pour l'assurance qualité
- Données communiquées selon un processus public et régulier
- Engagement de la haute direction

#### **Budgétisation du genre**

Le processus d'élaboration de budgets sensibles au genre permet non seulement d'analyser la façon dont les flux d'aide et les affectations budgétaires crée des inégalités de genre, mais aussi d'identifier de quelle manière les autres marqueurs identitaires tels que l'âge, la race, le lieu géographique ou la classe socio-économique peuvent influencer les affectations de ressources et en fin de compte l'accès aux ressources économiques et leur contrôle. Une budgétisation du genre peut présenter plusieurs avantages tels qu'amener les questions de genre dans les discussions au sujet de la politique économique ; suivre les dépenses liées à l'égalité des sexes et

l'autonomisation des femmes par rapport aux engagements stratégiques d'accroître la responsabilisation ; favoriser la sensibilisation aux questions de genre et leur compréhension par les instances gouvernementales ; et encourager une affectation égale des ressources.

En situation de conflit et de fragilité, la phase suivant immédiatement le conflit peut être l'occasion d'influencer les décisions sur les secteurs à privilégier en matière d'investissement, les nouveaux postes à pourvoir et ceux qui en profiteront. Ces décisions peuvent avoir un impact majeur sur l'égalité des sexes, à la fois positif et négatif, mais en adoptant des processus de budgétisation tenant compte du genre il est possible d'aboutir à une meilleure conclusion. Il est important de reconnaître que les budgets ne peuvent pas faire abstraction du genre. S'ils ne sont pas préparés en tenant compte du genre de manière explicite, alors ils finiront par ignorer cette dimension ; ce qui entraînerait des conséquences dommageables.

### **Encadré 11. Principales leçons tirées de l'analyse « Gender-responsive budgeting in fragile and conflict-affected states: a review »<sup>37</sup>**

- La budgétisation sensible au genre (GRB) ne doit pas être considérée comme un exercice autonome et des processus à long terme sont nécessaires pour l'intégrer dans toutes les aides et le budget du gouvernement
- Une expertise est requise en matière de planification et de mise en œuvre de la GRB, et les OSC peuvent être des partenaires précieux à cet effet
- Des compétences et ressources doivent être fournies et une mobilisation menée avec les principales parties prenantes pour sensibiliser, renforcer les capacités et augmenter l'impact de la GRB
- Des réformes publiques ou financières peuvent offrir la possibilité d'introduire la GRB
- Des stratégies claires et des mécanismes institutionnels doivent être en place pour qu'un processus de GRB s'installe durablement

Les principaux défis de GRB dans les situations de conflit et de fragilité sont notamment :

- La disponibilité limitée de données économiques sensibles au genre et la transparence limitée peuvent restreindre la capacité à contrôler la façon dont les revenus et les dépenses, ou les budgets de projet, impactent les hommes et les femmes
- Les femmes et les questions de genre tendent à être exclues des processus de planification au moment de l'affectation des dépenses et de la détermination des budgets
- Les défenseurs de l'égalité entre les sexes disposent de peu de moyens sur le plan des questions économiques et des politiques, ou ne sont pas au courant de l'existence d'outils de GRB
- Les défenseurs de l'égalité entre les sexes n'ont pas toujours accès aux ministères traitant des questions économiques et financières, ou n'ont peut-être pas les compétences techniques permettant de les embaucher.



*Des personnes locales et des policiers, RCA*

## FICHE-CONSEILS 4.1 : LE NEW DEAL ET LE FINANCEMENT DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE FRAGILITÉ

Les pactes de consolidation de la paix sont à la fois un instrument et un processus et sont donc en mesure de fournir un mécanisme utile pour soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes quand ils s'appuient sur une solide analyse de genre, documentée de façon appropriée. Les pactes sont plus efficaces quand ils définissent des priorités claires et présentent un plan de mise en œuvre réaliste dans un délai prescrit. Bien que les pactes doivent être sous responsabilité et direction nationale, pour être efficaces ils ont besoin du soutien politique et de la reconnaissance par le gouvernement, les acteurs internationaux et la société civile.

Les principes d'engagements pour des résultats (TRUST) du New Deal définissent les principaux domaines applicables à la gestion efficace de l'aide et à l'alignement pour des résultats. Comme illustré ci-dessous, une perspective de genre s'applique à tous :

- **Transparence** : Intégrer un marqueur de genre aux systèmes de planification et de présentation de rapports nationaux. Soutenir les organisations de femmes pour qu'elles puissent jouer un rôle dans la supervision et se faire entendre dans les processus de planification. Rendre les informations sur la budgétisation et la gestion des ressources disponibles et accessibles au public, notamment les femmes et les filles.
- **Partage des risques** : Les risques liés à la fourniture de l'aide dans les États fragiles sont gérés et une supervision conjointe des fonds garantit qu'une partie de l'aide répond aux besoins des femmes. Les organismes donateurs et les gouvernements conduisent des évaluations conjointes sur les risques liés au genre.
- **Utiliser et renforcer les systèmes nationaux** : Développer des procédures de budgétisation sensibles au genre sur le plan des revenus et dépenses. Augmenter les niveaux de financement en faveur des organisations féminines nationales. Veiller à ce que les cadres d'évaluation de la performance comprennent des indicateurs de résultats pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- **Renforcer les capacités** : Renforcer la capacité des organisations féminines nationales à s'impliquer dans les questions budgétaires et financières ; renforcer la capacité d'autres ministères concernés par l'analyse de genre et la budgétisation sensible au genre. Renforcer la capacité de collecte et d'utilisation des données sensibles au genre. Créer des opportunités de partage d'expériences en matière d'intégration du genre dans les processus PBSB au titre de l'initiative de coopération Fragile-à-Fragile.
- **Aide opportune et prévisible** : Mettre un financement souple à la disposition des organisations de femmes. Augmenter les fonds alloués en soutien de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Une grande partie de la charge de planification, d'analyse et d'élaboration des programmes dans les situations de conflit et de fragilité incombe aux organisations féminines nationales qui sont marginalisées et manquent de ressources. Par contre, la mise en œuvre du New Deal semble être pilotée principalement par les ministères des Finances dans ces pays, qui tendent à avoir davantage de pouvoir et de ressources financières à leur disposition. Il est important que les acteurs concernés (ainsi que les autres parties prenantes) soient impliqués dans le dialogue au sujet des affectations, de la gestion et de la fourniture de l'aide, et de combler toute lacune de capacité. Plus précisément, des ressources financières et humaines ainsi qu'un soutien technique doivent être affectés aux organisations féminines nationales et les gouvernements doivent s'engager à s'assurer que le ministre en charge de l'Égalité des Sexes ou de la Femme est représenté aux discussions traitant de la mise en œuvre du New Deal, et notamment du développement des Pactes de consolidation de la paix.

## FICHE-CONSEILS 4.2 : COMMENT RENFORCER LE SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISATIONS DE FEMMES DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE FRAGILITÉ

Les organisations de femmes disposent de ressources financières limitées pour soutenir leur action, particulièrement en termes de fonds pour soutenir leurs activités de base. Des données de 2010 s'appuyant sur une étude de 740 organisations ont révélé qu'elles avaient un revenu combiné de 106 millions \$, le revenu moyen par organisation ne dépassant pas 20 000 \$.<sup>38</sup> C'est pire dans les situations de conflit et de fragilité, le manque de ressources étant l'obstacle le plus important à l'action des OSC de femmes d'après 39 % des personnes interrogées qui le considèrent comme un facteur majeur.

La Résolution 2122 fait spécifiquement référence au besoin des États membres de développer des mécanismes de financement dédiés et d'augmenter le montant des fonds alloués aux organisations des femmes, au regard du rôle vital qu'elles jouent. Mais d'après un rapport, en 2012-2013 les institutions et organisations de femmes n'auraient reçu que 1 % de l'ensemble de l'aide consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit et de fragilité, soit 130 millions \$ sur 31,8 milliards \$. La majorité des fonds reçus soutiennent la mobilisation ou le renforcement des capacités techniques plutôt qu'un financement de base et le renforcement des capacités institutionnelles qui sont pourtant essentiels à la durabilité de l'action.

Comment s'assurer que les fonds parviennent aux OSC de femmes :

- Une petite partie des fonds peut être mise à disposition afin de réduire les risques de problèmes d'absorption pour les petites organisations
- Augmenter la proportion de financement éligible pour soutenir les frais de fonctionnement
- Des processus d'application souples : peuvent être dans n'importe quelle langue, n'ont pas à respecter un cadre logique ou modèle complexe
- Les exigences d'évaluation et de présentation de rapports doivent demeurer simples et non fastidieuses
- Canaliser les fonds par l'intermédiaire d'ONG à portée internationale ayant une grande capacité en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ainsi que des contacts au niveau local
- Veiller à ce que les fonds garantissent un engagement à long terme envers les OSC

Comment aborder certains des principaux obstacles au financement signalés par les organisations de femmes dans les situations de conflit et de fragilité :<sup>39</sup>

OBSTACLES	MESURES À PRENDRE
<b>Manque de fonds pour un soutien de base</b>	Encourager les donateurs à créer davantage de mécanismes de financement qui sont capables de fournir un soutien de base ou tout autre financement non limité sur de longues périodes
<b>Affectations de fonds inefficaces</b>	Revoir tous les mécanismes de financement disponibles en soutien de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État intégrant la dimension de genre et développer un ensemble de directives ou recommandations sur la façon d'accroître l'impact et la valeur des investissements dans ce domaine
<b>Centré sur la quantité plutôt que la qualité et priorité donnée aux objectifs quantifiables</b>	Continuer à investir dans la recherche pour comprendre ce qui fonctionne sur le plan de l'intégration du genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État en vue d'axer le financement et les autres investissements sur les programmes de qualité et à impact élevé
<b>Manque de soutien en faveur des organisations locales de moindre importance</b>	Encourager les organisations plus importantes et en particulier celles basées dans la région Nord à établir des liens avec les organisations locales travaillant dans les États en situation de conflit et de fragilité. Ceci pourrait inclure le financement canalisé, le renforcement des capacités, l'accès à un réseau et un public mondial et d'autres formes d'assistance et de soutien.
<b>Financement non coordonné et non fiable</b>	Continuer à investir dans des mécanismes tels que le GAI qui sont axés sur la fourniture d'un financement stratégique et continu au programmes mis en place dans les situations de conflit et de fragilité.

OBSTACLES	MESURES À PRENDRE
<b>Changements dans les priorités ou intérêts des donateurs qui ne facilitent pas une planification à long terme</b>	Aligner le financement sur les PAN ou autres stratégies nationales qui ont identifié les priorités clés de manière consultative et participative en vue de garantir la durabilité de toute intervention
<b>Procédures d'évaluation, de suivi et d'application fastidieuses</b>	<p>Encourager le développement de processus de financement plus souples (élaborés dans la langue d'origine, exigences de conception de projet simplifiées, etc.)</p> <p>Des procédures de suivi et d'évaluation moins rigoureuses et/ou l'utilisation d'outils spécifiques simplifiés pouvant être facilement adaptés et appliqués dans des milieux non alphabétisés ou contextes linguistiques divers</p>
<b>Des fonds limités conduisent les OSC à s'arracher les rares ressources</b>	Favoriser les réseaux ou alliances d'OSC qui peuvent collaborer sur des programmes et projets communs, notamment entre groupes des régions Nord et Sud

# NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1 L'objectif 5 fait référence à « l'objectif genre », reconnaissant l'égalité et l'autonomisation des femmes comme un objectif en soi et indispensable à la réalisation des autres ODD. Voir <http://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-5-gender-equality>.
- 2 Adapté d'Intégrer la dimension de genre dans l'avenir de la mise en œuvre de l'IDPS et du New Deal : Principaux messages provenant des analyses menées par l'ONU et des points centraux du réseau CSPPS, réunion OCDE-IDPS, novembre 2015, document de séance 4.
- 3 Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, p. 41. Basé sur Pfaffenholz et al. « Making Women Count: Assessing Women's Inclusion and Influence on the Quality and Sustainability of Peace Negotiations and Implementation. » (Comptez sur les femmes : évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes sur la qualité et la viabilité des négociations de paix et leur mise en œuvre) (Institut universitaire de Genève, Centre sur le développement des conflits et la consolidation de la paix, 13 avril 2015).
- 4 Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, p. 180. Par exemple, des données provenant de quarante pays montrent une corrélation positive entre la proportion de femmes policiers et le taux de rapports sur la violence sexuelle. Voir « Progress of the World's Women: In Pursuit of Justice. » (La progression des femmes dans le monde : en quête de justice) (ONU-Femmes, 2011), p. 59.
- 5 Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, p. 171. Justino, Patricia et al., « Quantifying the Impact of Women's Participation in Post-Conflict Economic Recovery » (Quantification de l'impact de la participation des femmes sur une relance économique en situation post-conflit) Document de travail (Households in Conflict Network, novembre 2012), 20-21.
- 6 Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, p.177. Rebecca Holmes et Nicola Jones, « Rethinking Social Protection Using a Gender Lens » (Repenser la protection sociale dans une optique de genre), Document de travail (Overseas Development Institute, octobre 2010), 15-18, 36.
- 7 Pour une vue d'ensemble des autres cadres politiques pertinents, voir Annexe 1.
- 8 Pour le texte intégral de la Déclaration de Stockholm, consulter <http://www.government.se/contentassets/8c2491b60d494dd8a2c1046b9336ee52/stockholm-declaration-on-addressing-fragility-and-building-peace-in-a-changing-world.pdf>
- 9 Voir ONU, 2015 *Rapport du groupe de personnalités de haut niveau sur les opérations de paix sur le thème Unir nos forces pour la paix : la politique, la coopération et les gens*. New York : ONU ; ONU, 2015. *Le défi d'une paix durable : Rapport du Groupe consultatif d'experts pour l'analyse 2015 de l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies*. New York : ONU ; ONU, 2015. *Prévenir les conflits, transformer la justice, instaurer la paix : Une étude globale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies* New York : ONU.
- 10 Voir p. 1 : [http://www.pbsdialogue.org/media/filer\\_public/96/fb/96fb5ae4-7b0d-4007-bf9e-1ed869db21da/rd\\_4\\_fragility\\_assessment\\_guidance\\_note\\_final.pdf](http://www.pbsdialogue.org/media/filer_public/96/fb/96fb5ae4-7b0d-4007-bf9e-1ed869db21da/rd_4_fragility_assessment_guidance_note_final.pdf)
- 11 <http://www.gsdrc.org/wp-content/uploads/2015/07/PEA.pdf>
- 12 Collaborative for Development Action (2004). *Do No Harm Handbook* (Guide de l'approche « Ne pas nuire »). Projets d'apprentissage collaboratif. Extrait de : <http://www.cdainc.com/dnh/docs/DoNoHarmHandbook.pdf>.
- 13 Le projet *Do No Harm Note d'orientation sur le projet Do No Harm* : Options de développement. Cambridge, MA : CDA Collaborative Learning Projects, 2012. <http://cdacollaborative.org/wordpress/wp-content/uploads/2016/02/Gender-and-Do-No-Harm.pdf>
- 14 Un bon aperçu des différents cadres d'analyse de genre est fourni dans March, C., et al. (1999) *A guide to gender analysis frameworks*. Oxford : Oxfam. <https://www.ndi.org/files/Guide%20to%20Gender%20Analysis%20Frameworks.pdf>
- 15 <http://www.gsdrc.org/docs/open/se9.pdf>
- 16 [http://www.esdproj.org/site/DocServer/The\\_Six\\_Domains\\_of\\_Gender\\_Analysis\\_Analytical\\_Tool.pdf?docID=464](http://www.esdproj.org/site/DocServer/The_Six_Domains_of_Gender_Analysis_Analytical_Tool.pdf?docID=464)
- 17 Ces questions sont tirées de deux ensembles d'outils de l'analyse de genre et des conflits : Conciliation Resources (2016) et Saferworld (2016)
- 18 Voir [http://www.pbsdialogue.org/media/filer\\_public/96/fb/96fb5ae4-7b0d-4007-bf9e-1ed869db21da/rd\\_4\\_fragility\\_assessment\\_guidance\\_note\\_final.pdf](http://www.pbsdialogue.org/media/filer_public/96/fb/96fb5ae4-7b0d-4007-bf9e-1ed869db21da/rd_4_fragility_assessment_guidance_note_final.pdf)
- 19 Adapté de Domingo, P. et Holmes, R. 2013. *Gender equality in peacebuilding and statebuilding*. Londres : ODI, p. vi-vii. [http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/gender/61112-Guidance\\_Paper\\_Gender\\_and\\_PBSB\\_FINAL\\_6-12-2013.pdf](http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/gender/61112-Guidance_Paper_Gender_and_PBSB_FINAL_6-12-2013.pdf)
- 20 UNSCR 1325 Global review, pp198-9.
- 21 Pour avoir accès aux données IIG, rendez-vous sur <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- 22 Pour avoir accès aux données GGGI, rendez-vous sur <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2015>
- 23 Pour avoir accès à GenderStats, rendez-vous sur <http://datatopics.worldbank.org/gender/>
- 24 Pour avoir accès aux données DHS, rendez-vous sur <http://dhsprogram.com/What-We-Do/Survey-Types/DHS.cfm>
- 25 Pour avoir accès aux données ISE, rendez-vous sur <http://www.genderindex.org>
- 26 Adapté de ONU-Femmes (2014) *Gender Mainstreaming in Development Programming* : Note d'orientation. New York : ONU-Femmes, pp.19.
- 27 Les réponses à l'enquête ont été recueillies par les membres des équipes nationales du CSPPS au Burundi, en République centrafricaine, au Tchad, en RDC, en Guinée, au Liberia, au Nigeria, dans le Sud-Soudan, au Togo et dans le REPAOC (Réseau des plates-formes d'Afrique de l'Ouest et du Centre).
- 28 Source : ONU-Femmes, 2012, p. 5.
- 29 Certaines des questions identifiées dans cette fiche-conseils s'inspirent de : [http://www.landolakes.org/getattachment/Resources/Tools/Integrating-Gender-into-Land-O-Lakes-Technical-App/Integrating-Gender-throughout-a-Project-s-Life-Cycle\\_FINAL\\_compressed.pdf.aspx](http://www.landolakes.org/getattachment/Resources/Tools/Integrating-Gender-into-Land-O-Lakes-Technical-App/Integrating-Gender-throughout-a-Project-s-Life-Cycle_FINAL_compressed.pdf.aspx)
- 30 Au total, 230 indicateurs ODD ont été approuvés dans les 17 objectifs et 169 engagements, et les données sont désormais recueillies par rapport à ces derniers. Il est toutefois important de noter que plus de la moitié d'entre eux souffrent d'un manque de couverture nationale adéquate ou de méthodologie convenue concernant la collecte de données, mais ces lacunes devraient être comblées dans les 15 années à venir. Pour les besoins de ce manuel, seuls les indicateurs des objectifs 5 et 16 ont été inclus, mais il existe d'autres indicateurs pour établir un rapport des données ventilées par sexe qui pourraient également être utiles au suivi des progrès dans les domaines relatifs à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État tenant compte de la dimension de genre. L'égalité des sexes est supposée être intégrée dans l'ensemble des objectifs et indicateurs.
- 31 Ces points sont extraits de : OCDE-CAD (2015) « Financer la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies : Soutien des donateurs à l'égalité hommes-femmes et aux droits des femmes dans les situations de fragilité ». Paris : OCDE, ONU-Femmes (2012) « Ce que veulent les femmes : Planification et financement pour une consolidation de la paix tenant compte des questions de genre ». New York : ONU, Cordaid et le Global Network of Women Peacebuilders (2014) *Financement pour la mise en œuvre des Plans d'action nationaux selon la Résolution 1325 : Essentiels à la promotion des droits des femmes, de la paix et de la sécurité*. La Haye/New York, États-Unis
- 32 Ces pays sont : l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, le Burundi, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Guinée, la Guinée-Bissau, l'Irak, le Kenya, le Kosovo, le Liberia, le Mali, le Népal, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, le Sud-Soudan, le Timor oriental, le Togo et l'Ouganda.
- 33 OCDE (2015) « États de fragilité 2015 : Réaliser les ambitions de l'après-2015 ». Paris : OCDE.
- 34 Source : ONU-Femmes, 2010. *Price of Peace: Financing for gender equality in post-conflict reconstruction* » (*Le prix de la paix : Financer l'égalité des sexes dans la phase de reconstruction après un conflit*). New York : ONU.
- 35 Adapté de ONU-Femmes, 2012. *Ce que veulent les femmes : Planification et financement pour une consolidation de la paix tenant compte des questions de genre*. New York : ONU, pp 16-17.
- 36 Données obtenues à partir de [www.unpb.org/wp-content/uploads/PBF-Gender-Marker-2007-2014.pptx](http://www.unpb.org/wp-content/uploads/PBF-Gender-Marker-2007-2014.pptx)
- 37 Holmes, Rebecca et al. (2014) *Gender-responsive budgeting in fragile and conflict-affected states: a review* (Budgétisation sensible au genre dans les États en situation de conflit ou fragiles : analyse) Londres : SLRC/ODI.
- 38 Source : AWID.
- 39 Les obstacles au financement sont signalés dans le GNWP et al, 2015. *Enquête auprès des organisations de la société civile (OSC) concernant l'étude mondiale sur les femmes, la paix et la sécurité Le point de vue des OSC sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 15 ans après son adoption*. [https://www.cordaid.org/media/medialibrary/2016/03/Cordaid-CSO\\_Survey\\_Report\\_2015-DEF-LR.pdf](https://www.cordaid.org/media/medialibrary/2016/03/Cordaid-CSO_Survey_Report_2015-DEF-LR.pdf)
- 40 Rachel Locke, 2012. *Au-delà de Busan : Mise en œuvre du « New Deal » concernant les États fragiles*. Document d'information. New York : Institut international pour la paix, pp.3-4.

# ANNEXE

## SYNTHÈSE DES POLITIQUES ET CADRES PERTINENTS

Les tableaux ci-dessous présentent un bref résumé de quelques-uns des cadres les plus spécifiques aux programmes sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette liste ne prétend pas être exhaustive, mais donne un aperçu des cadres les plus spécifiques à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Dans tous les cas, la mise en œuvre de ces politiques et engagements a échoué.

### LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES CONSACRÉES AUX FEMMES, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

<b>Date</b>	La Résolution 1325 a été adoptée en octobre 2000. Les résolutions subséquentes furent adoptées au cours des quinze années qui ont suivi : la résolution 1820 (2008), la résolution 1888 (2009), la résolution 1889 (2009), la résolution 1960 (2010), la résolution 2106 (2013), la résolution 2122 (2013) et la résolution 2242 (2015)
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	Chaque résolution Femmes, Paix et Sécurité reconnaît et réaffirme les droits des femmes et l'égalité des sexes en tant que questions relatives aux questions de paix et de sécurité internationales et souligne les actions dans le cadre des « 4 P » : prévention, protection, participation et promotion d'une perspective de genre.
<b>Exigences de communication</b>	Les progrès réalisés par rapport aux résolutions Femmes, Paix et Sécurité sont présentés dans les déclarations et rapports annuels du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et sur la violence sexuelle liée aux conflits. Ces rapports sont communiqués au Conseil de sécurité lors de débats ouverts, durant lesquels les États membres de l'ONU ont aussi l'occasion de présenter des déclarations et rapports sur les progrès réalisés au niveau national et international. Depuis 2013, les données au regard des 26 indicateurs mondiaux sur les engagements Femmes, Paix et Sécurité sont recueillies par les organismes et les États membres de l'ONU et sont incluses dans les rapports annuels du Secrétaire général des Nations Unies.
<b>Acteurs concernés</b>	Conseil de sécurité des Nations Unies États membres de l'ONU Organismes de l'ONU Organisations internationales et régionales Parties au conflit armé Organisations de la société civile
<b>Accès au texte intégral</b>	Le texte intégral des résolutions Femmes, Paix et Sécurité est consultable sur : <a href="http://www.unwomen.org/en/what-we-do/peace-and-security">http://www.unwomen.org/en/what-we-do/peace-and-security</a> Pour les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, consulter : <a href="http://www.securitycouncilreport.org/un-documents/women-peace-and-security/">http://www.securitycouncilreport.org/un-documents/women-peace-and-security/</a>

NEW DEAL POUR L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DANS LES ÉTATS FRAGILES	
<b>Date</b>	Décembre 2011
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	Le New Deal combine trois composantes essentielles ayant pour mission de se concentrer sur le « quoi, qui et comment » d'une nouvelle approche de l'engagement international dans les États fragiles. <sup>40</sup> Ce sont les Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG), FOCUS et TRUST. Les PSG visent à permettre de progresser vers la réalisation des OMD et fournissent un cadre de hiérarchisation des questions clés dans les situations de conflit et de fragilité. La politique légitime, la sécurité, la justice, les fondements économiques ainsi que les revenus et services sont les cinq PSG présentés dans le New Deal. La mission de « FOCUS » est de trouver de nouveaux modes de participation et de soutien aux transitions pouvant être gérés au niveau du pays concerné plutôt qu'imposés par les propres agendas de développement des pays donateurs. « TRUST » expose comment les ressources et l'aide seront gérées de manière plus efficace et transparente et de quelle façon le financement sera simplifié pour garantir de meilleurs résultats, en particulier grâce aux pactes qui devraient améliorer l'identification des priorités réalistes, la responsabilité mutuelle et la gestion des fonds centralisés.
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	Le New Deal a joué un rôle important en mettant la fragilité à l'ordre du jour de l'agenda de développement, en particulier dans le cadre des discussions au sujet des ODD. L'adoption des Objectifs communs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG) et le regain d'efforts pour forger des stratégies de rétablissement plus larges et propres à chaque pays (FOCUS) ont constitué une avancée notable, mais le manque de volonté des donateurs à transformer la théorie et l'application d'une aide efficace dans les contextes fragiles (TRUST) a suscité des critiques. Le New Deal a été piloté dans sept pays depuis son adoption en 2011, mais le succès reste mitigé. Un examen des documents clés se rapportant au New Deal révèle que les questions de genre sont mal représentées et que l'un des principaux oublis du New Deal à ce jour a été soit d'omettre l'intégration complète d'une perspective de genre dans les PSG, FOCUS et TRUST ou de veiller à mettre l'accent sur les besoins, les priorités et la participation des femmes. Un examen indépendant réalisé en 2015 a montré que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour comprendre de quelle façon l'intégration du genre pouvait accélérer le processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, qui est en soi « aveugle au genre ».
<b>Exigences de communication</b>	Aucune
<b>Acteurs concernés</b>	Membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (pays membres du G7+, pays donateurs du CAD, organisations de la société civile)
<b>Accès au texte intégral</b>	<a href="http://www.pbsdialogue.org/media/filer_public/07/69/07692deo-3557-494e-918e-18df00e9ef73/the_new_deal.pdf">http://www.pbsdialogue.org/media/filer_public/07/69/07692deo-3557-494e-918e-18df00e9ef73/the_new_deal.pdf</a> Pour de plus amples informations sur la mise en œuvre du New Deal, consulter <a href="http://www.pbsdialogue.org/en/">http://www.pbsdialogue.org/en/</a> et <a href="http://www.g7plus.org/en">http://www.g7plus.org/en</a>

### RECOMMANDATION GÉNÉRALE N° 30 DE LA CEDEF (GR30) SUR LES FEMMES DANS LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE POST-CONFLIT

<b>Date</b>	Adoptée en octobre 2013
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	La GR30 fournit aux États des orientations sur les mesures législatives, stratégiques et autres nécessaires pour remplir les obligations de la CEDEF avant, pendant et après un conflit violent, en étendant et en rendant leurs engagements explicites pour défendre et protéger les droits des femmes dans ces contextes. Elle couvre un large éventail de questions comprenant la violence basée sur le genre, l'accès à la justice, les déplacements et les réfugiés, les problèmes d'emploi, la participation des femmes et l'accès à la santé et l'éducation. Elle demande à tous les États membres de la Convention CEDEF/CEDAW de s'assurer que les PAN et autres stratégies visant à appliquer les résolutions Femmes, Paix et Sécurité sont conformes à la CEDEF et que des budgets adéquats sont affectés à leur mise en œuvre. Mais surtout, la GR30 complète et renforce les résolutions Femmes, Paix et Sécurité et élargit leurs compétences aux violations des droits de l'homme dans toutes les situations de conflit et de post-conflit, allant ainsi au-delà de celles dans le cadre du mandat du Conseil de sécurité. Elle appelle également à l'inclusion des questions liées aux femmes, à la paix et à la sécurité dans le mécanisme de communication en place de la CEDEF.
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	Étant donné l'adoption récente de la GR30, il est trop tôt pour évaluer sa mise en œuvre.
<b>Exigences de communication</b>	Les rapports par État au Comité de la CEDEF doivent refléter l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions spécifiques à la recommandation n° 30
<b>Acteurs concernés</b>	États membres de la Convention CEDEF/CEDAW
<b>Accès au texte intégral</b>	<a href="http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CEDAW/GComments/CEDAW.C.CG.30.pdf">http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CEDAW/GComments/CEDAW.C.CG.30.pdf</a>

**PLAN D'ACTION EN 7 POINTS DES NATIONS UNIES SUR LES FEMMES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (7PAP)**

<b>Date</b>	2010
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	<p>Le 7PAP est issu du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la participation des femmes dans la consolidation de la paix (A/65/354-S/2010/466). Il expose certains des engagements et mesures à prendre par les organismes de l'ONU pour s'assurer que les questions de genre et les priorités des femmes sont traitées et que celles-ci puissent participer pleinement aux processus de consolidation de la paix. L'engagement le plus important au titre du 7PAP est celui de veiller à affecter au moins 15 % des fonds gérés par l'ONU au soutien des projets de consolidation de la paix dont l'objectif principal est de répondre aux besoins spécifiques des femmes, de favoriser l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. Les 7 engagements clés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Garantir l'implication des femmes et la fourniture d'une expertise de genre aux processus de paix</li> <li>2. Soutenir la participation des femmes aux processus de planification post-conflit, y compris les conférences des donateurs, et appliquer une analyse de genre pour s'assurer que les questions liées au genre sont identifiées et traitées.</li> <li>3. Fournir un financement adéquat au moyen d'approches ciblées et simplifiées pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, favoriser l'égalité des sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes.</li> <li>4. Les civils déployés posséderont les compétences et l'expertise nécessaires pour s'assurer que les besoins post-conflit des femmes et des filles sont satisfaits</li> <li>5. Fournir une assistance technique en soutien de la représentation des femmes dans une gouvernance post-conflit</li> <li>6. Soutenir et promouvoir l'accès à la sécurité et la justice pour les femmes et les filles dans un régime de droit, en accentuant les efforts pour s'attaquer et prévenir la violence sexuelle et basée sur le genre.</li> <li>7. Les programmes de relance économique favorisent l'implication des femmes en tant que participantes et bénéficiaires des plans de création d'emplois, programmes de développement local et de la fourniture de services de première ligne et de programmes de DDR</li> </ol>
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	<p>Tous les organismes de l'ONU travaillant à la consolidation de la paix ont commencé à mettre en œuvre le 7PAP en 2011, avec le soutien de ONU-Femmes et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO). Cependant, l'examen thématique relatif au genre que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a réalisé en 2013/2014 a révélé que malgré les efforts entrepris suite au rapport pour appliquer les engagements politiques le 7PAP n'informe pas de manière systématique sur les actions stratégiques ou la conception des programmes. Bien que le PBF a démontré des progrès en atteignant les 15 % de fonds alloués à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes comme cela été préconisé dans le 7PAP, dans l'ensemble le Système des Nations Unies n'a pas encore rempli l'engagement. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour suivre les dépenses et veiller à ce que le genre soit intégré de façon plus générale dans les 85 % restants des activités de consolidation de la paix. Les mesures d'incitation insuffisantes et le manque de transparence ont aussi entravé la mise en œuvre du 7PAP.</p>
<b>Exigences de communication</b>	<p>La CCP de l'ONU est chargée de la surveillance de la mise en œuvre du 7PAP, facilitée par le suivi des progrès par rapport aux indicateurs mondiaux. Le rapportage et le contrôle du plan font également partie de l'agenda global du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour renforcer l'ensemble des efforts de consolidation de la paix de l'ONU.</p>
<b>Acteurs concernés</b>	Organismes de l'ONU
<b>Accès au texte intégral</b>	<a href="http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/seven_point_action_plan.pdf">http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/seven_point_action_plan.pdf</a>

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

<b>Date</b>	Septembre 2015
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	<p>Deux des ODD concernent tout particulièrement la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité : l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes) et l'ODD 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes).</p>
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	Étant donné que les ODD n'ont été adoptés qu'en 2015, il est trop tôt pour évaluer la mise en œuvre
<b>Exigences de communication</b>	Mettre l'accent sur les rapports au niveau national, mais aussi sur les exigences de rapports thématiques et au niveau régional et mondial.
<b>Acteurs concernés</b>	États membres de l'ONU, organismes de l'ONU, société civile
<b>Accès au texte intégral</b>	<a href="https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300">https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300</a>

**PLANS D'ACTION NATIONAUX (PAN) SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

<b>Date</b>	En mars 2016, 60 PAN avaient été adoptés.
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	Depuis 2004, les Nations Unies demandent aux États membres de poursuivre la mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité au niveau national, y compris en développant des Plans d'action nationaux. Bien que l'objectif stratégique et le contenu des plans varient suivant les contextes, la plupart identifient les priorités thématiques spécifiques relevant des questions Femmes, Paix et Sécurité et présentent les actions, les partenariats et les ressources qui seront mis en place pour soutenir la mise en œuvre aux niveaux local, national, régional et international. Les pays donateurs comme les pays en situation de conflit et de fragilité ont adopté des PAN, parfois en collaborant entre eux (par exemple, la Finlande a développé son PAN avec le Kenya et le Liberia en tant que pays partenaires).
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	Les PAN sont reconnus en tant qu'outils de planification stratégique, de mobilisation et de sensibilisation utiles. Leur capacité à traduire les engagements en action a été restreinte, en grande partie à cause d'une défaillance dans la fourniture des ressources et du contrôle appropriés à la mise en œuvre des PAN dans la plupart des pays. Par ailleurs, les PAN sont rarement reliés aux stratégies plus générales de consolidation de la paix et de renforcement de l'État malgré le fait qu'ils peuvent fournir un cadre existant qui identifie les priorités clés liées au genre ainsi que les axes d'action permettant d'augmenter la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité. Dans l'ensemble, les PAN ont aussi été développés par le biais d'une consultation et d'une collaboration entre les gouvernements et la société civile, créant des réseaux et partenariats qui peuvent être mis à profit.
<b>Exigences de communication</b>	Les pays disposant de PAN ont adopté diverses stratégies de communication qui vont des mises à jour informelles et non publiques aux rapports annuels au parlement, en passant par des analyses ou évaluations à mi-parcours. De nombreux pays utilisent également le rapport annuel du Secrétaire général des Nations Unies et le débat ouvert sur les engagements Femmes, Paix et Sécurité pour faire part des progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs PAN. La récente GR30 constituera également un outil de responsabilisation important pour la mise en œuvre nationale car les États membres devront communiquer sur leur progression dans le cadre des rapports réguliers à la CEDEF.
<b>Acteurs concernés</b>	Chaque pays identifie les principales parties prenantes à la mise en œuvre de son Plan d'action national, mais en général les acteurs concernés sont les ministères, les organisations de la société civile, les universités, les médias, l'ONU ou d'autres organisations internationales. Le type d'implication spécifique de la société civile varie d'un pays à l'autre, certains de ses membres prenant une part active dans les comités de pilotage alors que d'autres organisations de la société civile ont moins de pouvoir pour influencer le processus et leur présence semble plutôt un geste symbolique.
<b>Accès au texte intégral</b>	Une base de données couvrant tous les PAN existants est consultable sur : <a href="https://actionplans.inclusivesecurity.org">https://actionplans.inclusivesecurity.org</a>

**MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ À L'ÉCHELON RÉGIONAL**

<b>Date</b>	En mai 2015, cinq organisations régionales avaient des plans d'action selon la Résolution 1325
<b>Politiques régionales clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : la Déclaration de Dakar et le Plan d'action de la CEDEAO pour la mise en application des Résolutions 1325 et 1820 en Afrique de l'Ouest (septembre 2010)</li> <li>■ OTAN : Politique de l'OTAN/CPEA pour la mise en application de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité et les résolutions connexes (actualisée en juin 2014)</li> <li>■ Union européenne (UE) : Approche globale de la mise en œuvre par l'UE des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (décembre 2008)</li> <li>■ Autorité intergouvernementale pour le développement</li> <li>■ Forum des îles du Pacifique : Plan d'action régional du Pacifique sur les femmes, la paix et la sécurité</li> <li>■ Union africaine (UA) : Programme quinquennal (2015-2020) Genre, paix et sécurité</li> </ul>
<b>Vue d'ensemble du contenu</b>	Varie en fonction de chaque politique.
<b>Évaluation de la mise en œuvre</b>	Plusieurs organisations régionales ont nommé des représentants ou envoyés spéciaux et ces fonctions ont été utiles pour coordonner les réponses aux défis Femmes, Paix et Sécurité et pour mener et catalyser l'action au sein des organisations.
<b>Acteurs concernés</b>	Chaque organisation régionale spécifie les parties prenantes impliquées dans son plan, mais en général les acteurs comprennent les États membres, le secrétariat de l'organisation régionale et les organisations de la société civile.

## REMERCIEMENTS

L'auteur et Cordaid souhaitent remercier les membres du Groupe Consultatif, qui a été établi au début du projet et qui a apporté des précieux commentaires et contributions aux différentes étapes du développement du manuel : Tatyana Jiteneva (ONU Femmes), Abie Elizabeth Kamara (Gouvernement de la Sierra Leone), Ursula Keller (Direction du développement et de la coopération), Diana Koester (OCDE), Ann-Sofie Stude (Ministère des Affaires étrangères de la Finlande), et les membres de la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS). Nous souhaitons également remercier Mavic Cabrera-Balleza (Global Network of Women Peacebuilders) et Sarah Douglas (ONU Femmes) pour leurs contributions substantielles.

## À PROPOS DE CORDAID

Cordaid lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans les pays les plus fragiles et dans les régions de conflit, ainsi qu'aux Pays-Bas. Nous nous engageons avec les communautés locales pour reconstruire la confiance et la résilience, et pour faire accroître l'autonomie des personnes. Nos professionnels fournissent de l'assistance humanitaire et créent des opportunités pour améliorer la sécurité, la santé et l'éducation, et pour stimuler une croissance économique inclusive. Nous avons le soutien de 288.000 donateurs privés aux Pays-Bas et d'un réseau mondial de partenaires.

## CONTACT

### **Nikki de Zwaan**

Conseiller politique Sécurité et Justice  
Nikki.deZwaan@cordaid.org

### **Cordaid Pays-Bas**

Lutherse Burgwal 10  
2512 CB La Haye  
+31(0)70-31 36 300  
www.cordaid.org

**CARE.  
ACT.  
SHARE.  
LIKE CORDAID.**